

Atlas de l'Afrique

**Géraud Magrin, Alain
Dubresson, Olivier Ninot**

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Géraud Magrin
Alain Dubresson
Olivier Ninot

Atlas de l'Afrique

Un continent émergent ?



autrement

À la mémoire de Jean-Pierre Raison, spécialiste de la géographie de Madagascar et de l'Afrique.

ISBN : 978-2-7467-4274-1

© 2016, Éditions Autrement.

17, rue de l'Université – 75007 Paris

Tél. : 01 44 73 80 00

Dépôt légal : octobre 2016

Imprimé et relié en août 2016 par l'imprimerie Pollina, France.

Tous droits réservés. Aucun élément de cet ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation expresse de l'éditeur et du propriétaire, les Éditions Autrement.

Atlas de l'Afrique

Un continent émergent ?

Géraud Magrin

Alain Dubresson

Olivier Ninot

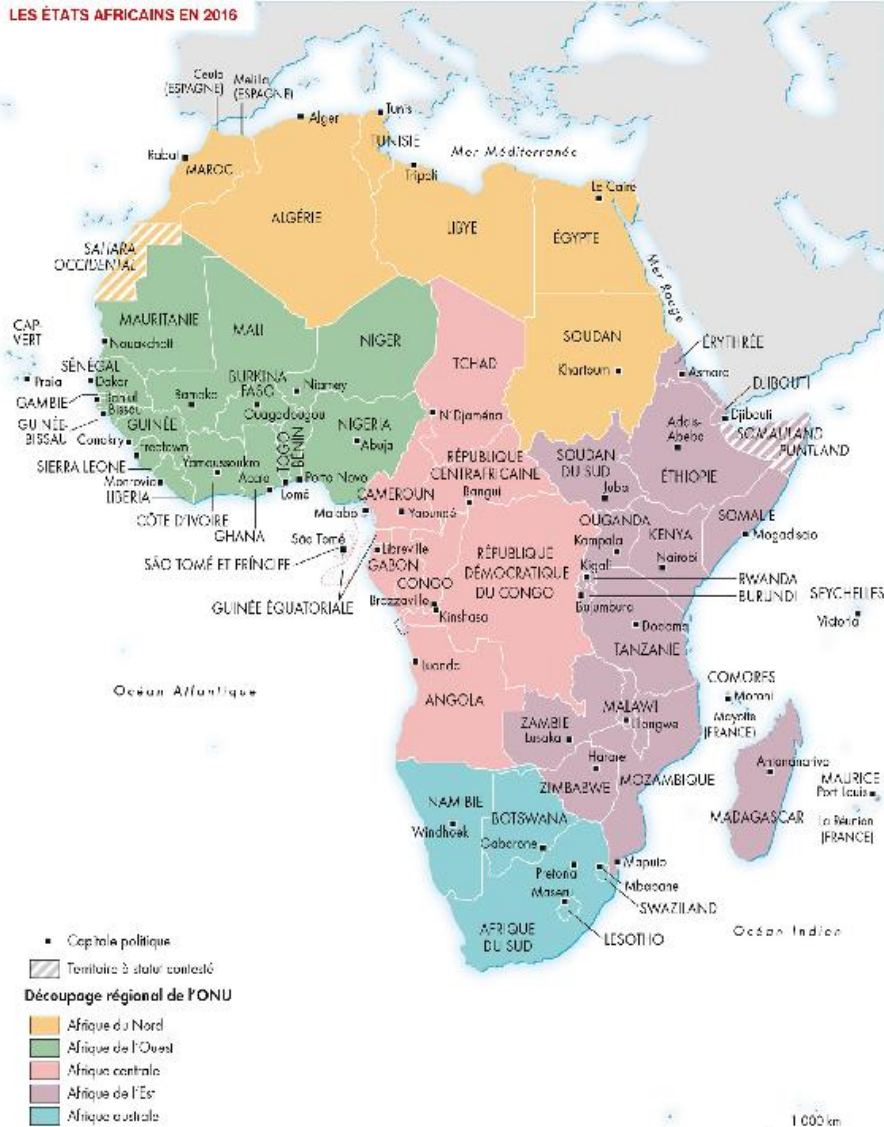
Cartographie d'Aurélie Boissière

Éditions Autrement
Collection Atlas/Monde

Introduction

Questionner les trajectoires africaines dans la mondialisation

L'Afrique occupe une place incertaine dans l'analyse actuelle des recompositions liées à la mondialisation, marquées par l'émergence de l'Asie et le déclin relatif de l'Europe et des États-Unis. Demeure-t-elle le continent de la pauvreté, marge instable en proie aux désastres sanitaires, aux crises environnementales et aux conflits ? Ou bien est-elle la dernière frontière du capitalisme mondial, en cours de transformation grâce à ses ressources naturelles et à sa poussée démographique et urbaine, gages d'un gisement de croissance sans pareil ?



Un continent comme les autres ?

S'interroger sur l'Afrique implique d'intégrer sa diversité tout en échappant aux clichés afro-pessimiste et afro-optimiste, deux biais qui trahissent l'incapacité à considérer ce continent comme n'importe quelle autre partie du monde, comme le souligne l'historien et philosophe camerounais Achille Mbembe.

Le continent compte 33 millions de km² – autant que la

Chine, l'Inde, l'Europe occidentale et les États-Unis réunis – et 1,18 milliard d'habitants en 2016, soit l'équivalent de la Chine ou de l'Inde. Sa masse compacte s'ourle d'un chapelet de petites îles, résultat de la fracturation du supercontinent du Gondwana il y a 160 millions d'années. Cependant, le morcellement africain est avant tout politique, au-delà de la diversité physique et humaine d'un continent surtout tropical où l'on parle plusieurs milliers de langues. À peu d'exception près (Liberia, Éthiopie), les pays africains ont en commun d'avoir été colonisés par des puissances européennes depuis la fin du XIX^e siècle et d'être ancrées dans le monde en développement depuis leur indépendance, pour la plupart autour de 1960. L'Afrique compte aujourd'hui 54 États.

Que la délimitation de leurs frontières ait été exogène n'enlève rien à leur influence déterminante : elles ont fourni le cadre territorial d'histoires nationales singulières, plus ou moins iréniques ou tragiques.

De nombreuses analyses occidentales des situations africaines sont enclines à la simplification. L'Afrique noire est mal partie, de René Dumont (1962), exprime une voix isolée dans des années 1960 où, pour l'opinion dominante, l'Afrique rattrape rapidement son retard de développement sur l'Europe. Durant les décennies 1980-1990, l'Afrique est souvent réduite aux catastrophes (sécheresses, famines, guerres) d'un continent relégué à la marge du système mondial. La séquence 2000-2016 est moins simple : nombreux sont ceux qui considèrent, avec Jean-Michel Severino et Olivier Ray, que Le temps de l'Afrique (2010) est venu. Nouveaux partenariats avec les pays émergents, croissance démographique et urbanisation élargissant les marchés intérieurs, progrès de l'éducation et des infrastructures, décompression autoritaire et revendications démocratiques, nouvel élan des politiques de

s'inscrivent dans les logiques de l'émergence (Afrique du Sud, Maroc), quand d'autres s'enfoncent dans des spirales tragiques d'anomie politique et de pauvreté (République centrafricaine, Somalie). Le contexte est caractérisé par l'enchâssement de temporalités multiples et des synchronisations complexes entre les dynamiques de l'économie, de la population et de l'environnement.

L'économie suit une trajectoire du temps long. Le peuplement en est un paramètre clé, comme le souligne l'historien John Iliffe (2009). Devant la difficulté à imposer fiscalement des populations peu nombreuses et mobiles vivant sur de vastes espaces, les dirigeants africains ont souvent fondé leur pouvoir sur le contrôle du commerce à longue distance. Roland Pourtier considère ainsi que la traite esclavagiste, qui culmine aux XVIII^e et XIX^e siècles, préfigure des économies de rente fondées sur l'exportation de matières premières brutes (agricoles, minières, forestières), mises en place à partir de la fin du XIX^e siècle, dans un cadre colonial puis indépendant. Elles donnent naissance à des États rentiers vulnérables et dépendants des cours mondiaux des matières premières. Ces États n'ont pas jusqu'ici permis le développement, que l'on peut définir comme un processus de diversification et de montée en gamme de l'économie qui produit une amélioration des conditions de vie du plus grand nombre, dans la durée.

Après un moment d'euphorie dans les années 1960 (hauts cours des matières premières), le ralentissement de la croissance économique (1970-1980) puis la fin de la guerre froide (1990) et des soutiens associés plongent les pays africains dans une spirale de paupérisation et de crises. Les États sont soumis aux plans d'ajustement structurel. Un nouveau cycle favorable survient de 2000 à 2014 : la croissance chinoise soutient les cours des matières premières. Les annulations de dettes et les investissements

étrangers attirés par les réformes néolibérales (faible fiscalité, sécurité juridique) y concourent, en provenance notamment de pays émergents (la Chine étant la plus visible mais non la seule). S'y ajoutent les envois monétaires des migrants et des flux financiers mondialisés, légaux ou non. Les économies croissent, l'argent circule, les États renouent avec le projet du développement. Depuis 2014, la baisse des cours des matières premières interroge la nature des changements en cours. Les données disponibles en juin 2016 ne traduisent pas toujours ce qui semble constituer l'amorce d'un changement de cycle.

Un formidable rattrapage démographique africain fait suite, depuis la seconde Guerre mondiale, à la stagnation causée par la traite esclavagiste puis le choc colonial. La dernière des transitions démographiques dans le monde fait passer la population de 100 millions d'hommes en 1900 à 1 milliard en 2000 ; les prévisions tablent sur 2,45 milliards d'Africains en 2050, et envisagent une stabilisation entre 3,2 et 4,4 milliards en 2100 suivant les estimations. Le taux d'urbanisation augmente (14 % de citadins en 1950, 40 % en 2015). Ces changements, d'une ampleur et d'une rapidité inédites, portent autant d'opportunités que de défis.

Les gigantesques besoins de consommation et d'infrastructures sont indissociables du projet d'émergence. Les classes moyennes qui s'étoffent avec l'urbanisation représentent un potentiel de consommation considérable. Celui-ci pourrait permettre de rompre avec la longue histoire d'extraversion appauvrissante, en fournissant des débouchés internes aux différents secteurs productifs. La baisse de la part des inactifs (moins de 15 ans et plus de 65 ans) dans la population totale pourrait permettre à l'Afrique de toucher enfin son « dividende démographique » – l'augmentation du taux d'activité libérant du pouvoir d'achat pour la consommation et l'investissement – comme la Chine au plus

fort de son boom économique. Un tel scénario suppose de créer des emplois à la mesure des cohortes de jeunes arrivant chaque année sur le marché du travail, au risque de nourrir une instabilité sociopolitique explosive. L'invention d'une autre trajectoire de développement pourrait ainsi reposer sur un nouveau départ industriel, à partir du déplacement d'investissements mondiaux de l'Asie vers l'Afrique, à la recherche du dernier gisement de main-d'œuvre bon marché. Ce processus s'articulerait aux nouveaux services urbains et à la diversification de l'économie rurale, porteuse de relations plus étroites entre agricultures et marchés urbains africains.

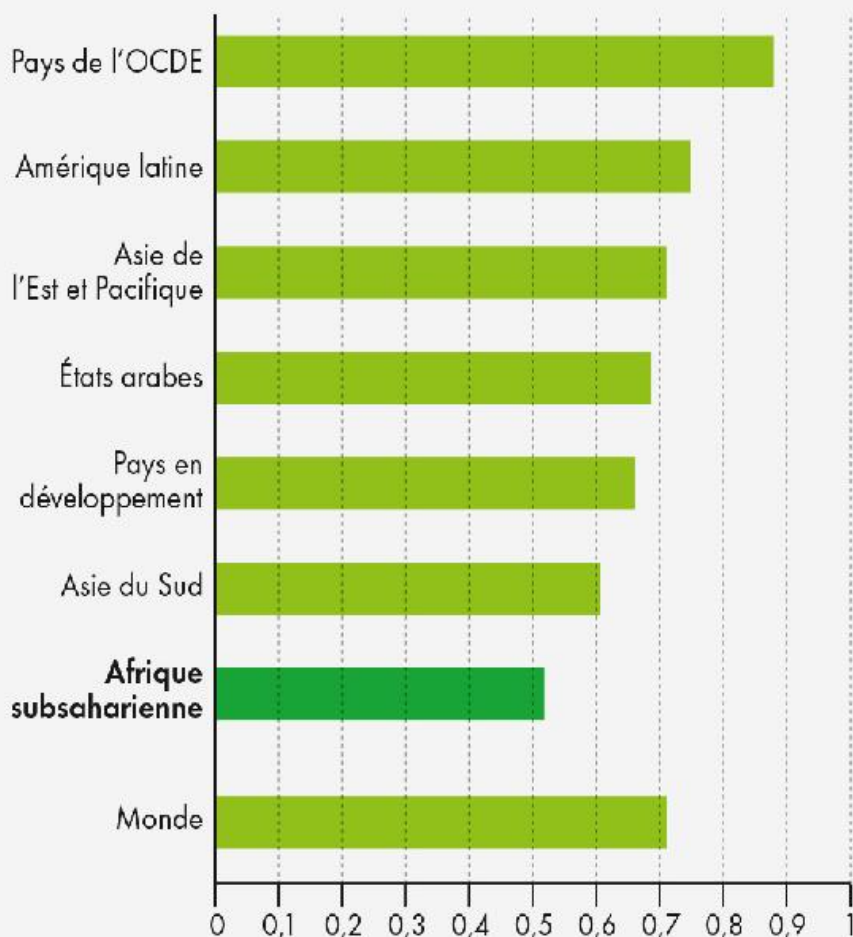
La poussée démographique implique en outre d'améliorer les performances de l'agriculture afin de nourrir cette population croissante, tout en préservant les équilibres entre population et environnement : cela supposerait une révolution doublement verte, comme le soulignent Jean-Pierre Raison (1997) et Michel Griffon (2006). De plus, l'ombre du changement climatique pèse sur les dynamiques africaines, d'autant plus que le continent est encore largement rural et pauvre. Ses conséquences seront variables – aridification ou non selon les régions – et restent incertaines, comme les dispositifs censés aider l'adaptation des populations. L'intégration par les Nations unies de l'environnement dans les Objectifs de développement durable (ODD), qui prennent en 2015 le relais des OMD, reflète cette préoccupation : on la retrouve d'ailleurs dans l'Agenda 2063 adopté en 2014 par les chefs d'États africains en prévision du centenaire de l'Organisation de l'unité africaine, devenue Union africaine en 2001.

Un mot, enfin, des sources statistiques utilisées. Il est de bon ton de souligner la rareté et la faible fiabilité des données chiffrées sur l'Afrique. Cette réserve vaut toujours mais dans

un contexte renouvelé. En effet, de multiples organisations diffusent aujourd'hui une abondante information statistique. Or selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, seuls 12 pays africains ont des statistiques aux normes internationales. La profusion d'informations masquerait mal la « tragédie statistique africaine », d'après l'expression de Shanta Devarajan, économiste en chef de la Banque mondiale : faiblesse des moyens nationaux, absence de coordination et changements des modes de calcul invitent à la prudence. En 2013, le PIB du Nigeria fut réévalué de 89 %, permettant au pays de dépasser l'Afrique du Sud et d'apparaître comme la première économie du continent, sans que la pauvreté ait diminué. Néanmoins, l'information, désormais abondante, permet une mise en carte et en perspective qui donne à voir et à comprendre les principales dynamiques africaines.

L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE DANS LE MONDE

Indice de développement humain moyen
par grande région en 2014



Source : PNUD, Rapport sur le développement humain 2015.



Deux milliards
et demi d'Africains
en 2050

De tous les bouleversements qui s'exercent sur le continent africain, la transformation du peuplement est la plus lourde de conséquences : elle se traduit par une croissance démographique et une urbanisation rapides. L'Afrique comptait 100 millions d'habitants en 1900, ruraux pour l'essentiel ; elle en avait près de 1 milliard en 2000, dont un tiers de citadins. Selon les projections, il y aura près de 2 milliards et demi d'Africains en 2050, qui vivront en majorité dans les villes. Cet essor résulte de transitions démographiques et d'une urbanisation plus tardives que celles des autres continents. Le mode d'intégration de l'Afrique dans le système mondial et le mal développement qui y est associé expliquent ces décalages. De fait, les transitions démographiques ne sont pas uniformes d'un pays à l'autre du continent, l'hégémonie des mégapoles n'est pas assurée et les activités informelles restent prépondérantes en ville. Dans ce contexte, les migrations, notamment internes, continuent de fournir des perspectives essentielles à des populations très mobiles. Face au défi du nombre, les systèmes scolaires et sanitaires sont sous pression pour préparer la jeunesse aux métiers du XXI^e siècle et permettre aux sociétés de toucher le « dividende démographique », suivant le modèle chinois.

Un continent inégalement peuplé

Deux traits ont longtemps caractérisé le peuplement de l'Afrique : sa faiblesse et la vigueur des contrastes entre espaces vides et zones densément occupées. Ces héritages s'expliquent par la combinaison de facteurs naturels et historiques. Ils s'atténuent sous l'effet de la forte croissance démographique, mais de manière inégale : la densification est plus rapide dans les villes et les zones rurales les plus favorisées par leur intégration économique.

Des contrastes hérités aux causes complexes

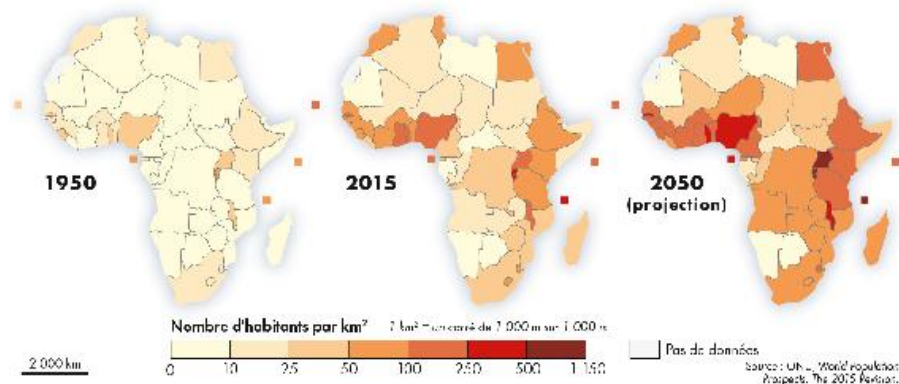
Longtemps peu peuplée, l'Afrique est aujourd'hui un continent de densité moyenne à l'échelle mondiale, comparé à des ensembles de gabarit similaire : 40 hab/km², contre 33 en Amérique du Sud, 33 en Europe (Russie incluse) et 140 en Asie. L'occupation humaine se caractérise depuis longtemps par des contrastes très importants, opposant des zones quasiment vides d'hommes à des secteurs très densément peuplés.

Les principaux foyers de peuplement africains correspondent à trois types de configuration. D'une part, des hautes terres (montagnes berbères en Afrique du Nord, Éthiopie et Grands Lacs en Afrique de l'Est, hautes terres malgaches, monts Mandara en Afrique centrale, Kabyés et Fouta Djallon en Afrique de l'Ouest), où les populations sont historiquement nombreuses du fait de conditions sanitaires (absence de paludisme) et politiques (zones refuges) favorables. D'autre part, des vallées, comme celles du Sénégal, du Niger et surtout du Nil, qui ont aussi fixé des peuplements denses. Enfin, des régions dont l'économie s'est orientée précocement vers les exportations (industrielles ou agricoles) et qui ont concentré à la fois des populations rurales et des pôles d'urbanisation majeurs (littoral maghrébin, presqu'île du Cap-Vert au Sénégal, golfe de Guinée, Gauteng et sud-est de l'Afrique du Sud).

Les grandes zones arides, qui présentent des contraintes particulières aux activités agricoles, comme le Namib et le Kalahari, et surtout le Sahara, sont très peu peuplées – sauf exception, comme le ruban de hautes densités dessiné par la vallée du Nil. Certaines régions forestières subéquatoriales sont également peu densément occupées, comme l'essentiel du bassin du Congo. L'insalubrité de tropiques humides a ici une part d'explication. L'histoire a aussi la sienne : si l'insalubrité du milieu entretient la mortalité, c'est aussi parce que les populations n'étaient pas assez nombreuses pour maîtriser

l'environnement. Comment expliquer, sinon, l'accumulation humaine dans des zones au climat comparable, comme les bouches du Niger, au Nigeria ? De nombreuses régions peu peuplées, parfois présentées aujourd'hui comme des espaces pionniers à conquérir, correspondent à des zones jadis dépeuplées par la traite esclavagiste, comme la bande qui apparaît en Afrique de l'Ouest entre les plages densément peuplées du littoral et la zone sahélo-soudanienne (bande particulièrement visible en Côte d'Ivoire et au Ghana).

L'ÉVOLUTION DES DENSITÉS À L'ÉCHELLE DES ÉTATS



Une densification aux implications ambivalentes

La forte croissance démographique observée depuis le dernier tiers du XX^e siècle s'accompagne d'une fréquente augmentation des densités.

À partir des foyers historiques, celles-ci se diffusent en tache d'huile, par contiguïté, vers d'anciens no man's land dont les réserves foncières sont progressivement consommées, comme sur les pourtours du pays mossi au Burkina Faso ou au sud-ouest de la Côte d'Ivoire. En zone rurale de savanes, 30 hab/km² signale un seuil à partir duquel, en l'absence d'intensification agricole et d'intégration agriculture/élevage, la pression sur les terres conduit à raccourcir les jachères et provoque des tensions sociales.

Les espaces qui perdent des habitants demeurent des exceptions : il s'agit soit de milieux déjà faiblement peuplés touchés par l'exode rural (forêts du Gabon ou de République centrafricaine, Sahel septentrional), soit de foyers de peuplement anciens dont les conditions de production sont devenues trop défavorables dans le cadre d'une économie ouverte, et qui alimentent les migrations nationales ou internationales (montagnes de Kabylie, moyenne et haute vallée du Sénégal, monts Mandara, Fouta Djallon).

La croissance est la plus forte dans les aires urbanisées, en particulier en

Dynamiques démographiques : rattrapages et incertitudes

Dernier engagé dans la transition démographique, le continent africain connaît depuis la deuxième moitié du XX^e siècle une hausse vertigineuse de sa population. Les classes d'âge jeunes entretiennent une croissance importante, dont le rythme tend cependant à diminuer. Au-delà des inégalités régionales, qui reflètent des évolutions décalées dans le temps, certaines situations questionnent la validité du modèle universel de transition démographique.

Un rattrapage historique, une croissance qui s'infléchit

La poussée démographique observée depuis 1950 a changé la place de l'Afrique dans le monde. En 1650, le continent comptait, avec 100 millions d'habitants, 20 % de la population mondiale, comme l'Inde ou la Chine. En 1900, du fait des effets directs et indirects des traites esclavagistes, sa population n'avait guère augmenté. Le choc colonial a entretenu cette stagnation. En 1950, l'Afrique représentait 7 % de la population mondiale.

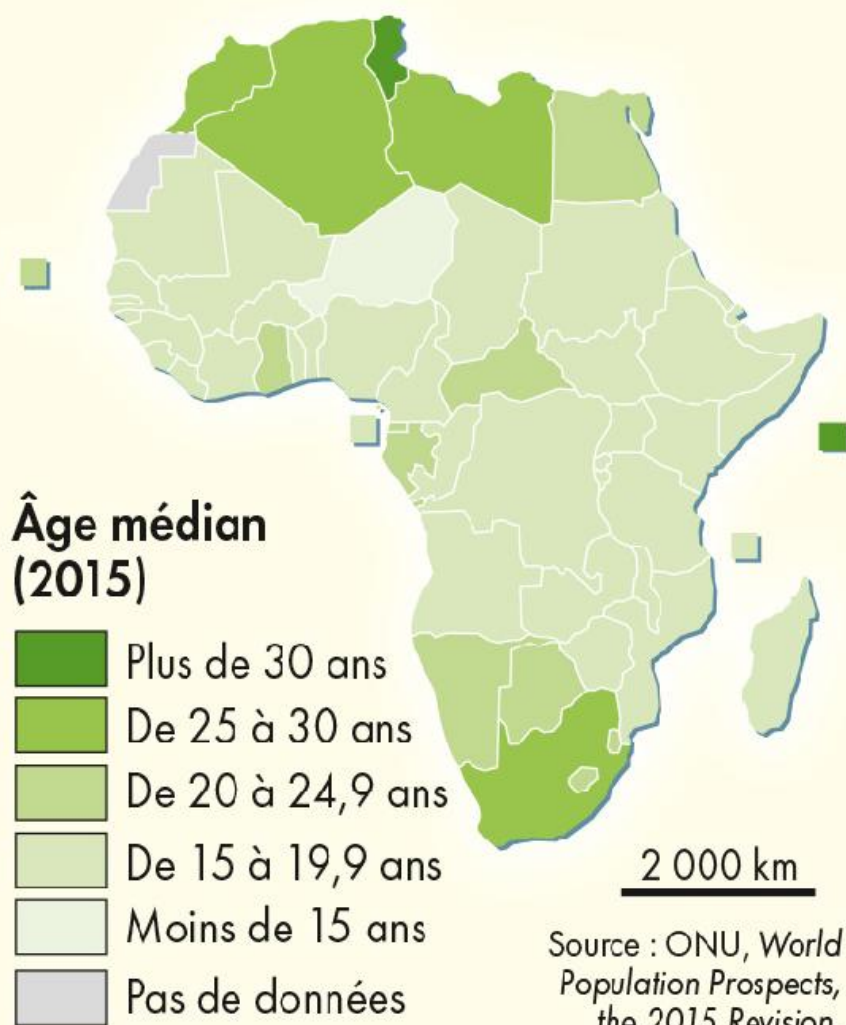
La baisse de la mortalité a commencé en Afrique du Nord et en Afrique australe avant la Seconde Guerre mondiale, puis elle s'est diffusée dans le reste du continent : au premier rang des facteurs de baisse, la généralisation progressive des vaccinations. La natalité a toutefois mis du temps pour baisser au sud du Sahara, elle a même augmenté dans certaines régions, comme en Afrique centrale, grâce aux progrès socio-économique et médical.

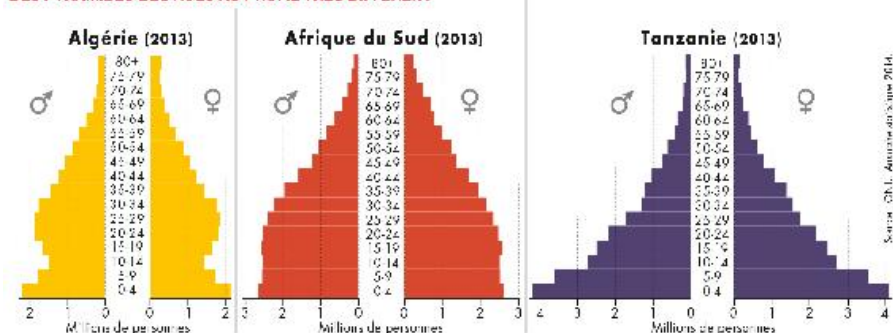
Le taux de croissance démographique moyen a atteint son maximum au début des années 1980 (près de 3 % par an, soit un doublement de la population en vingt ans). Il diminue lentement depuis pour s'établir à 2,6 % en 2015. Comme il affecte une masse de population plus grande, cela se traduit par une forte croissance en valeur absolue.

L'Afrique compte ainsi 1,18 milliard d'habitants en 2015 (15 % des 7,3 milliards d'humains). Les prévisions tablent sur 2,45 milliards en 2050 (25 % de 9,7 milliards). Le Nigeria, avec 400 millions d'hommes (182 millions en 2015) sera alors le quatrième pays le plus peuplé du monde ; l'Éthiopie et la République

démocratique du Congo (RDC) figureront parmi les dix premiers.

L'ÂGE MÉDIAN PAR PAYS





Des transitions démographiques inégales et incertaines

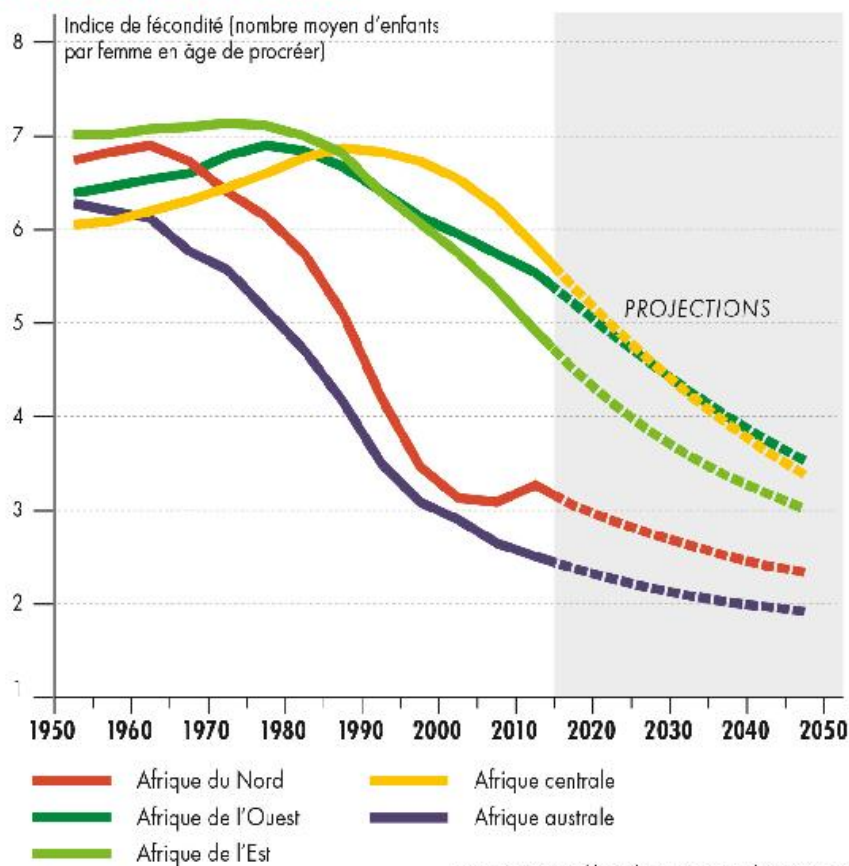
Les transitions démographiques (baisse décalée de la mortalité et de la natalité) n'en sont pas partout au même stade. En Afrique du Nord et en Afrique australe, elles sont quasiment achevées : l'augmentation de la population a été très forte au cours des décennies 1950 à 1980, avant de marquer le pas. L'indice de fécondité y est à présent souvent inférieur à 3 enfants par femme (2 en Tunisie, pionnière en matière d'éducation et d'émancipation féminine), les taux de croissance démographiques sont modérés (de 1,5 à 2 % par an). La poussée actuelle est principalement le fait de l'Afrique sub-saharienne. Le peuplement de l'Afrique centrale, historiquement faible, devrait dépasser celui de l'Afrique du Nord vers 2050. Les indices de fécondité y demeurent très élevés (supérieurs à 6), notamment en RDC. Par ailleurs, c'est dans les pays du Sahel que l'on trouve la plus forte fécondité, le Niger (7,6) conservant depuis longtemps le record mondial en la matière.

Comme dans le reste du monde, le fléchissement de la fécondité reflète le niveau de développement et l'urbanisation : baisse de la mortalité et éducation des filles, mais aussi difficultés de la vie urbaine (coût du logement, de l'éducation et de la santé). Cela explique que les pays côtiers à niveau de développement intermédiaire (Gabon, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya) soient plus avancés dans cette transition, et qu'en leur sein, le changement touche d'abord les citadins et les classes les plus aisées et instruites.

Cependant, ces transitions démographiques ne sont pas sans heurts. En Afrique australe, la remontée de la mortalité, due à l'épidémie de sida, semble contrarier le modèle universel. Parfois, comme au Sahel, la fécondité résiste à la baisse globale de la mortalité. Cela résulte notamment du maintien d'une mortalité infantile très élevée, auquel s'ajoutent de fortes incertitudes socio-économiques, qui entretiennent le désir d'un nombre d'enfants élevé. De

même, dans certains pays comme le Kenya ou le Ghana, malgré des politiques familiales anciennes et continues, la baisse de la fécondité reste très lente.

L'ÉVOLUTION DE LA FÉCONDITÉ

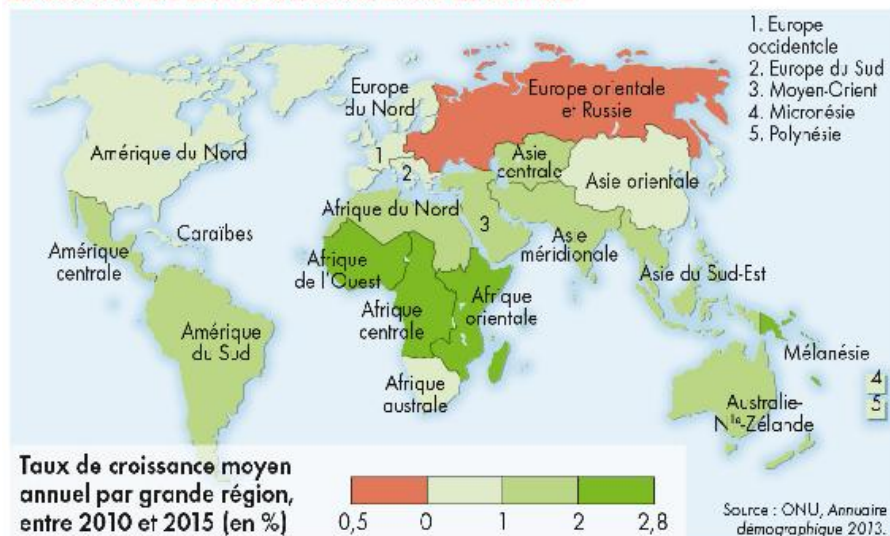


Le défi de la jeunesse

En 2015, 44 % des Subsahariens (hors Afrique australe) ont moins de 15 ans, les deux tiers moins de 25 ans ; pour toute l'Afrique, les plus de 65 ans sont moins de 4 %. Les décalages d'engagement dans la transition démographique se reflètent dans les pyramides des âges. En Afrique du Nord, la base est plutôt comprimée, le centre large, le sommet conséquent. Les pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est présentent des pyramides larges et pointues. Cette structure démographique a des implications considérables. En Afrique

du Nord, les printemps arabes expriment notamment les difficultés d'accès à l'emploi des classes d'âge issues du pic de la croissance démographique. En Afrique subsaharienne, le taux d'activité (part des 15-65 ans) est en train d'augmenter sous l'effet de l'inflexion de la fécondité. Cela pourrait permettre aux pays concernés de toucher leur « dividende démographique » (plus de ressources disponibles pour l'investissement et la consommation), suivant le modèle chinois. Mais cela suppose de créer des emplois pour les nombreux jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail : 22 millions d'entrants en 2015, 32 millions prévus en 2030. Relever un tel défi impose d'inventer un nouveau modèle économique, au risque d'accroître les fragilités socio-politiques qui minent le continent.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS LE MONDE



L'éducation au cœur de l'équation

démographie/développement

Malgré d'importants progrès au cours des années 2000, les systèmes éducatifs africains demeurent peu performants et occupent les dernières positions au niveau mondial.

C'est en Afrique subsaharienne que le taux d'alphabétisation est le plus bas (63 % des plus de 15 ans en 2015), et 50 des 103 millions de jeunes analphabètes du monde (15-24 ans) y sont recensés. La jeunesse et la croissance de la population africaine imposent de relever le défi de l'éducation.

Des progrès inégaux en matière de scolarisation

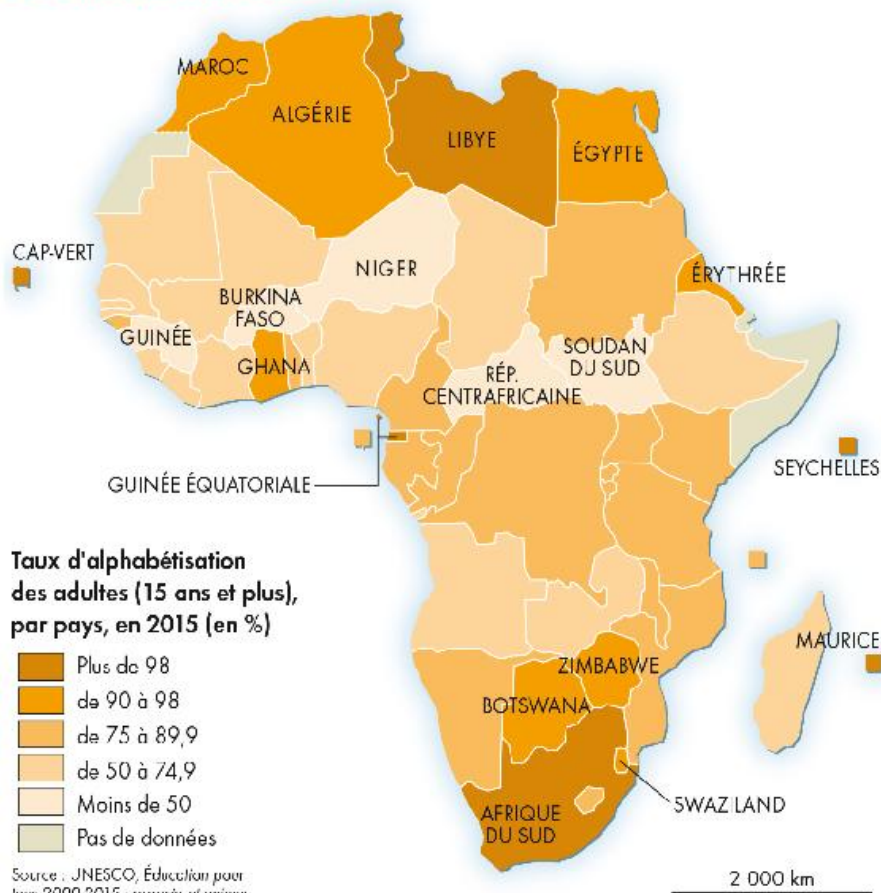
Le taux d'alphabétisation des adultes et son évolution présentent des situations contrastées. L'Algérie est passée de 70 à 80 % au cours des dix dernières années et le Ghana de 58 à 77 %, tandis qu'à l'autre bout du spectre, la Guinée plafonne aujourd'hui à 38 % et le Niger à 19 %. Dans ses formes modernes, la scolarisation est relativement récente en Afrique. Ce retard, mal compensé par un modèle éducatif colonial à vocation assimilatrice et élitiste, explique en partie la situation actuelle. Si les débats sur les langues d'enseignement – légitimité culturelle du choix des langues africaines contre celui, plus pragmatique, des langues européennes – resurgissent régulièrement, le système éducatif universel s'est néanmoins imposé partout au cours du XX^e siècle.

Après avoir connu plusieurs programmes de soutien à l'éducation, les États africains se sont engagés, lors du Forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000, à poursuivre plusieurs objectifs en faveur de l'éducation pour tous, adossés aux Objectifs du millénaire pour le développement des Nations unies. À l'issue de ce plan d'action, le bilan est mitigé. L'Afrique subsaharienne a enregistré la plus forte progression du taux net de scolarisation dans le primaire (de 59 % à 79 % entre 1999 et 2012) mais sept pays seulement ont atteint ou presque l'accès universel à l'éducation primaire.

Les inégalités restent fortes. Outre les différences entre pays, la scolarisation varie beaucoup entre villes et campagnes et entre riches et pauvres. Les filles

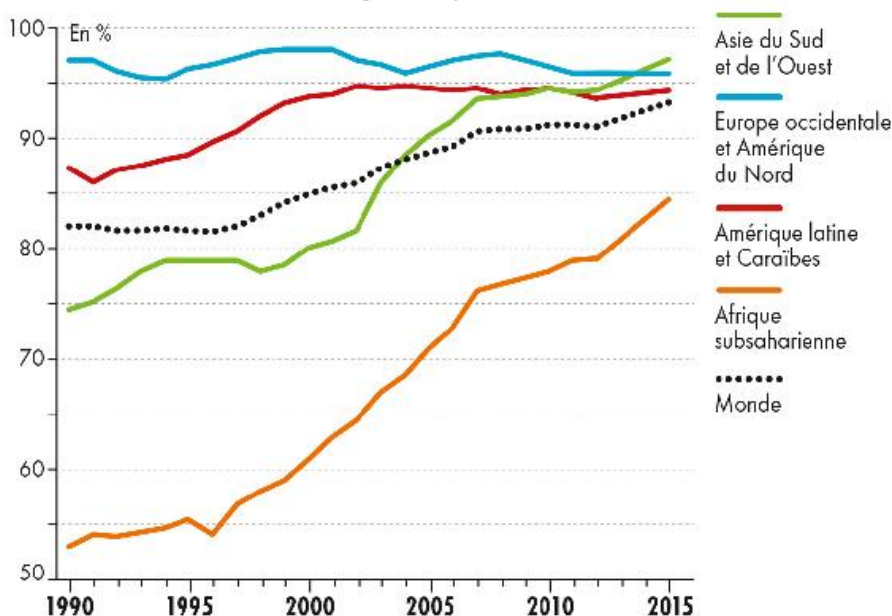
sont nettement moins scolarisées que les garçons dans de nombreux pays, comme l'Angola et le Soudan du Sud, où elles représentent moins de 40 % des effectifs du primaire. En Afrique subsaharienne, 57 % des jeunes analphabètes sont des femmes. La qualité de l'éducation est aussi en question, le continent détenant des taux record en matière de redoublement. À la fin du cycle primaire, moins de 60 % des élèves poursuivent dans le secondaire, contre 72 % en moyenne dans les pays en développement.

L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES



LA SCOLARISATION DANS QUELQUES GRANDES RÉGIONS DU MONDE

Taux de scolarisation dans l'enseignement primaire



Source : UNESCO, Éducation pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux.



L'éducation et la formation, enjeux clés du développement

Le financement des systèmes éducatifs, en quantité et en qualité, par des pays aux budgets contraints et au taux de croissance démographique fort, est un défi majeur. Après la crise des décennies 1980-1990, les crédits engagés ont progressé en Afrique plus qu'ailleurs, mais ils peinent à couvrir les besoins, d'autant que la part de l'aide publique au développement consacrée à l'éducation est passée de 47 à 31 % entre 2000 et 2015.

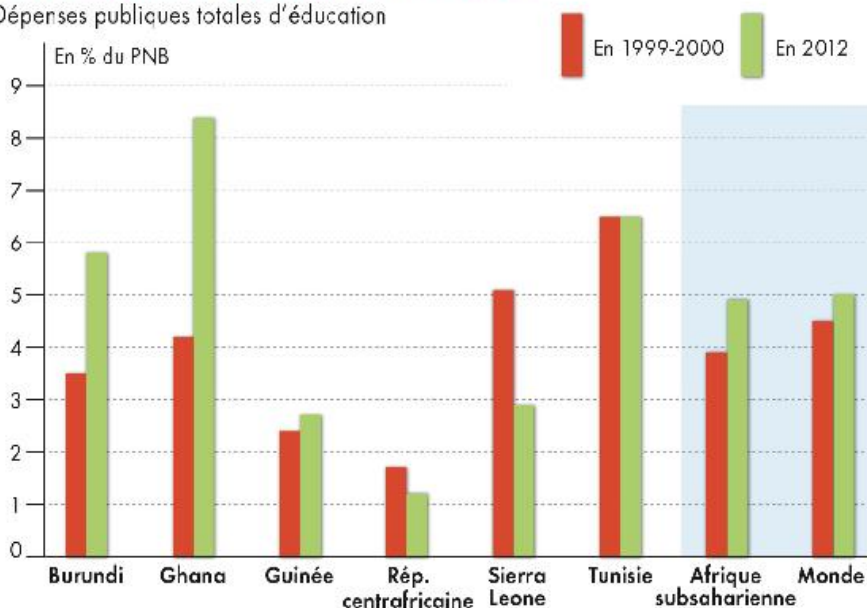
La construction et l'équipement des écoles restent problématiques. L'encadrement des élèves par des enseignants souvent mal formés et mal rémunérés l'est également : on compte en moyenne pour les pays au sud du Sahara 42 élèves par enseignant dans le primaire et 25 dans le secondaire (contre 17 et 14 en Tunisie, et 24 et 17 en moyenne dans le monde). Face à cette situation, les écoles privées laïques et religieuses ont été multipliées, répondant en partie aux besoins d'ascension sociale ou de distinction de sociétés dont les clivages se creusent.

L'enjeu en termes de développement tient aussi à l'efficacité des formations professionnelles et supérieures. L'accès à l'université progresse rapidement et

concerne en moyenne 10 % des jeunes du continent en 2013 (33 % des jeunes Égyptiens, mais seulement 4,8 % des jeunes Burkinabés). Alors que leur nombre augmente, les établissements d'enseignement supérieur sont saturés et ne rivalisent pas (à l'exception des universités sud-africaines) avec les universités européennes et américaines vers lesquelles près de 1 étudiant africain sur 20 se tourne. De plus, le chômage touche durement les diplômés, dont une partie préfère s'expatrier.

LES FINANCEMENTS PUBLICS DE L'ÉDUCATION

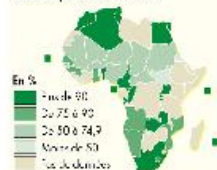
Dépenses publiques totales d'éducation



Sources : UNESCO, Éducation pour tous 2000-2015 : progrès et enjeux.

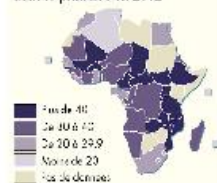
**DES INÉGALITÉS
À TOUS LES NIVEAUX**

**Taux net de scolarisation*
dans le primaire en 2012**

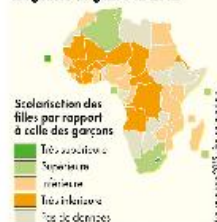


* Récupéré de la base de données de l'Institut de la statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

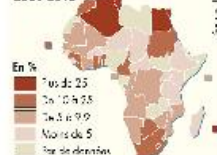
**Nombre d'élèves par enseignant
dans le primaire en 2012**



**Scolarisation dans le secondaire :
inégalités de genre en 2012**



**Taux brut de scolarisation* dans
l'enseignement supérieur,
2009-2013**



* Par 100 de la population inscrite dans le premier niveau de 3 ans après avoir terminé le secondaire

1 000 km

L'incertitude des progrès sanitaires

Le recul des maladies infectieuses et l'amélioration des conditions de vie ont permis un allongement de l'espérance de vie en Afrique, de 42 ans dans les années 1960 à plus de 58 ans aujourd'hui. Mais le paludisme et le VIH/Sida demeurent des causes importantes de mortalité, alors que des maladies liées au développement (diabète, cancers) et des épidémies brèves mais brutales (Ebola) mettent à l'épreuve les capacités d'adaptation des systèmes de santé.

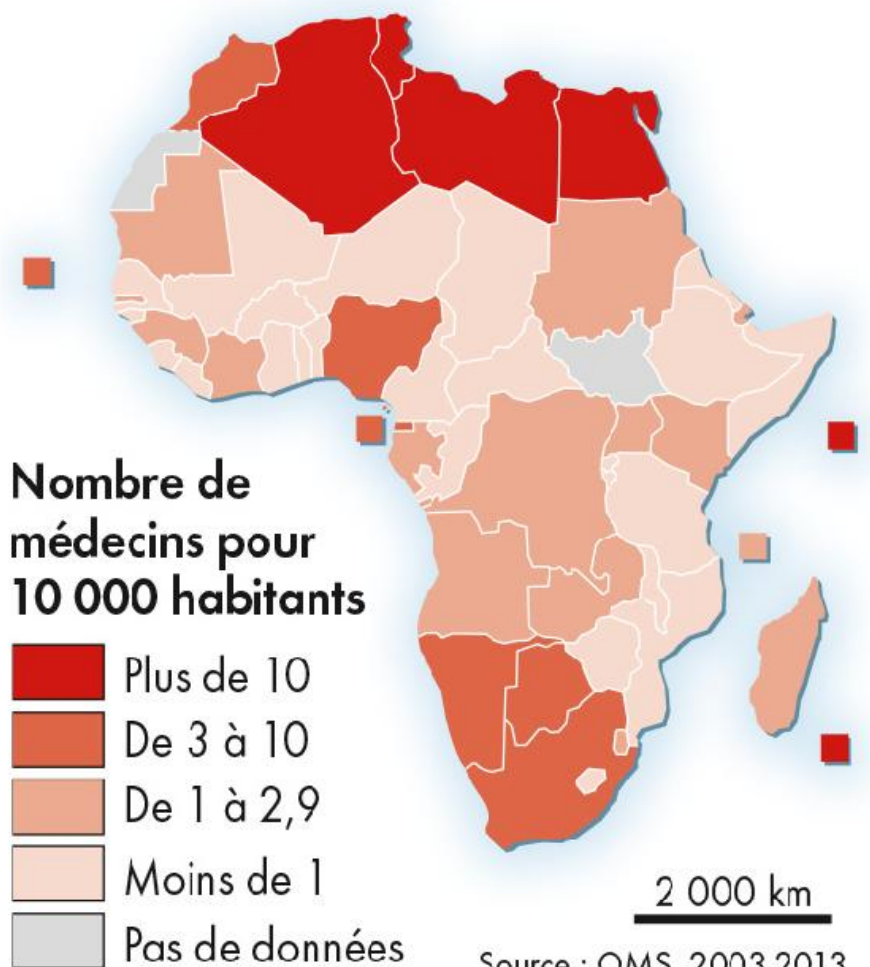
Vers une transition épidémiologique

Les indicateurs relatifs à la santé sont de bons révélateurs du développement : ils montrent un continent en transition où s'observent de fortes différenciations. Ainsi, le taux de mortalité infantile souligne les inégalités entre pays : en 2015, il dépasse 90 ‰ en Angola et en République centrafricaine, atteint 12 ‰ en Tunisie, alors qu'avec 61 ‰ la Guinée est dans la moyenne africaine.

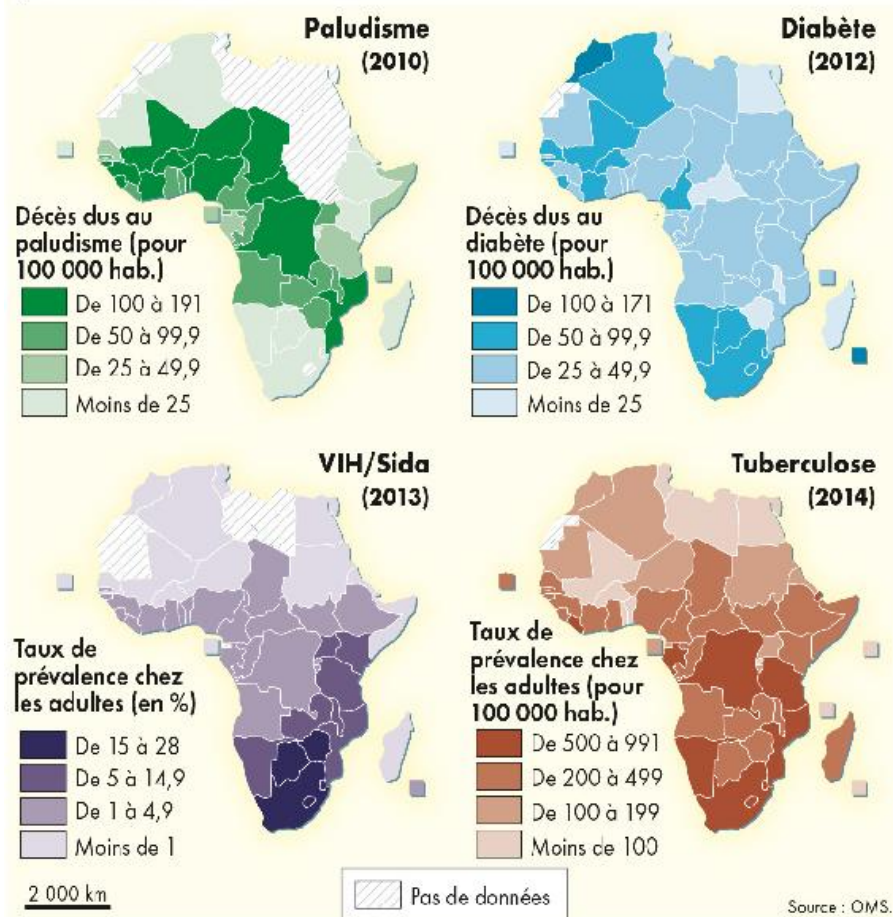
L'évolution des maladies, causes principales de la mortalité des adultes, inscrit le continent dans le processus de transition épidémiologique selon lequel les maladies chroniques non transmissibles se substituent progressivement aux maladies infectieuses. Cependant, l'Afrique s'éloigne du modèle général en suivant une étape de combinaison d'épidémies et de carences (alimentaires surtout), qui entrent en interaction.

Les maladies cardiovasculaires, les cancers, les maladies respiratoires et surtout le diabète progressent à mesure que les modes de vie évoluent : elles sont favorisées par l'urbanisation, la sédentarité, les pollutions, l'enrichissement des régimes alimentaires, l'augmentation des consommations d'alcool et de tabac. Elles représentent déjà 25 % des causes de décès en Afrique subsaharienne.

L'ACCÈS AUX SOINS



QUATRE MALADIES TRÈS RÉPANDUES



Maladies des tropiques et maladies mondialisées

Le milieu joue un rôle déterminant sur la santé en Afrique où l'eau, le climat, la forêt, offrent des conditions favorables aux maladies parasitaires et infectieuses. Celles-ci sont globalement en recul, mais elles exercent toujours des menaces fortes.

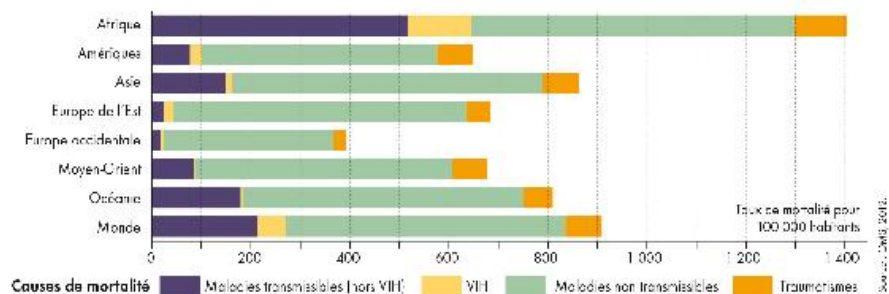
Selon l'OMS, le paludisme a touché plus de 163 millions d'Africains et causé au moins 528 000 morts sur le continent en 2013, soit 90 % de l'ensemble des décès dus à cette maladie dans le monde. En l'absence de vaccin, l'usage de moustiquaires imprégnées reste la protection la plus efficace et la plus accessible, d'autant que l'efficacité des traitements se heurte à l'apparition de

souches résistantes.

D'autres endémies, en net recul mais pas encore totalement endiguées, sont regroupées par l'OMS sous le terme de « maladies tropicales négligées » : onchocercose, trypanosomiase, dengue, lèpre, etc. Avec la malnutrition et les famines, ces maladies des tropiques pauvres touchent les populations les plus vulnérables.

Initialement apparus sur le continent, le sida et la fièvre hémorragique à virus Ebola sont devenus des pandémies sans frontières dont la résonance mondiale est tout autre. Après deux décennies de croissance forte, les taux de prévalence du VIH ont commencé à baisser dans plus de vingt pays africains au cours des années 2000, même s'ils restent les plus élevés du monde. Ils atteignent des records en Afrique australe : 22 % au Botswana, 23 % au Swaziland et 27,4 % au Lesotho en 2013. Cette même année, 24,7 millions d'Africains étaient porteurs du virus (70 % du total mondial), dont 58 % de femmes. Aux conséquences démographiques épouvantables du sida sur le continent (plus d'1 million de morts par an) s'ajoutent ses impacts économiques et sociaux, difficiles à mesurer mais considérables, car la maladie touche d'abord les femmes, les jeunes, les cadres urbains ; elle provoque exclusion, endettement et dépendance, et crée des générations d'orphelins.

LES CAUSES DE DÉCÈS DES ADULTES



Loin de la couverture sanitaire universelle

Si on tombe moins malade aujourd'hui qu'il y a quelques décennies en Afrique, est-il plus facile de se soigner ? L'objectif de l'OMS d'une couverture universelle des services de santé, accessibles physiquement et financièrement à tous, est encore loin d'être atteint.

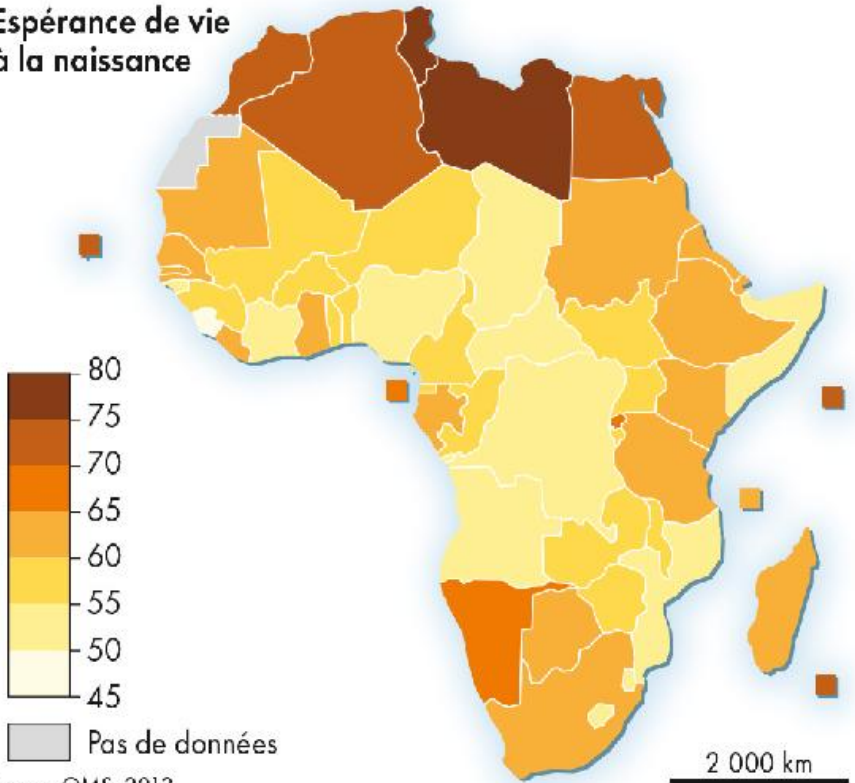
Après des phases de recul au gré des crises environnementales, politiques et économiques des décennies 1980-1990, les dépenses publiques de santé augmentent à nouveau. Entre 2001 et 2011, elles sont passées de 8,7 % à 9,7 %

du total des dépenses publiques en moyenne pour l'Afrique subsaharienne, mais ne représentent que 49 dollars par habitant contre 613 en moyenne dans le monde. L'équipement sanitaire, le recrutement de personnel médical, les campagnes de vaccination mobilisent des budgets considérables pour des États aux ressources limitées, soutenus néanmoins par l'aide au développement dont, depuis quelques années, plusieurs fonds mondiaux et des fondations privées. Ces soutiens représentent plus de la moitié des dépenses totales de santé.

Le coût de la santé est une question cruciale pour chaque Africain et en particulier pour les plus pauvres. Les consultations médicales, les hospitalisations et les médicaments sont inaccessibles à une large part de la population. En protégeant ses brevets et en limitant la production de génériques, l'industrie pharmaceutique mondiale exclut une majorité de consommateurs africains. Pour ceux qui en ont les moyens, se faire soigner à l'étranger permet d'échapper à des systèmes de santé peu performants, voire peu fiables. Les pays au nord du Sahara – Europe, mais aussi Tunisie, Maroc ou Égypte – sont ainsi devenus les destinations privilégiées d'un tourisme sanitaire des élites subsahariennes. Pour les autres, le recours à la pharmacopée et aux guérisseurs dits traditionnels ou à la médecine chinoise émergente en ville est une option jugée moins risquée que la « pharmacie par terre », qui fournit dans les marchés ou au coin de la rue des médicaments contrefaits ou périmés.

L'ESPÉRANCE DE VIE EN 2013

Espérance de vie
à la naissance



Source : OMS, 2013.

Des inégalités marquées

L'espérance de vie à la naissance est la durée de vie moyenne d'une génération soumise aux conditions de vie et aux risques de décès d'une société donnée. Liée au développement économique, à l'amélioration de l'alimentation, de l'hygiène et des dispositifs de santé publique, elle s'allonge depuis cinquante ans en Afrique, à des rythmes inégaux selon les pays. Elle est de 70 ans en 2013 en Algérie et de 50 ans au Lesotho.

L'importance des migrations internes

15,3 millions de migrants africains vivaient légalement en 2013 dans un État africain autre que celui de leur origine. Avec les millions de réfugiés, les illégaux et les migrations internes à chaque État, le nombre total des migrants africains à l'intérieur du continent atteindrait 40 millions d'individus, contre 16 millions à l'extérieur. Flux et circulations s'intensifient depuis les années 1980, créant de nouvelles dynamiques.

Anciennes et nouvelles dynamiques migratoires

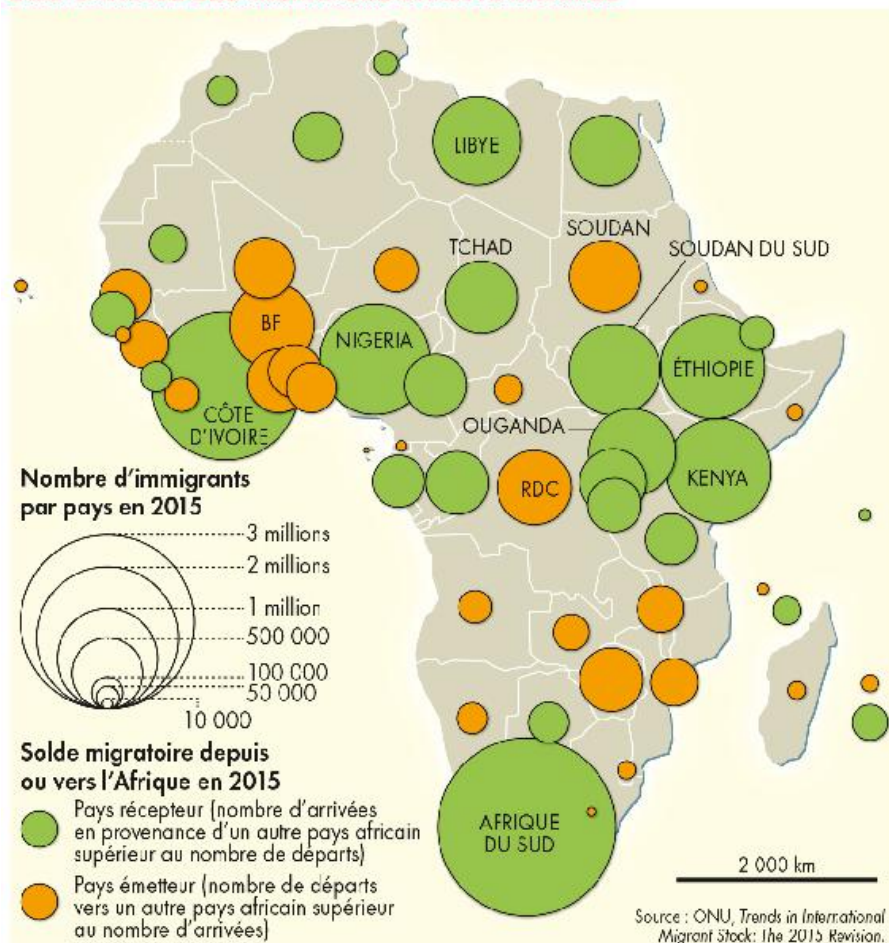
La mobilité spatiale est une constante du peuplement depuis la dissémination des premiers hominidés. La descente des peuples bantous de l'Afrique centrale vers l'Afrique australe, commencée il y a 3 000 ans et achevée au XIX^e siècle, et les mouvements provoqués par les traites esclavagistes ont marqué l'histoire précoloniale.

Durant la colonisation, des migrations de travail ont mobilisé des millions d'Africains, fournissant de la main-d'œuvre à l'extraction minière et aux cultures commerciales. Les firmes sud-africaines recrutaient en Afrique australe, les entreprises belges du Katanga en Afrique centrale, la culture de l'arachide au Sénégal attirait des ouvriers agricoles venant de Guinée et du Mali, celle du coton, puis du café en Ouganda prospérait grâce aux manœuvres venus du Rwanda et du Burundi, l'arboriculture cacaoyère au Ghana et en Côte d'Ivoire fonctionnait avec des migrants sahélo-soudaniens. À ces mobilités s'ajoutaient celles des éleveurs nomades, des négociants, des hommes et des femmes circulant entre campagnes et villes selon les calendriers agricoles et les différences de revenus.

Après les indépendances, l'ouverture de fronts pionniers agricoles et les grands projets ont accru la demande de force de travail, mais le contexte migratoire a changé. Les crispations identitaires de nouveaux États-nations, la multiplication des conflits, en particulier fonciers, et les tensions politiques ont exacerbé la distinction entre « autochtones » et « allochtones » et entraîné des restrictions de l'accès à l'emploi. La phase d'ajustement structurel des années 1980 a aggravé la situation. D'anciens pays d'accueil, comme la Côte d'Ivoire, le Ghana ou le Gabon, ont durci leur législation et les expulsions ont partout été multipliées. En réponse, des routes migratoires ont été ouvertes vers des pays pétroliers (Nigeria, Angola), miniers (Botswana) ou à forte croissance (Kenya) ;

les arrivées légales en Afrique du Sud ont quadruplé depuis 1990. Les flux traversant le Sahara du sud au nord sont en plein essor : il y aurait 4,3 millions de migrants subsahariens illégaux dans les États d'Afrique du Nord. Le Maroc et la Libye sont devenus des États de transit et surtout de travail.

L'IMPORTANCE DES MIGRATIONS INTRA-AFRICAINES



L'Afrique des réfugiés

Fin 2013, toutes catégories confondues (réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes, rapatriés, déplacés de retour), 13,5 millions d'Africains relevaient de la compétence du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, avec une forte concentration dans la Corne de l'Afrique et en Afrique de l'Est (6,1

millions), en Afrique centrale et autour des Grands Lacs (5,8 millions). Au deuxième rang mondial après l'Asie, l'Afrique comptait alors 3,4 millions de réfugiés et 7,7 millions de déplacés internes ; 50 % du total mondial des déplacés dans leur propre pays sont africains. La part des enfants parmi les réfugiés est comprise entre 50 et 60 %.

La multiplication des conflits armés et des guerres civiles a propulsé l'Afrique dans le haut des classements mondiaux : 4 des 10 premiers États d'origine des réfugiés (Somalie, Soudan, RDC et Érythrée), 3 des 10 premiers États d'accueil (Kenya, Tchad, Éthiopie) sont africains. On trouve 6 pays africains dans les 10 premiers pour le nombre de réfugiés pour 1 000 habitants (Tchad, Mauritanie, Djibouti, Soudan du Sud, Liberia, Kenya), qui ne sont pas parmi les plus riches. Or, ils doivent faire face à la prolifération de camps de tous types, parfois proches des frontières, et à l'arrivée de réfugiés « visibles » (assistés et protégés) ou « invisibles » (clandestins) se rassemblant surtout dans les villes.

MIGRATIONS DE TRAVAIL EN AFRIQUE DE L'OUEST



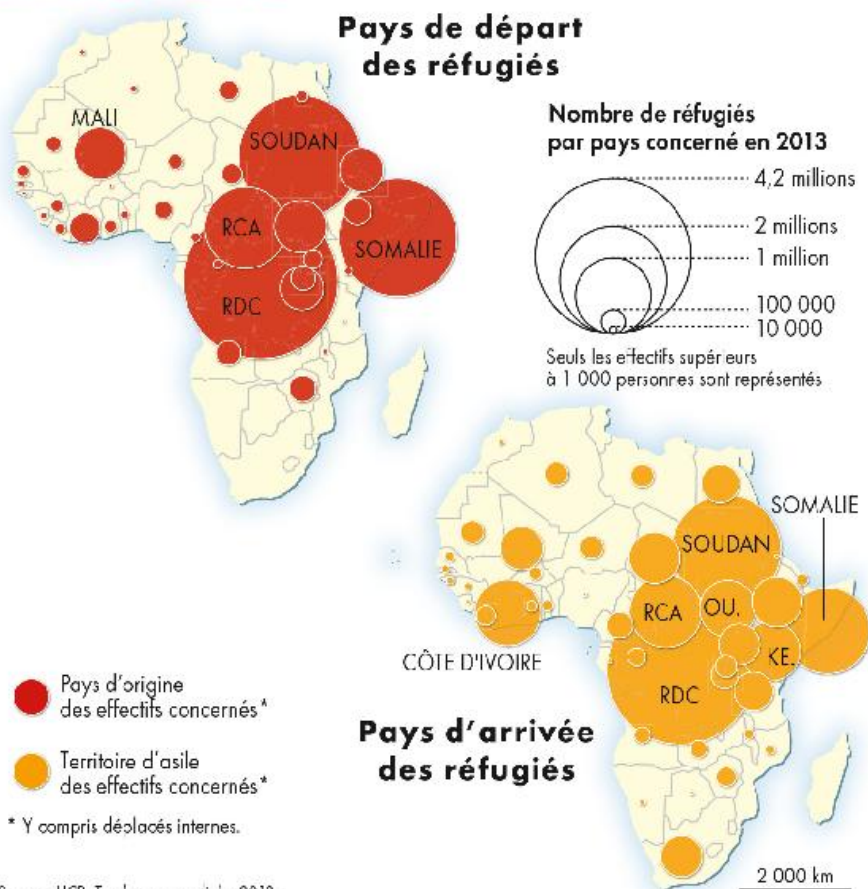
Vers une gestion régionale des flux ?

De 1960 à 2013, le nombre de migrants africains internationaux circulant au sein du continent a doublé et les mobilités spatiales de tous types et à toutes échelles ont été intensifiées. Parallèlement, les obstacles à cette mobilité ont été accrus alors que les traités d'intégration régionale existants valorisent en théorie la circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes. Plusieurs communautés économiques ont élaboré des protocoles sur la libre circulation des personnes, mais les États imposent toujours des règles restrictives qui entravent l'intégration régionale.

Si les frontières demeurent poreuses, les migrants, dont l'âge médian (29,9 ans) est le plus faible au monde, sont aussi acteurs de leur propre trajectoire et

beaucoup d'entre eux sont créateurs d'emplois et de richesses. Or les flux migratoires ne cesseront pas et seront accentués par le changement climatique ainsi que par les inégalités induites par la métropolisation. Pour les prendre en compte, mutualiser les compétences et intégrer les migrants au marché du travail, il est impératif, selon la Banque africaine de développement, de passer du contrôle étatique à une gestion régionale des migrations.

L'AFRIQUE DES RÉFUGIÉS



Source : HCR, Tendances mondiales 2013.

Le défi urbain : inventer la ville africaine

pour tous

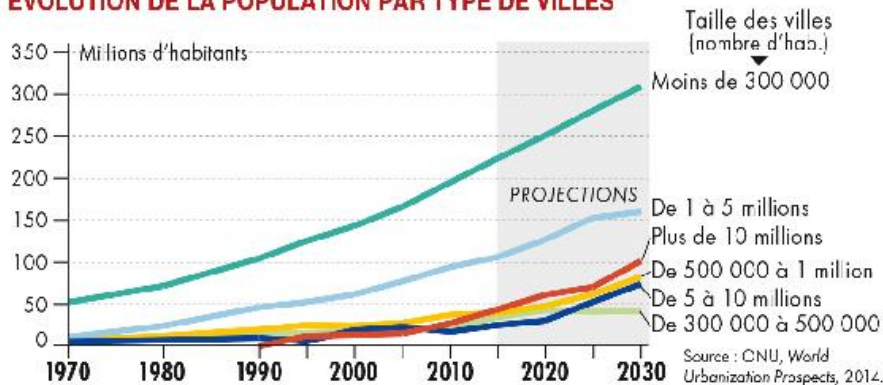
L'urbanisation du continent, encore inégale, est rapide et massive. En 2015, 472 millions d'habitants peuplent les villes – quinze fois plus qu'en 1950 – et le taux d'urbanisation atteint 40 %. Selon les projections du Programme des Nations unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), l'Afrique comptera 745 millions de citadins en 2030, 48 % de sa population totale. En 2050, 1,3 milliard d'urbains représenteront 56 % de la population africaine.

Métropoles et petites villes

Si les définitions de la ville varient selon les États, l'essor urbain est vif partout mais il ralentit. À l'exception de villes accueillant des réfugiés – capitales politiques comme Khartoum ou petits centres en zones de guerre (Kivu, Bornou, nord Mali) – la croissance naturelle des villes est devenue leur principal moteur démographique. Dans un contexte d'intenses mobilités entre villes et campagnes et entre les villes, les migrants ruraux ne constituent plus la majorité des nouveaux citadins depuis les années 1980 en Afrique subsaharienne.

L'urbanisation est marquée par le surgissement de métropoles et la multiplication de villes petites et moyennes. L'essor des mégapoles (10 millions d'habitants ou plus) – Lagos, Le Caire, Kinshasa et la région urbaine de Johannesburg – ne doit pas occulter la croissance des autres villes. Variable selon les États, le poids relatif des plus grandes villes dans la population urbaine est généralement décroissant depuis 1990. Les systèmes urbains sont pluriels : macrocéphales (Tunisie, Angola), bicéphales (Cameroun, Malawi, Kenya) ou polycéphales (Nigeria, Afrique du Sud). En 2015, quasiment la moitié (47 %) des citadins africains vit dans des villes de moins de 300 000 habitants : une urbanisation par le bas.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR TYPE DE VILLES



...

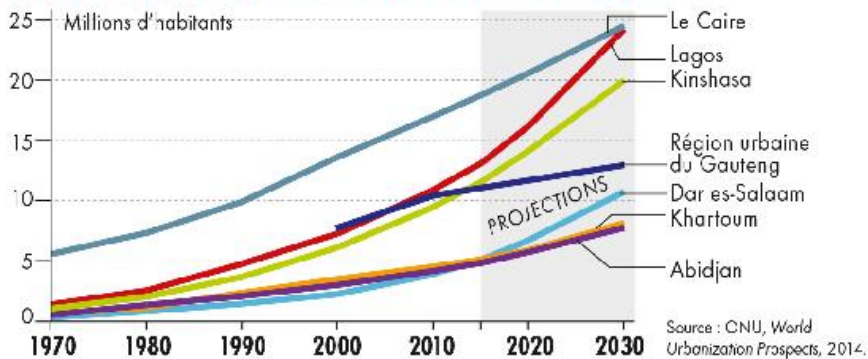
Repenser l'urbanisme

Aux indépendances, le modèle hérité de la colonisation combinait monopole foncier de l'administration publique, urbanisme de plan, lotissement inégalement équipé selon les catégories sociales et filières publiques de logement. Très inégale, l'application du modèle a permis de développer des fragments modernes dans les capitales sans répondre aux besoins du plus grand nombre.

Aux exclusions de fait, ou de droit sous le régime d'apartheid (Afrique du Sud, Namibie), est lié l'étalement rapide des espaces illégaux, issus d'une modernité parallèle reposant sur des filières foncières et immobilières très efficaces pour produire des logements. Les bidonvilles – mot né à Casablanca dans les années 1930 – étaient moins importants qu'en Amérique latine avant les années 1980. Ce n'est plus vrai depuis la décennie d'ajustement structurel et l'urbanisation de la pauvreté à la fin du XX^e siècle : 62 % des citoyens d'Afrique subsaharienne, 13 % en Afrique du Nord, vivaient en 2012 dans des bâts précaires (tôle, bois, argile) pouvant inclure des parpaings de ciment.

Les politiques de restructuration (légalisation et équipement) et les solutions alternatives destinées aux plus démunis (trames assainies) sont limitées. La « participation populaire » aussi : les petits investisseurs privés et les citoyens ordinaires ne peuvent pas financer les réseaux (eau, assainissement, électricité) ou le traitement des déchets. Il faut donc inventer une ville pour tous. Le défi est colossal : en Afrique subsaharienne, selon l'Agence française de développement, il faudrait investir 25 milliards de dollars par an dans les infrastructures pour respecter les normes de base.

L'ÉVOLUTION DES SEPT PLUS GRANDES VILLES DU CONTINENT



...

Articuler formel et informel

Jusqu'à la fin des années 1970, l'urbanisation a favorisé une inégale mais réelle ascension sociale. Ensuite, les bases économiques urbaines ont été sapées, les effectifs salariés des fonctions publiques et des rares industries manufacturières se sont effondrés et le taux de chômage urbain moyen a atteint 30 % en 2000. La pauvreté monétaire et les inégalités sociales ont été accrues, les activités informelles sont souvent devenues prépondérantes, des systèmes agro-urbains ont assuré la survie, des soldes migratoires ont été inversés.

Le rebond économique des années 2000 a relancé le marché du travail salarié, surtout dans les nouvelles technologies et les services. Néanmoins, les pauvres non qualifiés n'y ont pas accès et la plupart des emplois créés sont toujours informels (petit commerce, artisanat et transports). Dans des villes où les inégalités de revenus sont fortes, où la production de richesses doit être stimulée et les services de base assurés, l'inclusion de la sphère informelle par les collectivités locales est un enjeu majeur du XXI^e siècle.

LA GRANDE MUTATION URBAINE

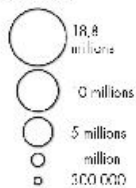
Taux d'urbanisation
en 2015

En %



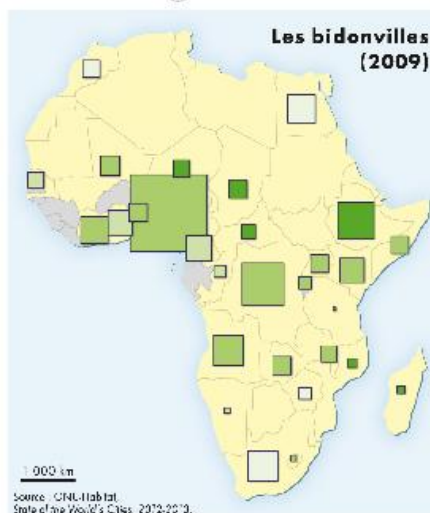
Principales
agglomérations
en 2015

Nombre
d'habitants

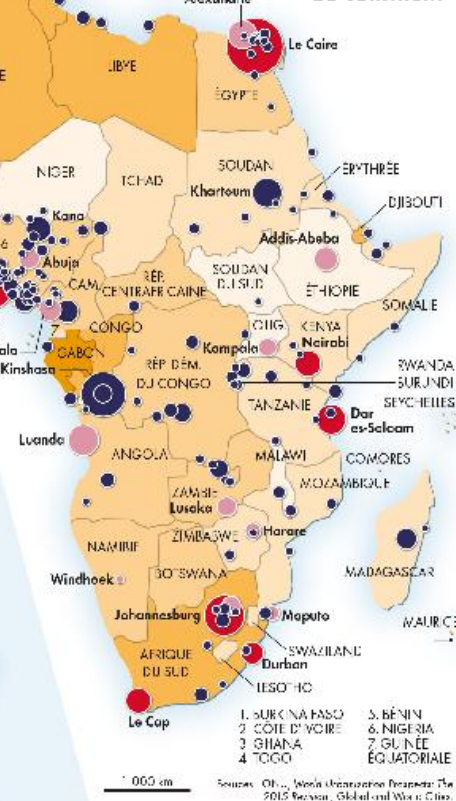


Les villes selon
le classement GaWC

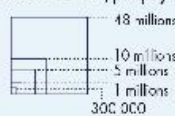
● ville mondiale (alpha, beta, gamma)
● ville à fonction internationale
● Autre ville



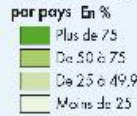
L'urbanisation du continent



Population vivant dans
des bidonvilles, par pays



Part de la population urbaine
vivant dans des bidonvilles,
par pays En %



Kinshasa : métropole de l'informel à la fureur créatrice

Peuplée de 9 à 12 millions d'habitants en 2015, Kinshasa, ville-province et capitale politique de la République démocratique du Congo, est l'une des vingt-cinq premières villes et la plus grande agglomération francophone au monde. Sous-équipée, mal gérée par les pouvoirs publics, elle fonctionne surtout grâce aux Kinois, dont beaucoup vivent dans la précarité mais font preuve d'une énergie sur laquelle repose son dynamisme métropolitain.

De la ségrégation planifiée à l'étalement non maîtrisé

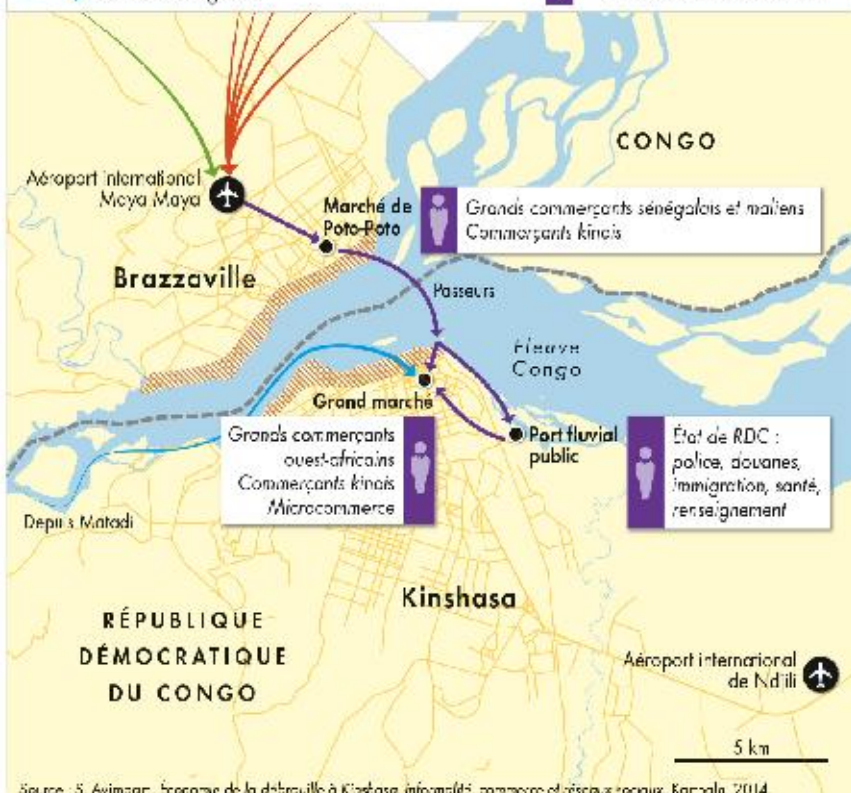
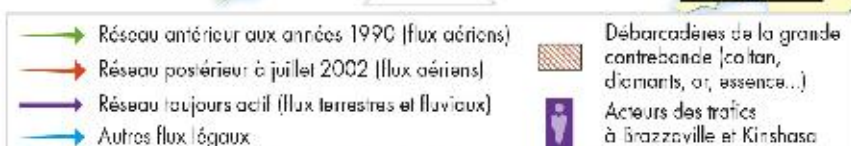
L'espace urbanisé (environ 500 km² en 2015) a d'abord été construit dans la vaste plaine alluviale bordant le Pool Malebo, puis sur l'amphithéâtre de collines culminant à 700 mètres, avec des pentes de 8 à 20 %.

Créée en 1881, Léopoldville devient capitale du Congo belge en 1923 à la place de Boma, dont les fonctions sont transférées en 1929. La planification coloniale met à distance la ville européenne et les premières cités « indigènes », séparées par une zone neutre dotée d'équipements. La création de nouvelles cités dans les années 1950 renforce la ségrégation. Après l'indépendance, le 30 juin 1960, le contrôle sur les migrations est levé et l'urbanisme de plan devient fictif. Les collines sont alors prises d'assaut par une marée de lotissements à trame orthogonale, dont les parcelles, distribuées par des « chefs de terre », sont surtout construites en dur (parpaings de ciment) dans un contexte de vive croissance démographique et spatiale. Kinshasa (ainsi rebaptisée en 1966) avait 400 000 habitants en 1960 (6,8 km²), 1,7 million en 1975 (200 km²), 2,7 millions en 1984 (260 km²), 7,5 millions en 2005 (430 km²). En 2030, selon le schéma d'orientation stratégique de 2014, l'agglomération regroupera 14 à 18 millions d'habitants et couvrira 860 km².

Les investissements dans les équipements et les infrastructures n'ont pas suivi l'étalement urbain. En saison des pluies, les citadins vivant sur les collines et dans les zones inondables sont menacés par l'érosion, les coulées de boue et les inondations. La voirie est médiocre, 10% des routes sont bitumées et elles sont mal entretenues, les lignes et le matériel ferroviaires sont défectueux. La mobilité est réduite et 57 % des citadins circulent à pied : le transport est un

facteur d'exclusion. La production d'eau potable (60l/h/j) est insuffisante, le taux de branchement en électricité est faible (40 %) et la collecte des déchets rare. Surtout, les égouts assurent 1 % de l'assainissement et Kin-la-belle, sous-équipée, a été rebaptisée Kin-la-poubelle par ses habitants. La métropole est cependant dynamisée par l'énergie des citoyens.

KINSHASA MONDIALISÉE PAR LA CONTREBANDE : LES RÉSEAUX D'IMPORTATION DE TEXTILES IMPRIMÉS (WAX)



Source : S. Ayimizar, Économie de la débauche à Kinshasa, informalités, commerce et réseaux sociaux, Karthala, 2014.

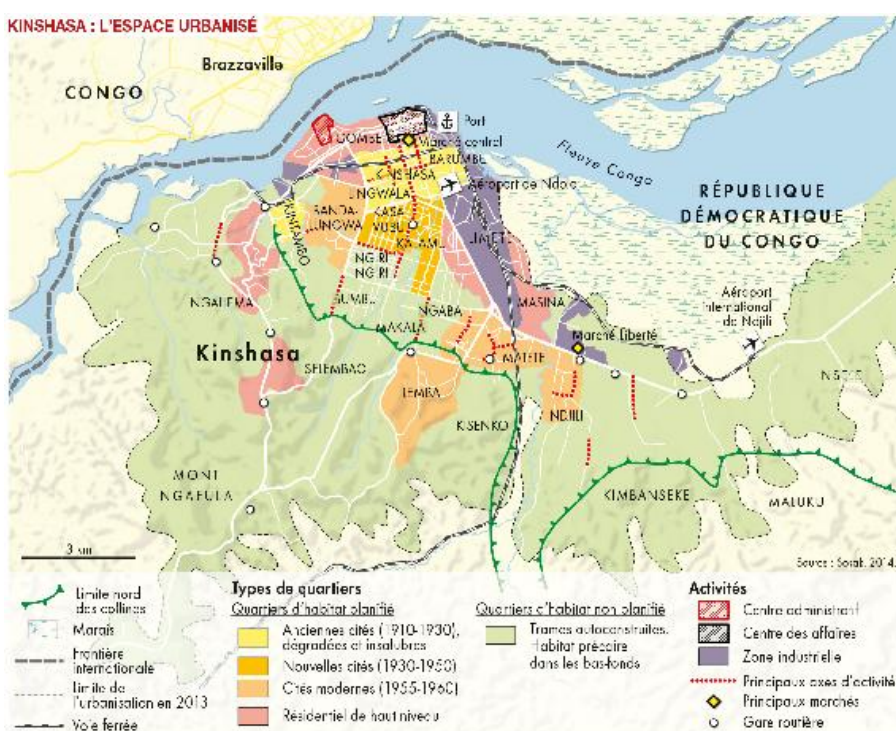
Énergie informelle et mondialisation

Au début des années 1970, Kinshasa, port fluvial relié par voie ferrée à la porte océane, Matadi, était un grand centre industriel et commercial. La « zaïrianisation » (1973-1974) et les pillages de 1991 et 1993 ont détruit nombre d'usines et l'économie formelle ne renaît que lentement. Elle est aujourd'hui dominée par le commerce (50 % du produit urbain mesuré) ; les activités agricoles intra et périurbaines, surtout maraîchères, sont plus importantes que la production manufacturière en valeur. L'économie informelle est prédominante : elle assure 1 million d'emplois et 90 % du revenu monétaire des ménages, sans pour autant réduire la pauvreté : 42% des Kinois vivent avec moins de 1,25 dollar/jour.

Kinshasa est surtout un immense marché de consommation approvisionné par l'extérieur et des systèmes marchands qui hybrident formel et informel, surpassant la faible connexion au reste du pays et au monde par les réseaux de transports. Ils assurent le ravitaillement en céréales, viandes et poissons congelés importés via Matadi, en racines, tubercules, bois et charbon de bois provenant du Bas-Congo, du Bandundu, de l'Équateur, du Kasai occidental. En quasi-totalité, les produits manufacturés, dont les textiles et la haute technologie, sont importés par des réseaux déployés hors d'Afrique et utilisant les marchés de Kinshasa comme hubs de redistribution dans tout le pays.

À cet ancrage mondial s'ajoutent les vibrations culturelles d'une métropole dont les créations artistiques rayonnent à l'échelle planétaire. Le culte du corps et l'exaltation de l'élégance confèrent à la Sape (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes), aux modes vestimentaires et au langage des pagnes une notoriété internationale dont Londres est une vitrine. Les rythmes de la rumba, nourris d'échanges permanents avec Cuba et la Colombie, ont conquis le monde. Les sculptures, peintures naïves et photos kinoises sont exposées en Amérique du Nord et en Europe, où des doubles de quartiers de Kinshasa sont nés, comme Matonge à Bruxelles. Si Kinshasa est décrite comme une « ville folle », elle le doit à la fureur de vivre de ses habitants.

KINSHASA : L'ESPACE URBANISÉ





L'environnement sous pression

Parmi les multiples implications de l'évolution du peuplement africain, l'impact environnemental n'est pas le moindre. Ce dernier est fortement influencé par le contexte du développement : l'augmentation de la population et de ses besoins, la densification démographique rurale et l'urbanisation rapide exercent des pressions croissantes sur les eaux, les terres, les forêts, la biodiversité et les littoraux. Leurs effets seront amplifiés par un changement climatique dont les manifestations régionales sont encore incertaines. Si les pratiques mal contrôlées de populations pauvres ont leur part dans les atteintes à l'environnement (défrichement, orpaillage, braconnage), la médiocre régulation des activités modernes menées par les acteurs nationaux ou mondialisés (agro-industrie, barrages, mines, pétrole, pêche) est tout autant décisive. En Afrique, comme ailleurs, les réponses apportées au défi environnemental sont ambiguës : si les États africains l'intègrent tous aujourd'hui à leur agenda de développement – bénéficiant pour cela d'appuis internationaux variés –, la nécessité de répondre à des besoins croissants tout en respectant les équilibres écologiques est cependant difficile à traduire dans les faits. Cette situation reflète la position périphérique de l'Afrique dans la mondialisation environnementale.

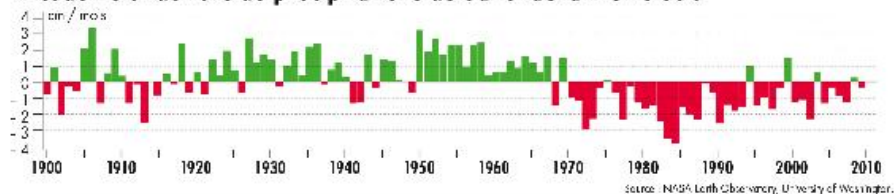
Variabilité et incertitudes climatiques

En Afrique, continent le plus tropical et le plus chaud de la planète, la variabilité climatique est inscrite sur la longue durée. Faible émetteur de gaz à effets de serre (3,2 % du CO₂ émis dans le monde), l'Afrique est pourtant très affectée par le réchauffement global en cours. Il est d'autant plus difficile de faire face aux changements que les modèles prévisionnels donnent des résultats incertains, voire contradictoires.

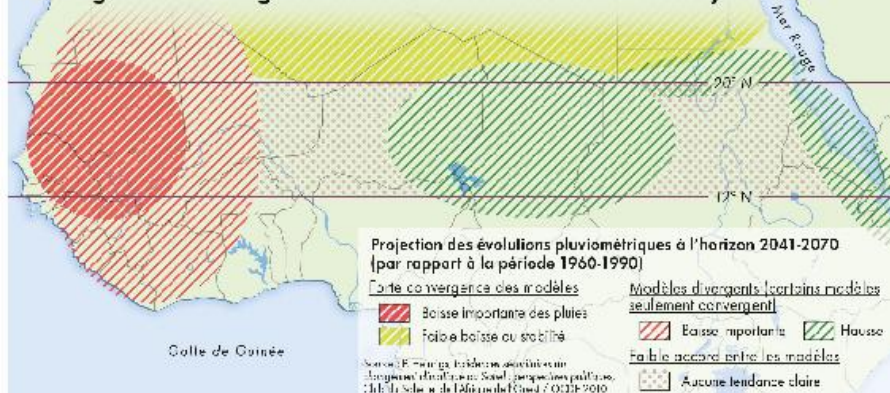
La variabilité, constante de l'histoire climatique africaine

La diversité des climats actuels résulte d'une longue évolution. Le Pléistocène et l'Holocène ont ainsi été marqués, sur le continent, par des alternances de périodes humides et de périodes sèches. À la fin de la dernière glaciation dans les hautes latitudes, il y a 12 000 ans, une large partie du continent africain était sèche et les aires pluvieuses étaient restreintes. Puis une période plus humide, achevée il y a 5 000 ans, a été marquée par l'avancée des forêts équatoriales et des lacs sahélo-sahariens ; elle a été suivie d'une nouvelle période d'assèchement et de recul des forêts. La variabilité caractérise également le temps court, en particulier dans les aires tropicales à longue saison sèche : Corne de l'Afrique, Afrique australe et Sahel. Ce dernier a connu, après une phase humide de 1930 à 1968, de sévères sécheresses dans les décennies 1970 et 1980 ; les pluies sont revenues durant les années 1990 et 2000, mais elles sont irrégulières et inégales selon les régions.

Excédents et déficits de précipitations au Sahel durant un siècle

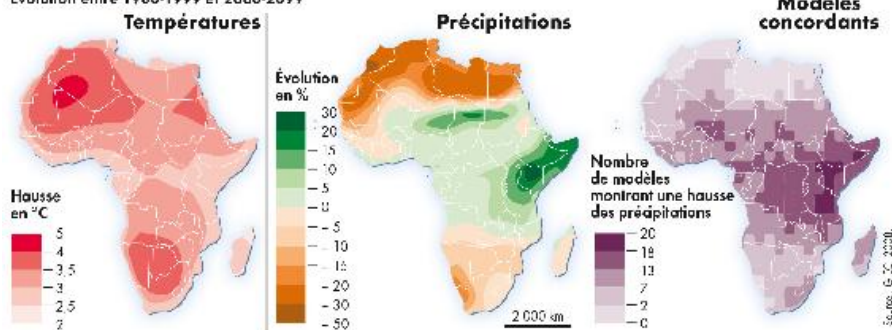


Convergences et divergences des scénarios du Met Office Hadley Institute



LES PRÉVISIONS DU GIEC POUR 2100

Évolution entre 1980-1999 et 2080-2099



Les incertitudes du XXI^e siècle

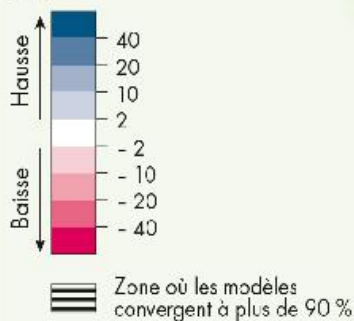
Une première incertitude concerne la fiabilité des mesures du changement climatique. L'Afrique possède seulement 744 stations météorologiques, dont nombre fonctionnent mal. Comme les données satellitaires ne peuvent pallier totalement leurs faiblesses, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) pointe logiquement une mauvaise observation des

températures et des précipitations, seule l'élévation du niveau marin – + 19 cm de 1901 à 2010 – étant attestée. Une deuxième incertitude porte sur la pertinence des échelles, continentale ou régionale, utilisées par les modèles : par exemple, à latitude et année égales, les pluies peuvent être excédentaires au Mali et déficitaires au Tchad. Autre exemple, une tendance générale peut avoir des résultats contradictoires à l'échelle locale : la hausse des températures durant la saison des pluies a des effets positifs sur les cultures dans les hautes terres d'Afrique orientale, mais négatifs dans l'Atlas marocain.

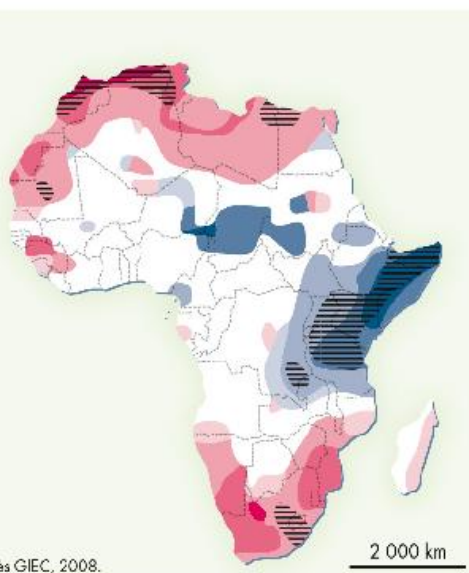
En 2014, le GIEC fait état de scénarios divers pour l'Afrique. La projection la plus fiable concerne l'augmentation de la température moyenne annuelle : elle devrait partout excéder + 2 °C, notamment dans les régions arides, et pourrait atteindre localement + 3 °C, voire + 6 °C. Les projections relatives aux pluies donnent des résultats contrastés : leur diminution est considérée comme probable en Afrique du Nord et au sud-ouest de l'Afrique australe, aggravant les sécheresses ; au contraire, elles devraient croître sur les hautes terres, comme en Éthiopie, et dans certaines régions à topographie complexe, avec une multiplication des inondations. Cependant, les scénarios du GIEC ne concordent ni entre eux, ni avec d'autres modèles.

LE RUISSELLEMENT EN AFRIQUE

**Effets du changement climatique
sur les écoulements de surface
en 2090-2099
(évolution par rapport à 1980-1999)
En %**



Source : La documentation photographique 1°8078 : d'après GIEC, 2008.



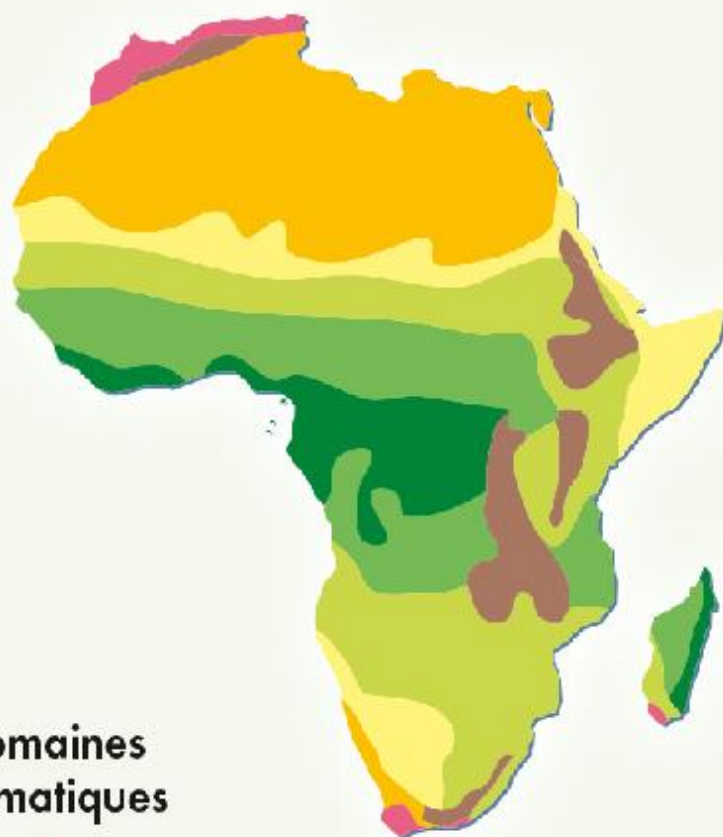
Accords et désaccords au Sahel

Il est difficile d'anticiper les conséquences du réchauffement sur le

phénomène complexe de la mousson ouest-africaine. L'élévation générale des températures devrait stimuler la mousson en été et accroître la pluviosité au Sahel ; mais le réchauffement des eaux du golfe de Guinée devrait accroître la convection et la pluviosité sur les régions littorales, diminuant de facto le potentiel des masses d'air humides remontant vers le nord.

Pour l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble, les projections de l'évolution des pluies fournies par les modèles sont contrastées. À l'ouest du Sahel, une diminution significative est anticipée à la fois par les modèles du GIEC et ceux du Met Office Hadley. Ailleurs, en particulier au centre-est, les désaccords sont nombreux et les prévisions incertaines.

LES CLIMATS ACTUELS



Domaines climatiques



2 000 km



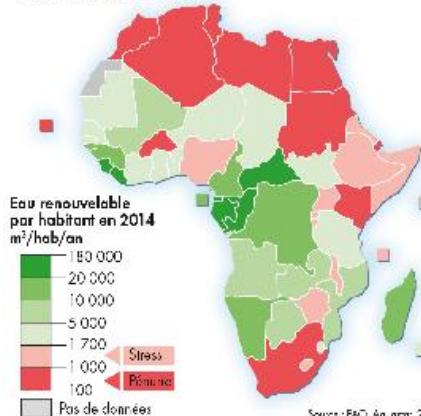
L'eau : vers une gestion régionale partagée ?

L'Afrique dispose de 9 % des ressources mondiales en eau douce renouvelable pour 15 % de la population. L'essor démographique, l'urbanisation et le développement attendus vont tripler, au minimum, la demande en eau potable d'ici 2030, sans compter l'agriculture, principale consommatrice. La gestion de l'eau, ressource inégalement répartie, à des échelles supranationales est un enjeu majeur du xxi^e siècle et une nécessité vitale pour les Africains.

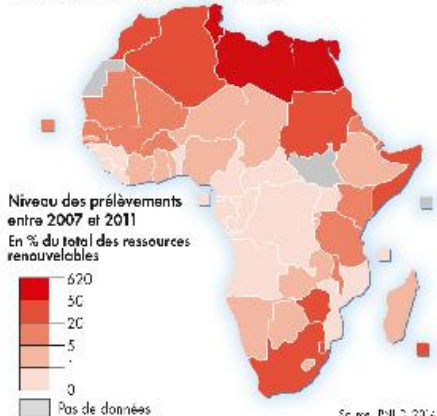
Une ressource inégalement répartie

L'ensemble du continent reçoit 20 371 km³ de pluies annuelles, mais la répartition de ces précipitations est très inégale. L'Afrique du Nord reçoit 550 km³, soit 96 mm/an en moyenne, et l'Afrique subsaharienne 19 821 km³, soit 815 mm en moyenne avec des variations de 1 425 mm en Afrique centrale à 311 mm en Afrique sahélienne. Le fort taux d'évapotranspiration – évaporation du sol et transpiration des plantes – environ 80 %, réduit cependant le volume total des ressources annuelles en eau douce renouvelables à 3 931 km³, le plus faible du monde après l'Australie. Ce volume, très réduit en Afrique du Nord (47 km³), est surtout concentré en Afrique centrale (1 876 km³) et dans les pays du golfe de Guinée (952 km³). Six États bénéficient de 54 % du volume disponible, les vingt pays les plus pauvres n'en cumulant que 7 %. Si elles sont supérieures à celle de l'Asie, les ressources en eau renouvelables par habitant, 3 545 m³/an en 2013, restent inférieures de 41 % à la moyenne mondiale. Pour le moment, les prélèvements d'eau douce sont modestes, 199 km³/an (5 % du total disponible) : l'agriculture en consomme 82 %, les industries 5 % et les collectivités locales 13 %. Mais l'inégalité d'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement demeure un problème non résolu.

Ressources en eau



Prélèvements d'eau douce

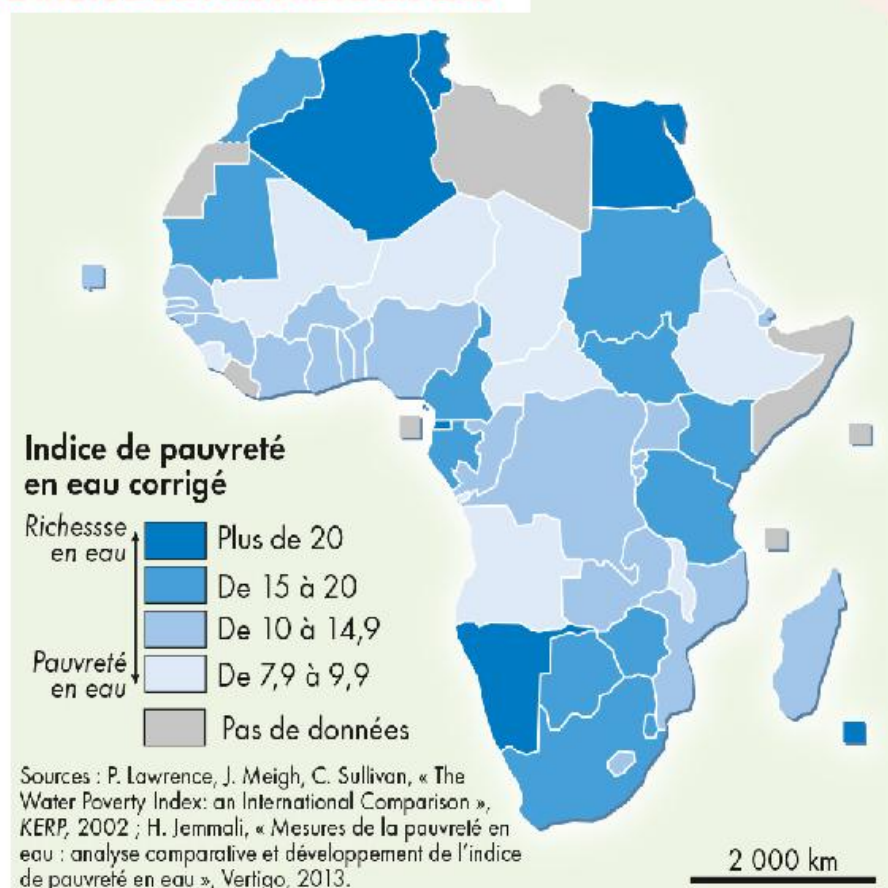


Eau potable et assainissement pour tous ?

Il reste difficile de mesurer l'accès à l'eau potable. Pour l'OMS et l'UNICEF, le taux d'accès est le pourcentage de la population utilisant l'eau courante à domicile ou à une source améliorée : fontaine publique, forage ou pompe, puits ou source protégés ; sont exclus les achats en bouteille ou auprès d'un revendeur, l'eau apportée par camion-citerne, les puits et les sources non protégés. Les besoins sont considérés comme insatisfaits à moins de 5 litres par habitant et par jour, et quand un point d'eau est situé à plus d'1 km ou à plus de trente minutes à pied. Sur cette base, de 1990 à 2015, le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable est passé en Afrique subsaharienne de 48 % à 68 % (eau courante 16 %) et en Afrique du Nord de 87 % à 93 % (eau courante 59 %). Les progrès sont plus lents pour l'assainissement au sud du Sahara où le taux demeure faible (30 % en 2015), à l'inverse des pays nord-africains (89 %).

Ces avancées ne doivent pas masquer de multiples inégalités, qui ne dépendent pas seulement du potentiel hydrique des États : en RDC, le taux d'accès à l'eau potable est estimé à 52 %, mais il atteint 91 % en Namibie et 97 % en Tunisie. Si le taux d'accès moyen des citoyens africains dépasse partout 50 %, les écarts avec les campagnes peuvent être considérables : en Angola, 28 % des ruraux ont accès à l'eau contre 75 % des citadins.

L'INDICE DE PAUVRETÉ EN EAU



Indice amélioré de la pauvreté en eau

L'indice de pauvreté en eau, conçu en 2002 par le Center for Ecology and Hydrology de Wallingford (Royaume-Uni), combine cinq critères : les ressources, l'accès à l'eau des populations, la capacité à mobiliser les ressources, les types d'usage et la qualité de l'environnement. L'indice amélioré, calculé en 2013 par Hatem Jemmali (Vertigo, vol. 13, n°2, 2013), simplifie et pondère les indicateurs composant les critères.



Éviter pénurie et stress hydrique

Le potentiel théorique par habitant est aujourd'hui cinq fois inférieur à celui de 1960 et les questions de « pénurie » (moins de 1 000 m³/hab/an) et de « stress hydrique » (de 1 000 à 1 700 m³) sont toujours plus présentes. Les projections

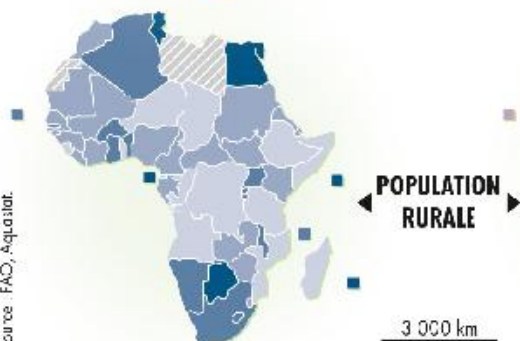
pour 2025 prévoient un état de stress hydrique pour douze pays et un possible état de pénurie pour l'Afrique du Sud, le Cap-Vert, les Comores et l'ensemble des pays d'Afrique du Nord et de la Corne. Pour répondre à ce défi, les États africains ont élaboré en 2000 le document « Vision africaine de l'eau 2025 », avec pour objectif la mise en valeur et la gestion des ressources mal ou non exploitées à l'échelle internationale. Le Conseil des ministres chargés de l'eau, créé en 2002, tente de coordonner la coopération régionale dans les 63 bassins fluviaux transfrontaliers du continent, où se trouvent 93 % des eaux de surface, 64 % de la superficie du continent et 77 % de la population africaine. Mais sur les trente États disposant d'une législation sur l'eau, seuls neuf la mettent en œuvre. De plus, la mise en place d'institutions régionales de gestion de la ressource est laborieuse, voire conflictuelle. C'est pourtant à l'échelle supranationale que la problématique de l'eau peut être résolue, une coordination publique étant indispensable pour favoriser le développement. Par exemple, l'irrigation, encore peu répandue – 7,7 millions d'hectares sur 38 millions potentiels selon la FAO – va croître pour faire face aux besoins alimentaires.

La concurrence avec les autres usages de l'eau devra être régulée.

L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT

Accès à l'eau potable (2015)

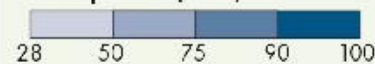
Assainissement (2015)



Source : FAO, Aquastat.

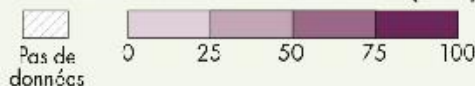
Source : Unicef-DHS, 2015.

Part de la population ayant accès à l'eau potable (en %)



* Données autres

Part de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées (en %)



Lac Tchad : pression démographique et changement climatique

Partagé entre quatre pays (Cameroun, Niger, Nigeria, Tchad), le lac Tchad illustre bien les incertitudes qui entourent le devenir des zones humides africaines face à la pression démographique et aux effets du changement climatique. Son avenir dépendra largement des choix des pays riverains, tant en matière de coopération pour la gestion des ressources en eau qu'en termes de modèles de développement agricole et territorial.

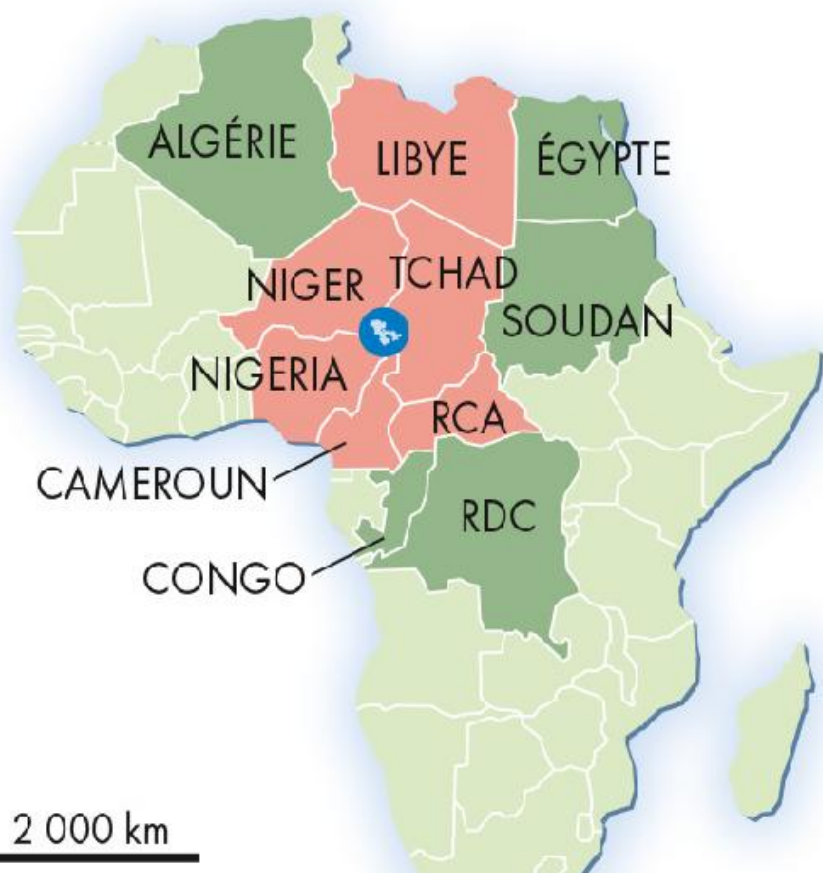
Un lac changeant

Le lac Tchad est un plan d'eau endoréique – ses eaux n'atteignent pas la mer – marqué par une grande variabilité. Peu profond (3 m au maximum), il est soumis à une très forte évaporation du fait de sa proximité avec le Sahara. Sa surface varie chaque année au rythme des crues et décrues du Chari et du Logone, cours d'eau fournissant 85 % des apports. L'irrégularité de ces tributaires, au régime tropical, explique les changements interannuels.

Depuis le début du XX^e siècle, plusieurs états du lac ont été observés. Durant les décennies 1950 et 1960, il formait un « Moyen lac » d'un seul plan d'eau de 20 000 km². Les sécheresses des décennies 1970 et 1980 l'ont transformé en « Petit lac », composé de deux cuvettes (nord et sud) séparées par des hauts fonds et entourées de marécages. De 1973 à 1994, on a observé de fréquentes situations de « Petit lac sec », durant lesquelles la crue n'alimente pas la cuvette nord. La superficie du lac atteint 2 000 km² en 1984, ravivant la peur d'une disparition. Depuis 1991, la cuvette nord est alimentée chaque année et la superficie moyenne inondée est de 10 000 km².

Les effets du changement climatique sur l'hydrologie lacustre demeurent incertains. Les modèles du GIEC disponibles en 2016 divergent sur l'évolution de la pluviométrie, donc du bilan hydrique, dans cette partie de l'Afrique, ce qui révèle le besoin de données hydrologiques.

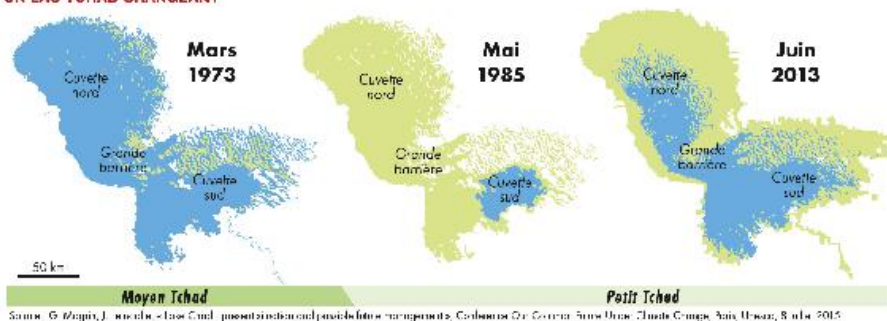
LE LAC TCHAD ET LA CBLT



Commission du bassin du lac Tchad (CBLT)

-  Pays membre
-  Observateur ou membre potentiel

UN LAC TCHAD CHANGEANT

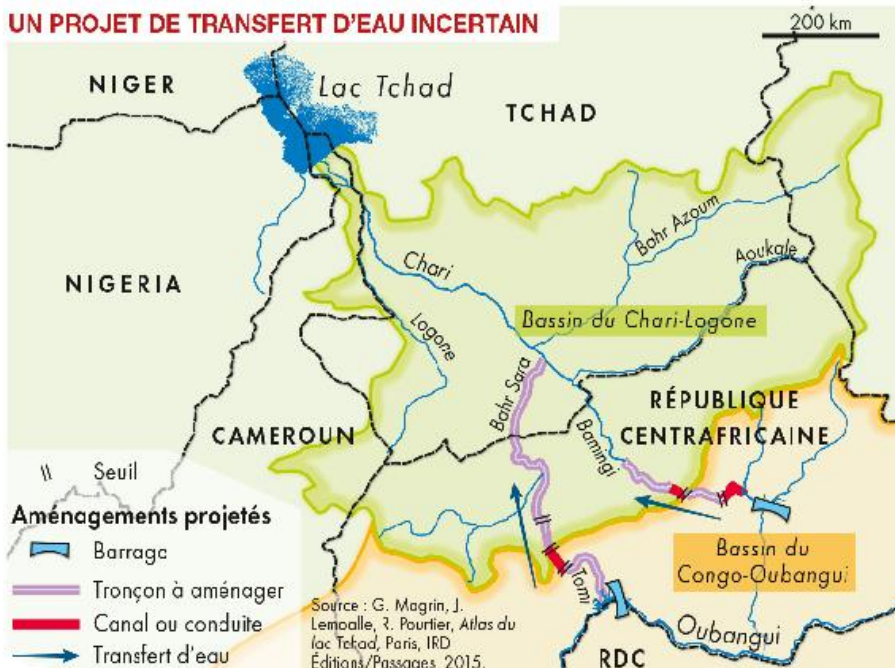


Une prospérité menacée

Avant que l'insurrection de Boko Haram n'y sème la terreur depuis 2014, le lac Tchad faisait figure d'îlot de prospérité au Sahel. Les politiques publiques y ont une faible part : le Tchad, et surtout le Nigeria, ont tenté d'y développer l'irrigation, mais ces projets ont échoué (Bornou nigérian) ou sont restés modestes (polders de Bol au Tchad).

Durant les décennies 1970 et 1980, en revanche, le retrait des eaux a libéré des terres pour les cultures et les pâturages de décrue, les sécheresses poussant pêcheurs, agriculteurs et éleveurs de l'arrière-pays à s'installer dans les îles et sur les rives du lac. Les rives sud, en particulier, sont devenues un foyer d'innovation agricole original : les populations y ont développé des formes intensives d'exploitation du milieu fondées sur la mobilité, la pluriactivité (pêche, agriculture, élevage) et la multifonctionnalité (certains espaces servant successivement au cours de l'année aux trois activités). Les produits agricoles (maïs, haricots, légumes, poissons, bovins, etc.) ont stimulé une économie transfrontalière très active : ils contribuent à la sécurité alimentaire d'un vaste arrière-pays polarisé par deux villes millionnaires, N'Djaména et Maiduguri. Malgré l'augmentation de la pression foncière, les tensions sociales restaient limitées grâce à l'absence de revendication de droits exclusifs et à la médiation de chefferies coutumières respectées.

UN PROJET DE TRANSFERT D'EAU INCERTAIN



Un besoin de coopération régionale efficace

La dimension internationale du lac et de son bassin, dans un environnement géopolitique instable, a rendu difficile la gestion des eaux. Celle-ci relève de la Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), créée en 1963. Réorganisée au cours des années 2000, elle s'efforce de mettre en place des mécanismes d'allocation négociée de l'eau entre États riverains respectant les équilibres écologiques. Or la Charte de l'eau adoptée en 2012 tarde cependant à être mise en œuvre.

La peur de la disparition du lac, née des sécheresses des années 1980, a amené la CBLT à porter un projet de transfert des eaux depuis le bassin de l'Oubangui, censé « sauver le lac Tchad » et défendu dans nombre de rencontres internationales. Outre le diagnostic discutable sur lequel il repose, ce projet soulève des interrogations sur ses finalités, ses impacts environnementaux, sociaux, géopolitiques et sa viabilité financière : son coût serait considérable, de 7 à 14 milliards de dollars selon les options.

Le débat a le mérite de poser la question de l'adéquation entre des ressources en eau limitées et la forte augmentation de la population en contexte de pauvreté. Pour nourrir et employer les 130 millions d'habitants du bassin

Le Nil, un fleuve toujours plus convoité

Le bassin versant du plus long fleuve africain (6 670 km) couvre 3 millions de km², soit 10 % de la surface du continent : les 250 millions de personnes qui y vivent dépendent en grande partie du Nil pour l'eau potable, l'agriculture et l'électricité. La croissance démographique impose une exploitation accrue du fleuve, avec de nouveaux barrages et des prélèvements plus élevés. Les écosystèmes et les équilibres géopolitiques pourront-ils être préservés ?

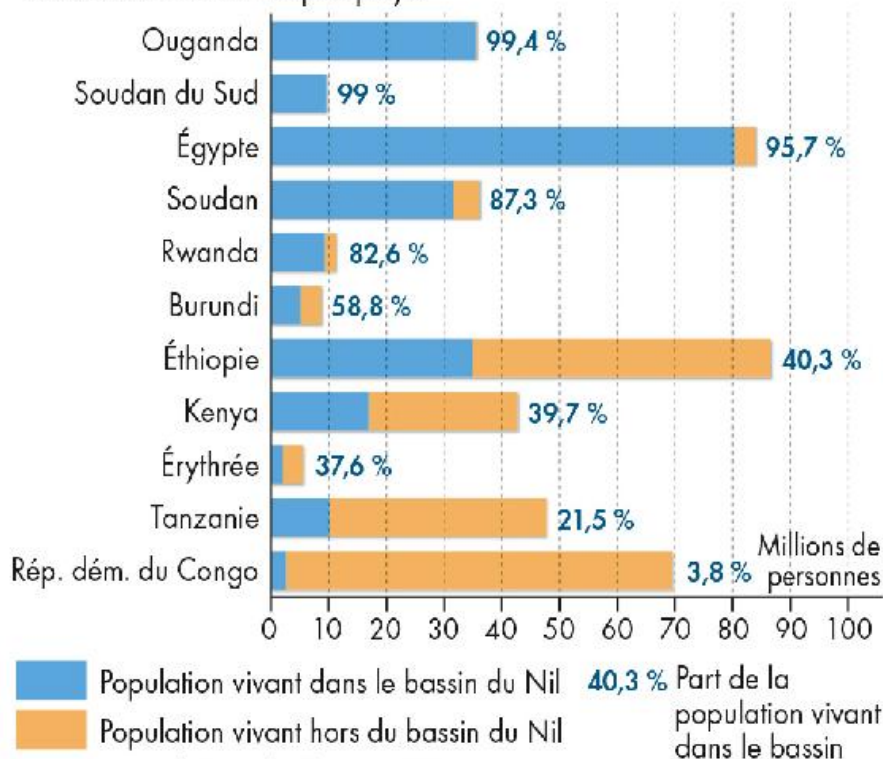
Des tropiques au désert

Depuis le lac Victoria et les hautes terres éthiopiennes jusqu'à son delta méditerranéen, le Nil, dont les deux principaux affluents (Nil Bleu et Nil Blanc) se rejoignent à Khartoum, traverse des milieux aux climats très différents. Drainant des régions bien arrosées, le Nil Bleu contribue à 60 % du débit total du fleuve. Le Nil Blanc perd une partie de son volume en traversant le marais du Sudd (Soudan du Sud) et n'apporte que 15 % du débit total. Après la traversée du désert de Nubie, marquée par une forte évaporation, le Nil arrive à son embouchure avec un débit moyen de 2 830 m³ par seconde. Ce débit modeste (celui du Congo est supérieur à 41 000 m³ à l'embouchure) est par ailleurs soumis à de fortes variations saisonnières, en partie régulées en aval du haut barrage d'Assouan (Haute-Égypte).

Depuis le début du XX^e siècle, la multiplication des barrages sur le cours principal du fleuve et de ses affluents a permis de développer la production hydroélectrique et l'agriculture irriguée – près de 90 % des eaux prélevées – principalement en Égypte et au Soudan. En aval d'Assouan, la salinisation des eaux s'accroît avec la régulation des crues et la réduction du volume d'eau à l'embouchure, tandis que la fertilité des sols souffre de la réduction des apports alluvionnaires.

POPULATION DU BASSIN DU NIL EN 2013

Nombre d'habitants par pays



Source : Initiative du Bassin du Nil, rapport 2013.

Des ressources sous pression

Selon les projections, le bassin versant du Nil comptera 320 millions de personnes en 2025, dont 115 en zone aride (Nord du Soudan et Égypte). À la pression démographique s'ajoutera celle de l'agriculture irriguée, qui sera développée dans tout le bassin. Dans ce contexte, l'amélioration des techniques d'irrigation et l'adoption d'un accord de partage des eaux sont les défis à relever pour combiner développement et préservation des ressources.

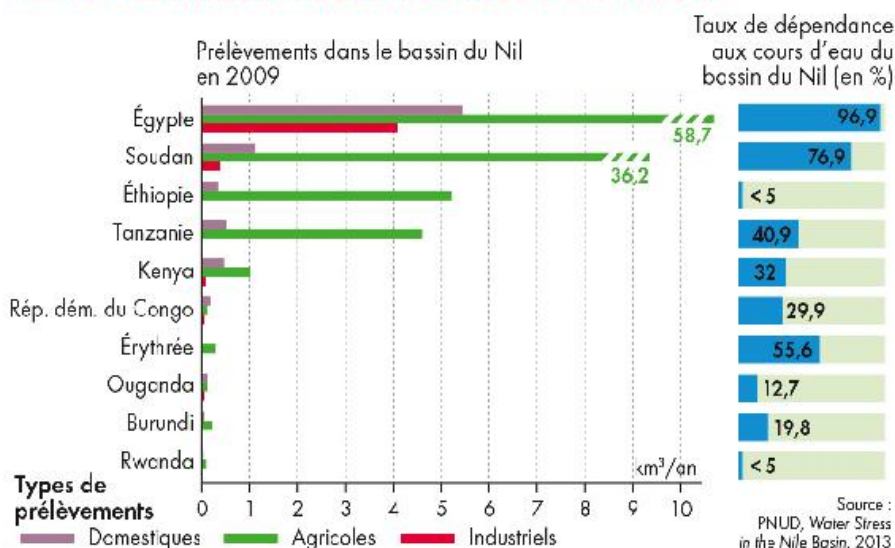


L'eau du développement : rivalités croissantes

Parmi les onze pays sur lesquels s'étend le bassin versant, l'Égypte présente un profil particulier avec un PIB de 3 198 dollars par an et par habitant en 2014, très supérieur aux autres pays du bassin (286 pour le Burundi, 714 pour l'Ouganda). Son agriculture, entièrement dépendante des eaux du Nil, ne

parvient toutefois pas à répondre à la demande de sa population (la moitié de sa consommation alimentaire est importée). Les projets de mise en eau de la vallée de Toshka, à partir du lac Nasser, et de développement de périmètres irrigués dans le Sinaï permettront d'étendre les surfaces cultivées, non sans exposer l'Égypte à une dépendance accrue envers les eaux du fleuve. Or les prélèvements vont augmenter car les pays situés en amont misent sur une plus grande exploitation du Nil pour soutenir leur développement. Le Soudan, qui a besoin de renforcer son agriculture et sa production électrique, dispose, avec le soutien de ses partenaires, des ressources nécessaires pour de nouveaux aménagements. La Tanzanie et l'Ouganda projettent également de développer l'irrigation en pompant dans les eaux du lac Victoria. L'Éthiopie, enfin, construit sur le Nil Bleu l'immense barrage de la Grande Renaissance éthiopienne, d'une capacité de 6 000 mégawatts et dont la retenue devrait permettre l'extension des surfaces irriguées (seulement 3 % des terres cultivées du pays aujourd'hui).

TAUX DE DÉPENDANCE AUX COURS D'EAU DU BASSIN DU NIL



Un tournant géopolitique ?

Ce projet de barrage sur le Nil Bleu a provoqué, dès 2011, de vives tensions entre l'Éthiopie et l'Égypte. Le Caire y a vu une menace sur les droits acquis lors des accords de 1929 et de 1959 signés avec le Soudan, au sujet du partage de l'eau, que l'Éthiopie et le Kenya ne reconnaissent pas. La signature d'un accord

La déforestation en question

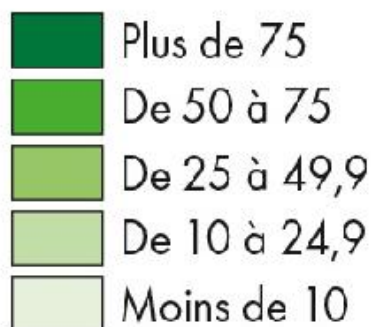
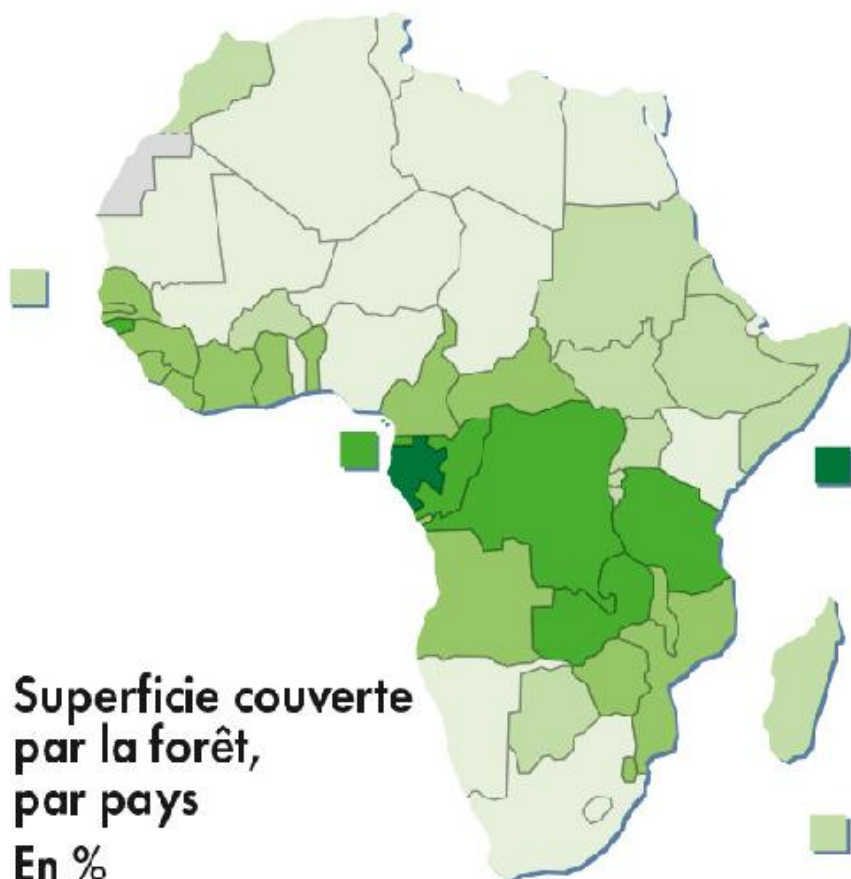
Si la déforestation ralentit au niveau mondial, elle continue de progresser en Afrique, où la FAO a estimé une perte nette de 14,2 millions d'hectares entre 2010 et 2015. Stable en Afrique du Nord, la forêt recule à un rythme annuel de 0,26 % en Afrique centrale, 0,65 % en Afrique australe et orientale et 1,1 % en Afrique occidentale. Cette tendance fait du continent l'une des principales cibles des mécanismes de protection déployés à l'échelle mondiale.

Diversité des processus

Parmi les dix pays de la planète ayant la plus forte baisse annuelle de superficie forestière entre 1990 et 2015 figurent le Nigeria, la Tanzanie, le Zimbabwe et la RDC, chacun ayant perdu entre 300 000 et 400 000 hectares de forêt chaque année. Pour l'essentiel, les facteurs de déforestation et de dégradation des forêts africaines sont d'origine anthropique, même si les sécheresses contribuent à fragiliser les formations arborées sahéliennes et si des parcelles de forêts plantées souffrent occasionnellement de maladies ou d'insectes ravageurs. Les plus puissants facteurs de déforestation sont les défrichements préalables à l'extension des surfaces cultivées, l'exploitation des grumes, les feux de brousse liés à la chasse ou au pastoralisme et surtout l'augmentation de la consommation de bois combustible (liée à la croissance démographique et l'urbanisation). Le bois de feu représente 97 % des extractions annuelles de bois en Éthiopie (100 millions de m³) et 94 % en RDC (76 millions de m³). En Ouganda, la réduction des surfaces boisées est due à l'extension des terres agricoles : les premières sont passées de 19,3 % du territoire en 1990 à 11,7 % en 2013, les secondes de 62,6 % à 71,8 % dans le même temps.

Dans d'autres pays, les surfaces boisées progressent, dont le Gabon où la forêt a gagné un million d'hectares depuis 2010. En Côte d'Ivoire et au Ghana, l'arboriculture marchande (cacao, café, hévéa...) a presque entièrement éliminé les forêts primaires qui n'y représentent plus aujourd'hui que 400 000 à 600 000 ha (4 à 6 % des surfaces boisées). Néanmoins, depuis les années 1990, des forêts se reforment par régénération naturelle et par un effort de reboisement (20 000 ha/an depuis 2010 pour le Ghana) : la Côte d'Ivoire a gagné 180 000 ha de forêts depuis 1990, le Ghana plus de 700 000.

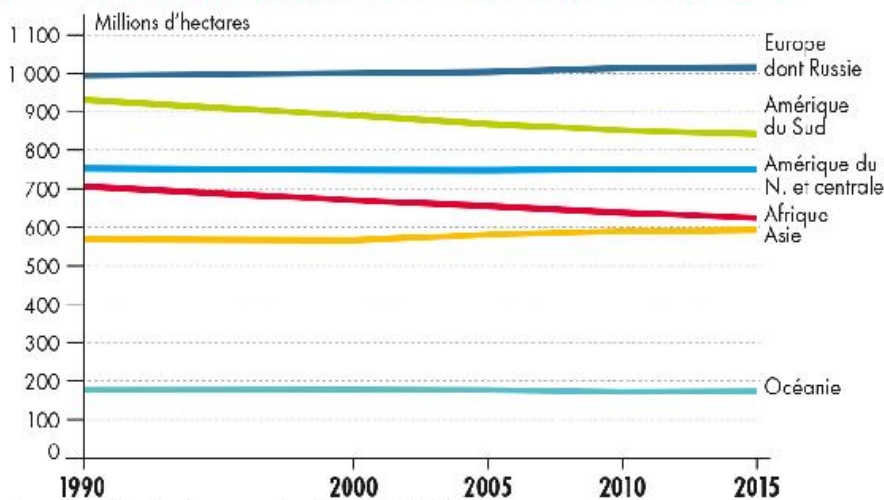
LES FORÊTS EN AFRIQUE



2 000 km

Source : FAO,
Évaluation des
ressources forestières
mondiales 2015.

L'ÉVOLUTION DE LA FORÊT DANS LES GRANDES RÉGIONS DU MONDE



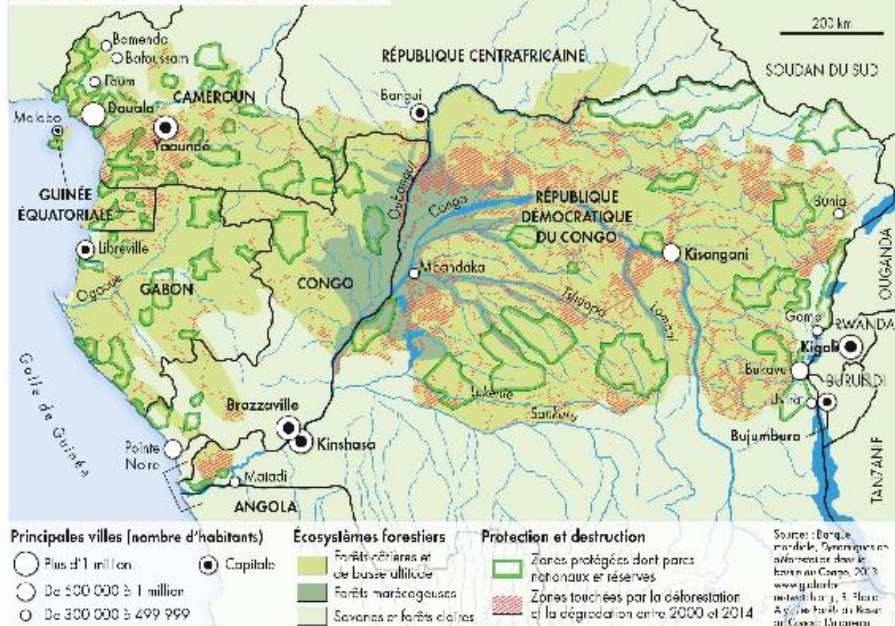
...

La forêt du bassin du Congo en danger ?

La plus vaste et la plus emblématique forêt du continent était plutôt épargnée, encore récemment, mais des signes de dégradation et de déforestation s'observent désormais avec l'intensification de son exploitation. Cette forêt de 220 millions d'hectares s'étend sur six pays où résident 100 millions de personnes. En partie corrélé à la densité de population, le taux d'exploitation des forêts reste faible : moins d'1 m³ par hectare en moyenne. Les pays du bassin du Congo fournissent 3 % de la production mondiale de bois rond tropical et une part encore plus marginale du bois transformé.

À côté de l'exploitation industrielle, la production informelle artisanale se développe, poussée par une forte demande en bois de feu et en bois de construction des pays du bassin et des voisins (Tchad, Soudan et même Niger et Égypte). Elle aurait dépassé la production formelle au Cameroun et en RDC, où se créent, dans les zones les plus accessibles, des poches de surexploitation (prélèvements supérieurs au seuil de régénération). Si la faible densité du réseau routier protège encore le cœur de la forêt, elle constitue un frein pour l'essor d'autres activités. Pour les pays du bassin, tracer des voies de développement permettant d'éviter une grave déforestation sera un défi majeur.

LA DÉFORESTATION DANS LE BASSIN DU CONGO



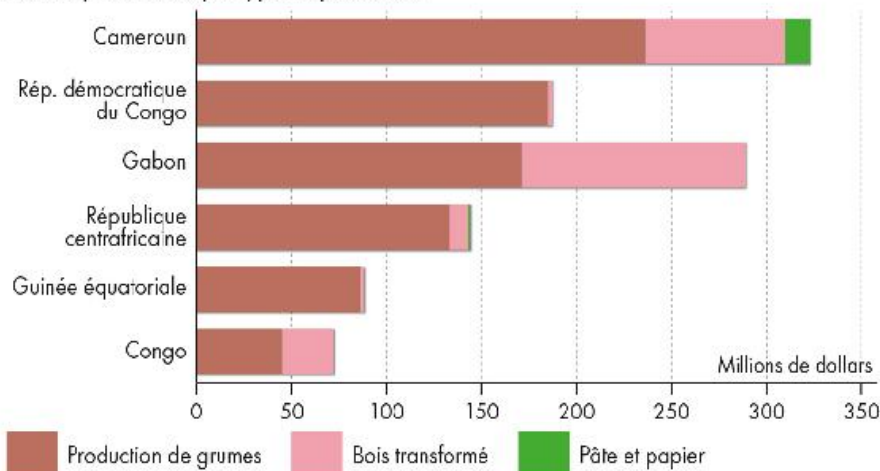
Les forêts africaines, enjeu « glocal »

Les enjeux de la déforestation sont à la fois locaux (dégradation des sols, perte de ressources végétales et fauniques pour les populations) et globaux (biodiversité et stock de carbone). La forêt primaire a de ce point de vue une valeur particulière, car elle constitue encore 37 % des forêts africaines (67,3 % de celles de la RDC, moins de 9 % en RCA). Aux programmes de conservation nationaux et internationaux s'ajoutent progressivement des plans pour une gestion raisonnée des forêts.

Le programme des Nations unies REDD+ (Reducing emissions from deforestation and forest degradation) permet aux États africains d'obtenir des fonds des pays du Nord en échange de la mise en place de vastes concessions forestières, destinées à constituer des stocks de carbone. Avec 15 % des forêts du monde (624 millions d'hectares) et 23,6 % des stocks mondiaux de carbone dans la biomasse, l'Afrique dispose d'un patrimoine à forte valeur. Or, enrayer les processus de dégradation et de déforestation ne dépend pas que des plans de gestion. En l'absence d'alternative énergétique, la consommation de bois de feu progressera dans les années à venir. De même, dans les conditions actuelles, les agricultures africaines peuvent difficilement répondre au défi alimentaire sans accroître les surfaces cultivées et donc les défrichements.

L'EXPLOITATION DU BOIS

Valeur ajoutée brute par type de production



Source : Banque mondiale, *Dynamiques de déforestation dans le bassin du Congo*, 2013.

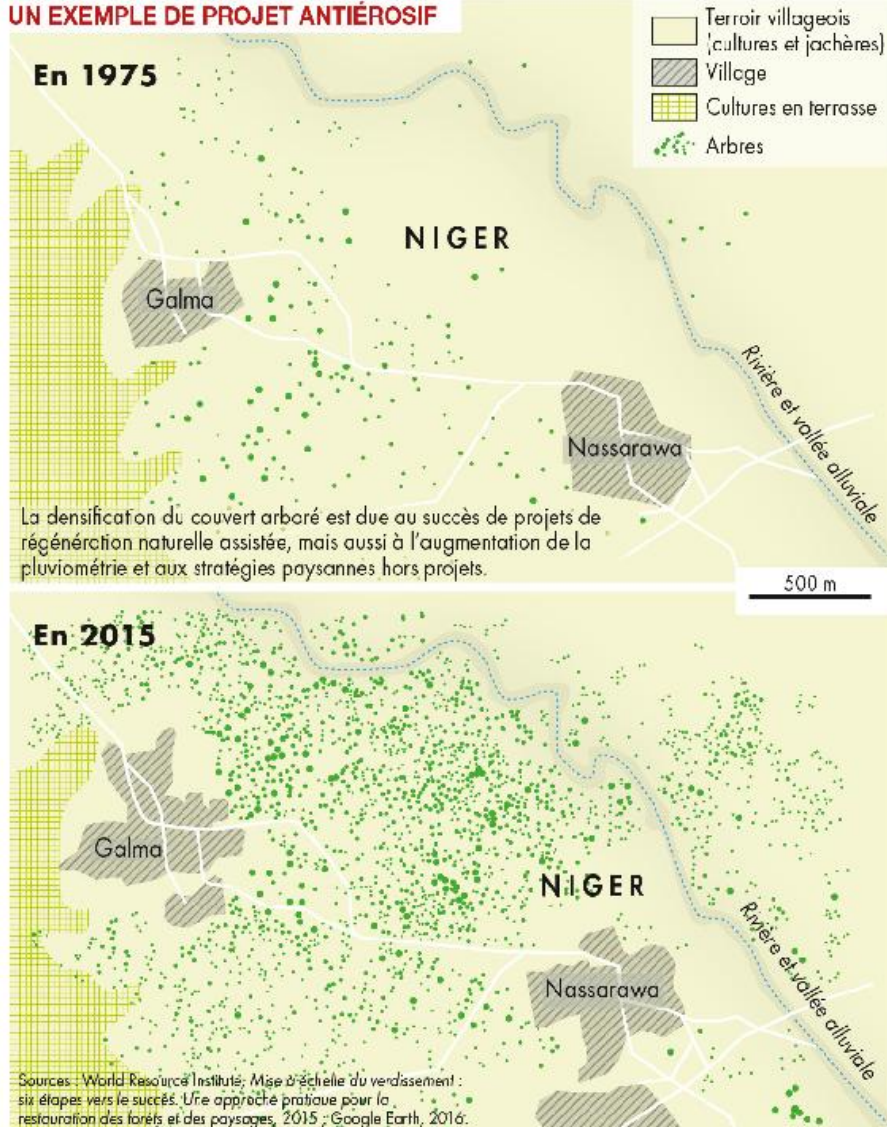
La désertification : définition et réponses

Le continent africain est particulièrement affecté par la désertification, notion complexe et controversée : ses vastes zones sèches subissent de fortes pressions environnementales, liées à la croissance démographique dans des contextes de pauvreté et d'incertitude climatique. La lutte contre la désertification a pris la forme d'actions articulant objectifs économiques et gestion des équilibres écologiques en milieu semi-aride.

Définir la désertification

Le terme de désertification demeure flou. Il a donné lieu à des controverses portant sur sa nature (processus ou état du milieu), sa réversibilité éventuelle et, surtout, ses causes (action humaine et/ou dynamiques naturelles). Cette notion doit beaucoup à l'histoire environnementale de l'Afrique : son premier usage scientifique, en 1927, est attribué à Louis Lavauden, à propos de la dégradation des forêts du Sud tunisien. En 1949, André Aubréville écrivait à propos de secteurs de l'Oubangui, dans l'actuelle RCA : « ce sont de véritables déserts qui naissent sous nos yeux dans des régions où il tombe annuellement de 700 à plus de 1500 mm de pluie ». Les sécheresses des années 1970 et 1980 ayant affecté le Sahel ont inspiré la thèse d'une avancée du Sahara de 5,5 km par an, idée rapidement rejetée par la communauté scientifique mais couramment reprise par des médias. Elles ont surtout servi de déclencheur à une mobilisation internationale : mise en place en 1973 du Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et adoption en 1994 de la Convention des Nations unies contre la désertification. Selon celle-ci, « le terme de désertification désigne la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches par la suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines ». Elle ne doit pas être confondue avec la désertisation (extension des conditions naturelles des déserts).

UN EXEMPLE DE PROJET ANTIÉROSIF



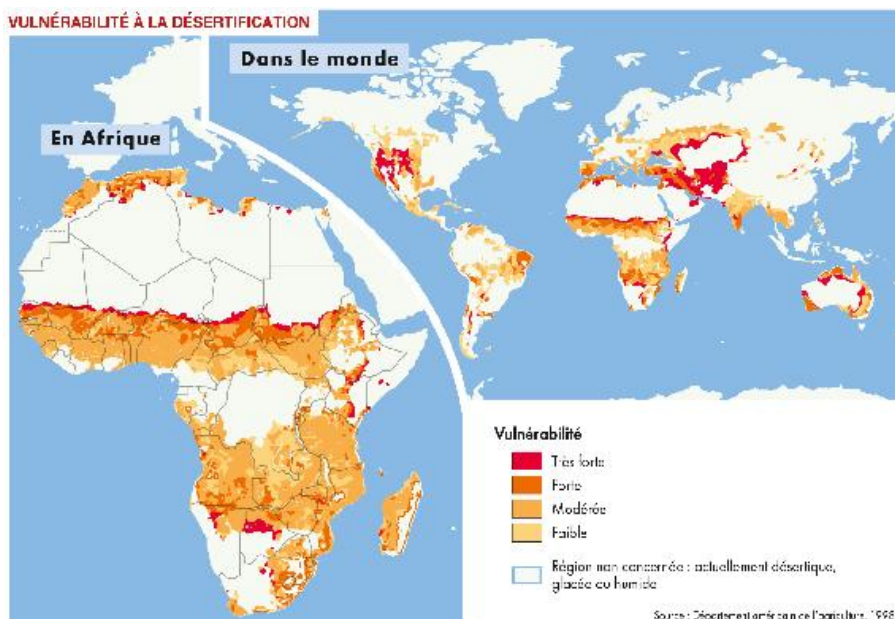
Sociétés et économies rurales menacées

La désertification affecte principalement les zones semi-arides situées sur les pourtours des grands déserts : Afrique du Nord, bande sahélienne, Corne de l'Afrique et Afrique australe. En 2009, 13 millions de km² sont susceptibles d'être dégradés sur les 30 millions que compte le continent. Plus de 3 millions

de km² sont déjà considérés comme dégradés (2,5 millions modérément et 0,75 fortement). Les situations locales sont cependant très contrastées selon la vulnérabilité des milieux, les pressions qui s'exercent et les savoir-faire des sociétés.

La désertification est largement due au raccourcissement des jachères, au défrichement (agriculture, usage du bois comme combustible), au surpâturage et à l'irrigation mal maîtrisée. Dans ce contexte, le couvert végétal et les sols subissent l'érosion, la salinisation, parfois de l'ensablement, ainsi qu'une baisse de disponibilité en eau. Les sécheresses – déficits de pluies par rapport à la normale – sont davantage des révélateurs de ces dégradations que leurs causes.

Les dynamiques environnementales sont néanmoins complexes : le retour des pluies depuis les années 1990 a provoqué un reverdissement de certains secteurs du Sahel (visible par satellite), preuve de la résilience des milieux. La diversité végétale a cependant reculé.



La Grande Muraille verte en question

Au milieu des années 2000, plusieurs chefs d'États africains imaginent d'édifier une « Grande Muraille verte » contre la désertification. Cette muraille, héritière de projets ayant fait de l'arbre l'instrument principal de lutte contre la

désertification (Algérie, Burkina), est à l'origine un projet de reboisement pour bloquer l'« avancée du désert » : il devait s'étendre du Sénégal à Djibouti sur une longueur de 8 000 km d'est en ouest et une largeur de 15 km du nord au sud. Au gré des ajustements, le projet a évolué. Adossé à un partenariat scientifique chargé d'étudier les dynamiques en cours, il constitue un catalyseur de financements des meilleures pratiques de préservation environnementale et de développement rural : plantation, haies, dispositifs anti-érosifs, périmètres maraîchers, agroforesterie participative.

La Grande Muraille est emblématique des difficultés de la mondialisation environnementale. Associant de nombreux acteurs institutionnels et évoquée lors de multiples événements globaux, elle tarde à se concrétiser au-delà de quelques secteurs aménagés au Sénégal. Elle mobilise des financements internationaux mais peine à s'articuler avec les projets (agricoles ou pastoraux) des acteurs locaux.



L'Afrique des aires protégées

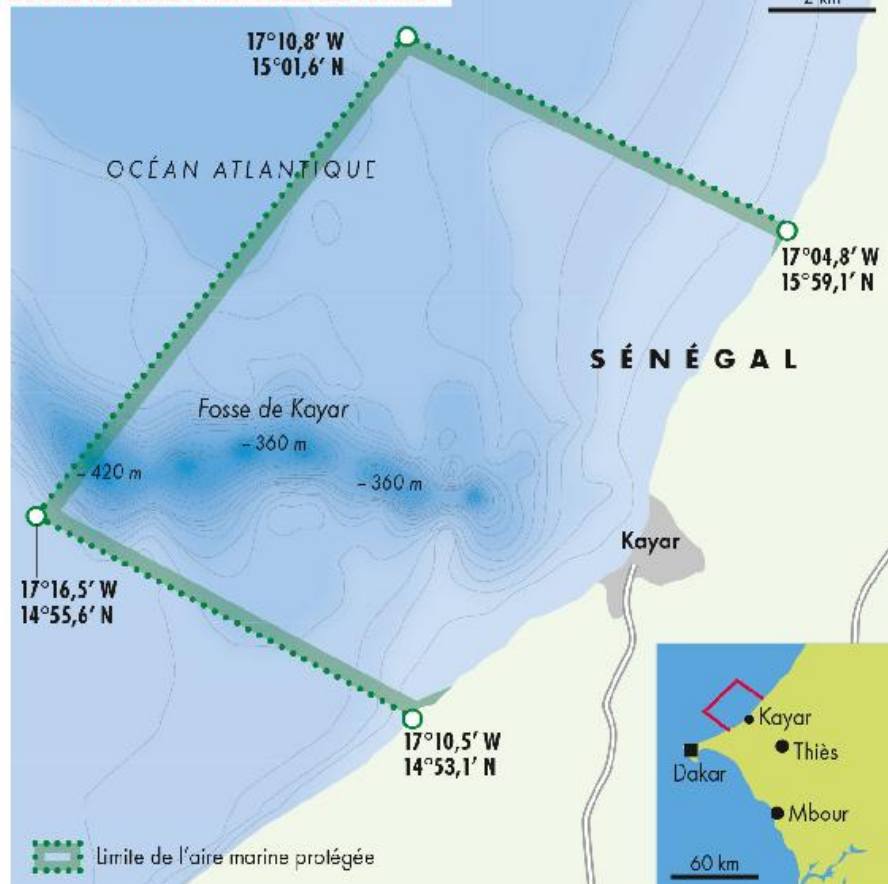
Les aires protégées africaines s'étendent en 2015 sur près de 4 millions de km², soit 15 % de la surface du continent (10 % en 2000), ce qui est proche de l'objectif (17 %) de la convention d'Aichi sur la diversité biologique. Ce progrès montre la volonté des États d'utiliser les nombreux dispositifs internationaux de conservation et de protection de la nature, mais il ne se traduit pas toujours par une protection effective de l'environnement sur le terrain.

Une grande diversité d'aires protégées

Figures emblématiques des aires protégées africaines, les grands parcs abritant la faune sauvage d'Afrique orientale et australe, comme celui du Serengeti en Tanzanie, masquent une réalité variée. Le PNUE recense environ 7 500 sites sur le continent : ils comprennent les espaces de conservation ou de protection de la nature reconnus par l'UICN (réserves naturelles, parcs nationaux, etc.), tels que le parc transfrontalier du W (Bénin, Burkina Faso et Niger), ou ceux relevant d'un dispositif international, comme le complexe des lacs Ambondro et Sirave à Madagascar, récemment inscrit sur la liste des sites Ramsar. Les structures privées telles que la réserve de chasse de Sabi Sands jouxtant le parc Kruger en Afrique du Sud complètent cette liste.

Cependant, la multiplication des aires protégées n'est pas un gage de protection et de conservation effectives d'écosystèmes ou d'espèces menacées. Plusieurs parcs africains sont en effet des « parcs de papier », dont l'existence se réduit à un statut et à des limites sur les cartes. L'instabilité politique et les conflits armés, le développement des réseaux routiers ou des activités extractives, ou encore des budgets insuffisants et des gestions inefficaces sont à l'origine de la dégradation des ressources de nombreux parcs. Ainsi, pendant les conflits armés qui ont ravagé l'est de la RDC, les parcs nationaux (dont l'iconique Virunga) furent très affectés par le braconnage, la déforestation et l'exploitation minière.

L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE KAYAR



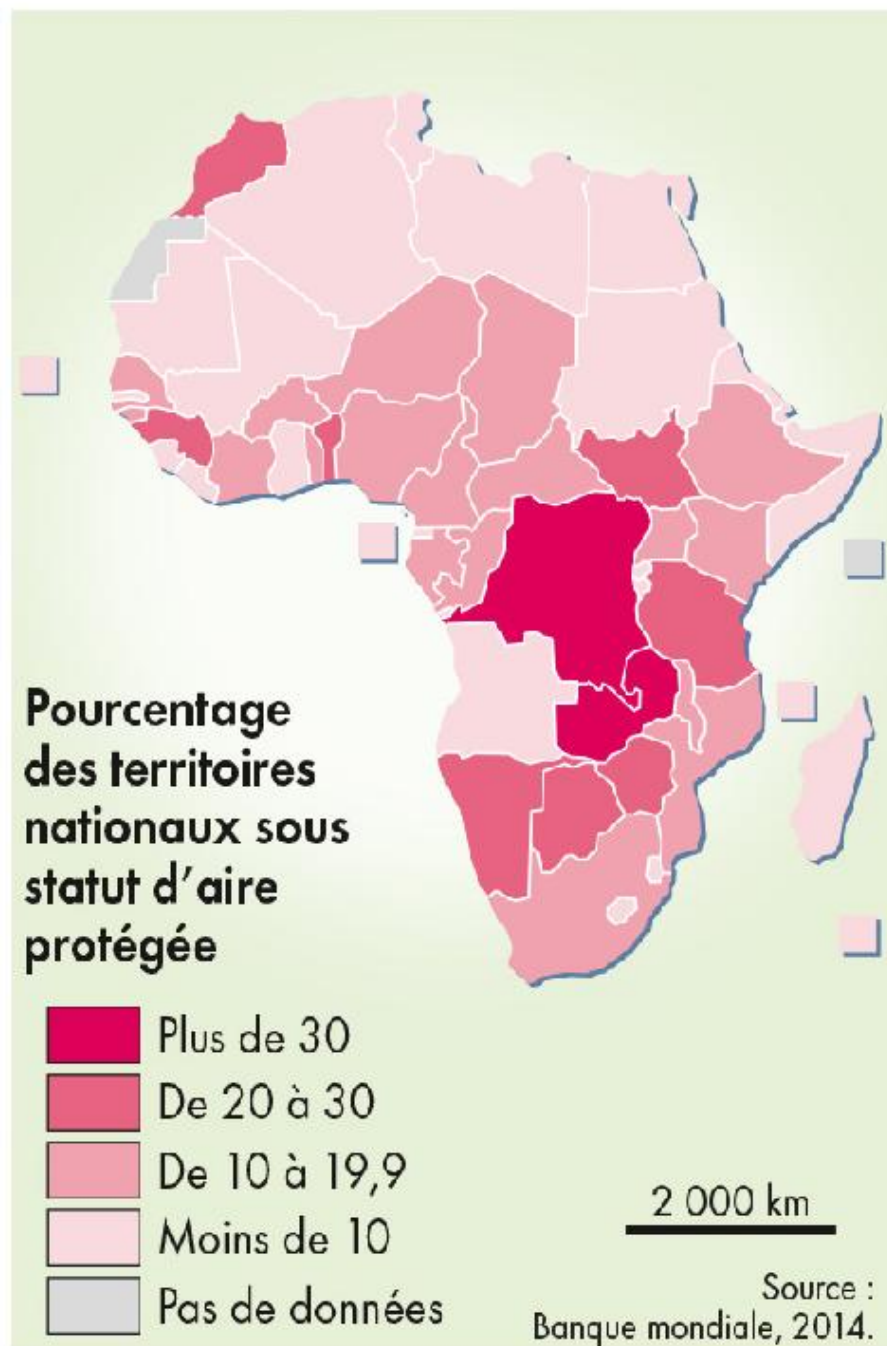
...

Concilier protection et développement

L'objectif de protection et de conservation des patrimoines environnementaux se heurte souvent en Afrique à celui du développement, processus consommateur de ressources naturelles. Concilier les deux est un enjeu pour les aires protégées, dont les emprises spatiales entravent les activités agricoles, pastorales ou extractives. La création de quelques emplois directs et indirects pour les populations riveraines (parfois déplacées hors des espaces protégés) est une mince compensation. Les revenus du tourisme de vision ou de la chasse sont encore trop faibles pour assurer une rentabilité à des aires protégées qui pèsent sur les budgets environnementaux des États. Ces aires protégées sont soutenues par les grandes ONG et l'aide publique. Ainsi, avec

une contribution de 9 millions d'euros, l'AFD et le FFEM sont les principaux partenaires financiers du parc des Quirimbas (Mozambique), créé en 2002 avec l'appui du WWF. Ces ressources extérieures sont indispensables au fonctionnement, voire à la survie, d'un grand nombre d'aires protégées. Mais en imposant des normes et des modèles de protection conduisant à une réduction de la souveraineté des États sur de vastes territoires, les grandes ONG occidentales sont parfois accusées d'exercer une forme d'ingérence écologique et de promouvoir un néocolonialisme vert.

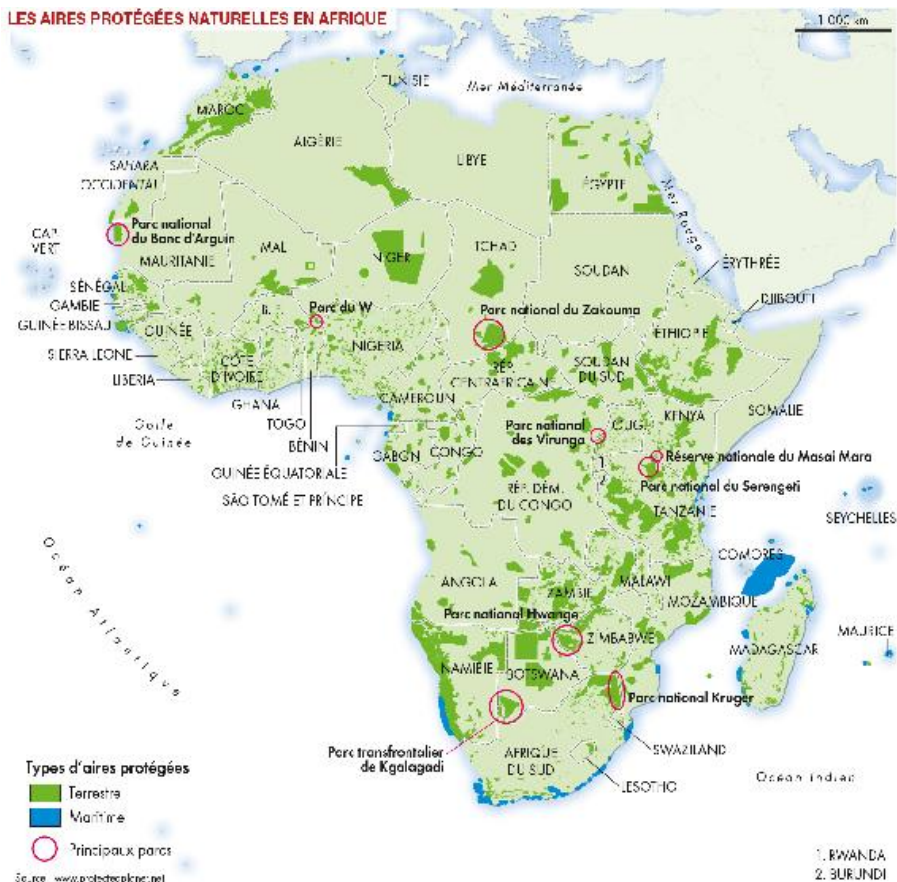
ÉTENDUE DES AIRES PROTÉGÉES



Aires marines protégées et gestion durable des ressources

Le nombre d'AMP a fortement augmenté en Afrique depuis les années 2000. Plusieurs d'entre elles combinent les objectifs de protection d'écosystèmes marins menacés et de gestion de ressources halieutiques, en s'appuyant sur une gestion participative. C'est le cas de celle de Kayar au Sénégal : créée en 2004 au nord de Dakar, elle s'étend sur un territoire de 171 km² et recèle une fosse marine profonde de 3000 m, dont la richesse halieutique est assurée par le phénomène d'upwelling. Chaque année, 500 à 700 pirogues de pêcheurs y capturent 34 000 tonnes de poisson, soit 8 % des produits de la pêche artisanale du Sénégal. L'AMP de Kayar, qui repose sur la participation des communautés de pêcheurs tant pour la définition des règles de pêche (interdiction des filets dormant) que sur leur application, a permis d'enrayer la raréfaction des ressources observée dès les années 1970 et d'aplanir les relations conflictuelles entre les pêcheurs locaux et ceux d'autres régions.

LES AIRES PROTÉGÉES NATURELLES EN AFRIQUE





Un tournant économique ?

L'économie africaine dépend encore beaucoup de l'exportation de produits primaires (agricoles et miniers) peu ou pas transformés. La longue histoire de l'intégration du continent à la mondialisation est en effet caractérisée par des relations asymétriques avec les pôles européens dominants : elle s'ébauche avec le système de la traite au XVI^e siècle et se confirme durant la colonisation et au-delà. Les tentatives d'industrialisation post-indépendances ont globalement échoué. Ce modèle d'extraversion est indissociable du mal développement : grande vulnérabilité aux baisses cycliques des prix des matières premières et faiblesse de la valeur ajoutée. Depuis le début des années 2000, l'hypothèse d'une émergence africaine est à l'ordre du jour. Elle repose sur la croissance démographique et urbaine qui élargit les marchés nationaux et régionaux, l'augmentation des investissements étrangers (les pays émergents s'ajoutant aux partenaires traditionnels) et l'essor de nouveaux secteurs (notamment dans les services). L'Afrique fait figure de nouvelle frontière du capitalisme, susceptible de prendre le relais d'une Asie où le coût de la main-d'œuvre augmente. Cependant, de tels changements sont-ils suffisants pour remettre en cause les structures héritées ?

Permanence des économies primaires ou émergence ?

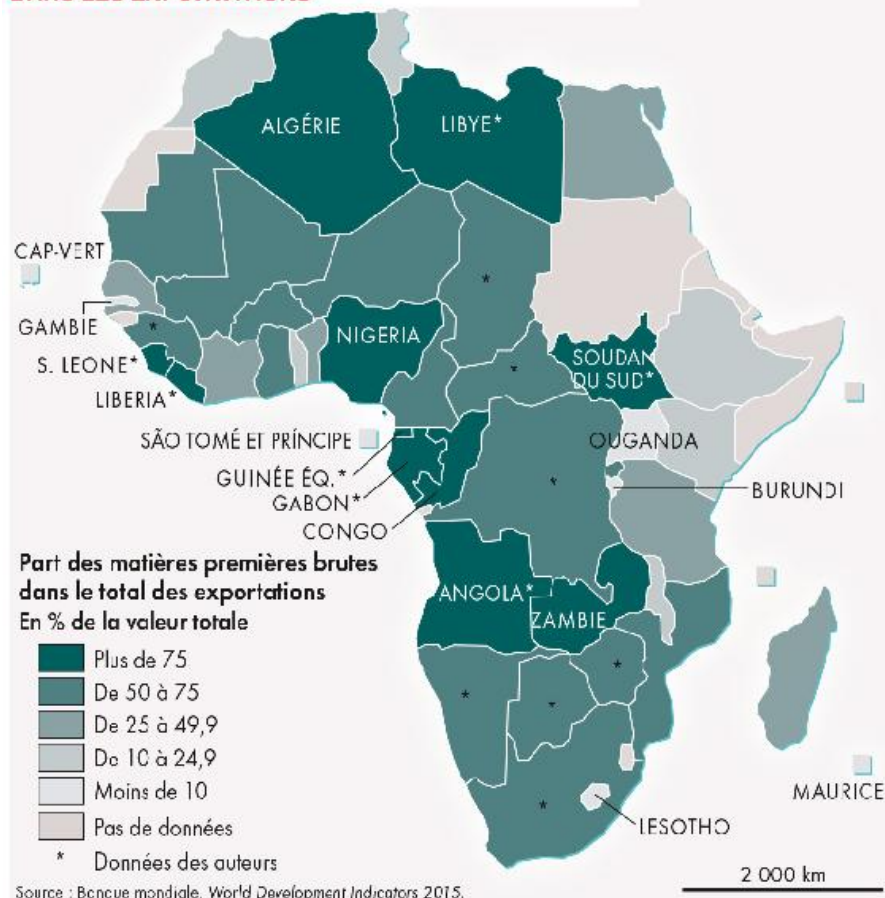
L'Afrique a connu de 2000 à 2014 une conjoncture favorable liée notamment au prix élevé des matières premières, situation ayant conduit à évoquer une « émergence » africaine. Cependant, les structures productives demeurent marquées par le poids du secteur primaire, agricole ou extractif, et une forte vulnérabilité. L'émergence n'est en effet pas le reflet mécanique de la croissance et la transformation structurelle des économies reste encore à réaliser.

L'Afrique de la croissance

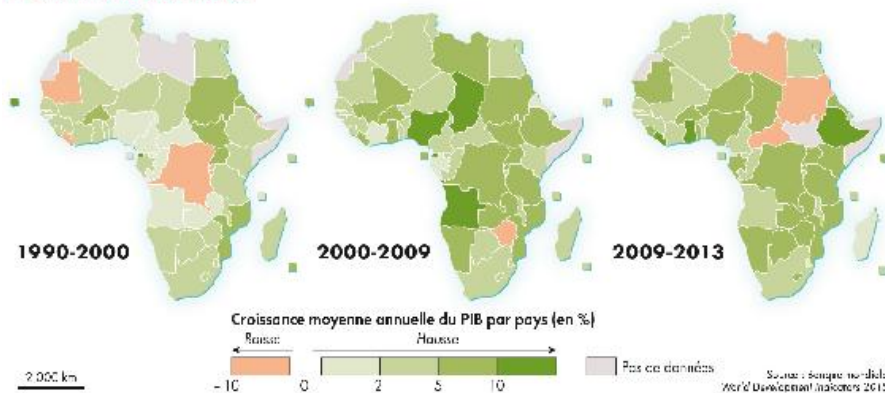
Après deux décennies de faible croissance, l'Afrique a renoué avec une dynamique positive. Dans un contexte d'essor démographique et de grande pauvreté, la croissance économique est plus qu'ailleurs un impératif du développement : en Afrique subsaharienne, elle doit dépasser 3 % pour permettre d'augmenter le revenu par habitant et 7 % (selon la Banque mondiale) pour réduire vraiment la pauvreté.

La tendance masque la diversité des situations. Les taux de forte croissance ou les récessions qui durent plusieurs années traduisent souvent les effets d'un conflit : effondrement du revenu national en RDC dans les années 1990, en Côte d'Ivoire dans les années 2000, en RCA depuis 2010 et au Mali depuis 2012 ; reprise post-conflit au Rwanda dans les années 2000 et en Côte d'Ivoire après 2011. Ces taux extrêmes résultent aussi de la montée des cours (pétrole au Nigeria et en Angola dans les années 2000) ou de la mise en exploitation de nouvelles ressources (pétrole en Guinée équatoriale après 1995, or au Burkina Faso à partir de 2007). Depuis 2009, l'Afrique de l'Est présente les taux de croissance les plus élevés d'Afrique, grâce aux dynamiques sociopolitiques internes et à l'intensification des liens avec l'Asie. L'année 2014 marque un changement de cycle : la croissance africaine ralentit avec la baisse du prix des matières premières, liée à celle de la demande chinoise.

L'IMPORTANCE DES MATIÈRES PREMIÈRES BRUTES DANS LES EXPORTATIONS



LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE



Le poids persistant du secteur primaire

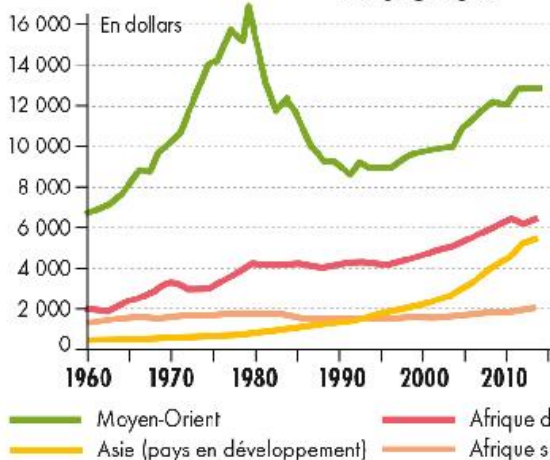
Les économies africaines reposent toujours largement sur les activités primaires, dont dépendent en grande partie les exportations et les budgets publics. À l'échelle du continent, l'agriculture et les activités extractives restent prépondérantes (52 % du PIB en 1970, 45 % en 2013), les transports, les communications et les services non commerciaux progressent (de 26 à 32 %) et l'industrie décline (de 10 à 8 %). L'agriculture et le secteur informel pourvoient une grande part de l'emploi.

Divers profils de pays se distinguent suivant l'origine de leurs revenus : les économies diversifiées à base industrielle (Afrique du Sud, Maroc, Égypte, Tunisie, Maurice) ; les rentiers des hydrocarbures, à forte population (Nigeria, Algérie, Angola) ou non (Libye, Guinée équatoriale, Gabon, Congo) ; les agro-exportateurs (Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Tanzanie) ; les « agro-extractifs », aux ressources publiques d'origine minérale mais où l'agriculture fournit l'essentiel des emplois (RDC, Tchad, Burkina, Mali, Niger, Soudan...).

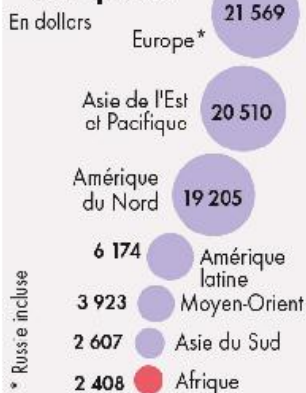
Les dynamiques actuelles brouillent ce schéma. L'économie nigériane ne se réduit pas au pétrole : le cinéma (Nollywood), la téléphonie et le bâtiment sont en plein essor. La forte croissance éthiopienne repose sur des bases diversifiées (agriculture, infra-structures, services, industrie textile).

ÉVOLUTION DU PIB PAR HABITANT DANS QUELQUES GRANDES RÉGIONS

Évolution



PIB/hab comparés



Sources : Panorama du CEPII, 2014 ; WDI, 2015

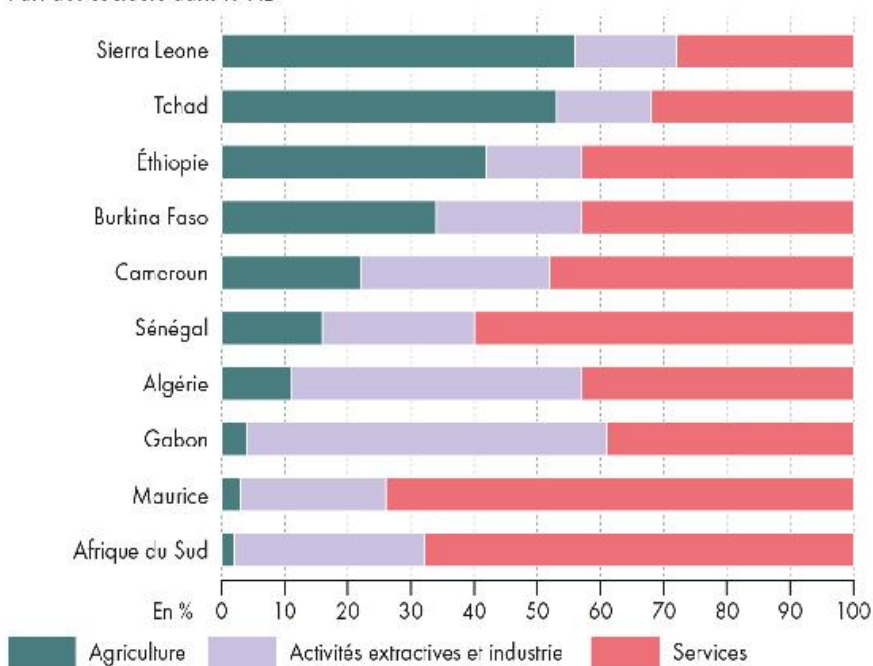


Émergence(s) africaine(s) ?

Depuis 2010, l'émergence est un slogan tout autant qu'un objectif pour nombre de dirigeants africains. Cette notion, inventée dans la finance pour décrire l'essor de nouveaux marchés en dehors des pays riches, désigne un processus d'affirmation politique et économique d'un État dans la mondialisation, tel qu'il a concerné la Chine, l'Inde, le Brésil voire l'Afrique du Sud. L'émergence suppose un certain poids démographique, des taux de croissance élevés dans la durée et une capacité à exercer une influence au niveau mondial : cette dernière peut être politique, économique (via de grandes entreprises actives à l'international) ou via le soft power (culture, etc.). En dehors de l'Afrique du Sud, et peut-être du Maroc, le statut d'émergent ainsi défini est encore hors de portée pour la plupart des États africains. Néanmoins, la transformation démographique en cours leur est favorable, à condition que les structures économiques poursuivent leurs mutations, à peine esquissées : cela passe par la diversification, la montée en gamme et le rééquilibrage des échanges au profit des marchés intérieurs africains.

LA STRUCTURE DU PIB EN AFRIQUE

Part des secteurs dans le PIB



Source : Banque mondiale, World Development Indicators 2015.

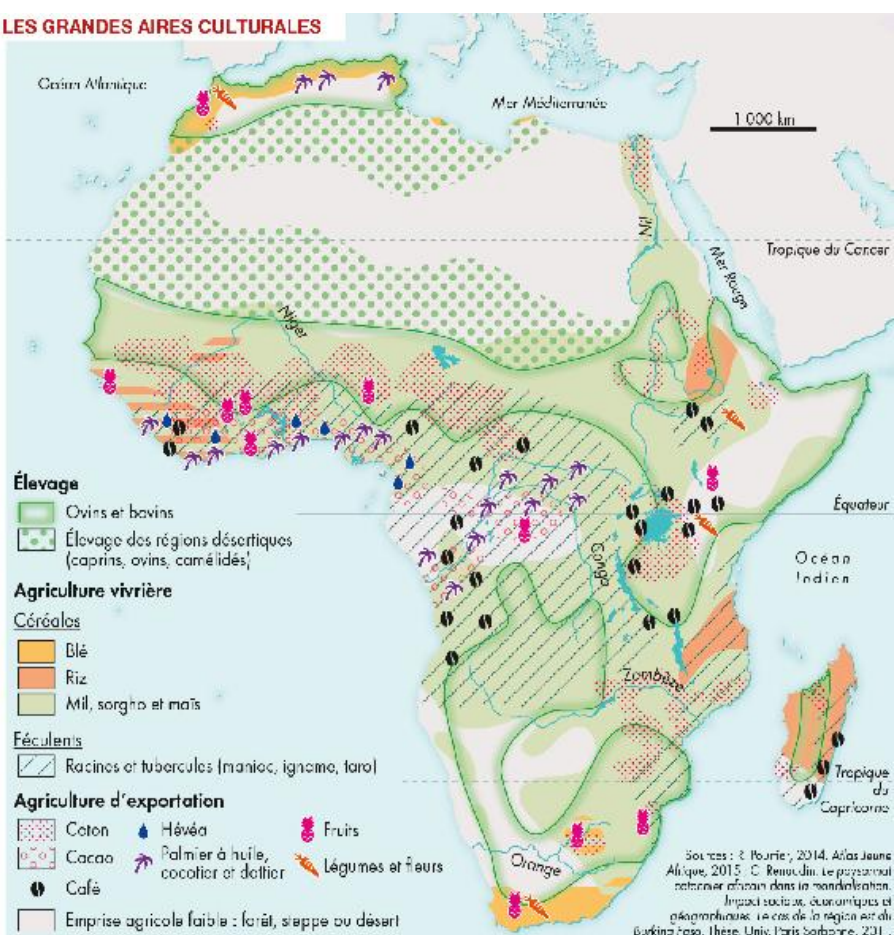
L'équation agricole

L'agriculture est au cœur des défis africains. Elle doit tout à la fois nourrir une population, notamment urbaine, en forte croissance, fournir suffisamment d'emplois pour accompagner l'augmentation de la population active résultant de la transition démographique, améliorer sa productivité pour réduire la pauvreté, et enfin préserver le capital naturel et les équilibres environnementaux, tout en s'adaptant aux effets du changement climatique !

Des agricultures en mouvement

L'agriculture occupe une large part de la population active mais sa contribution au revenu africain brut est limitée (15,6 % en 2013). Elle reflète la diversité des potentiels agronomiques et de leur interprétation par les sociétés. La dualité des structures de production est fréquente : des enclaves capitalistes tournées vers l'exportation, dont le nombre et la taille ont augmenté depuis 2000 en même temps qu'apparaissent de nouvelles spéculations (fleurs, agrocarburants), cohabitent avec une agriculture familiale essentielle pour l'emploi. Celle-ci contribue également aux exportations, à travers des cultures de rente datant de l'époque coloniale (café, cacao, coton, palmier à huile, hévéa, olive), qui peinent à se maintenir dans un contexte mondialisé instable. Les agriculteurs africains ont surtout répondu à l'augmentation de la demande alimentaire par l'extension des superficies cultivées, la diffusion de nouvelles plantes (dont le maïs) et le maraîchage. Aujourd'hui, la pression sur les ressources (terres, eau) impose d'inventer de nouveaux modèles.

LES GRANDES AIRES CULTURALES

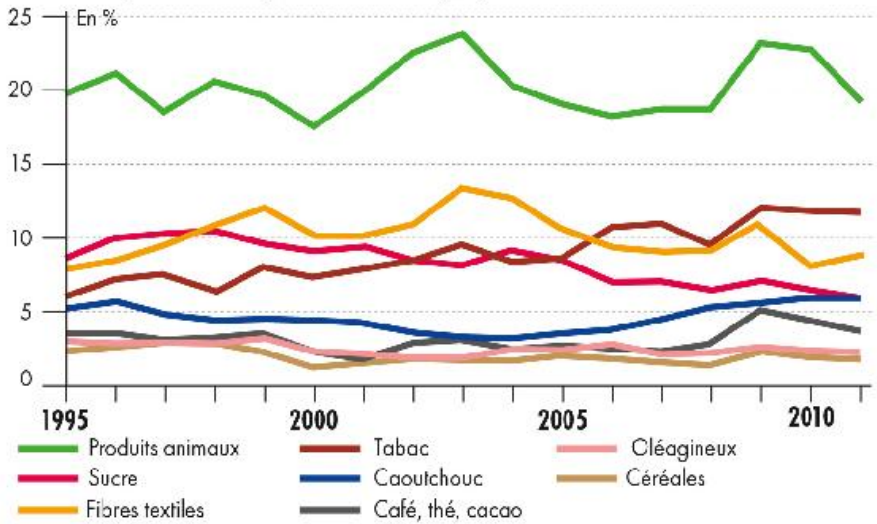


Une diversité agricole

Les aires culturelles reflètent les choix des sociétés africaines puis de l'agriculture d'exportation devant la diversité des milieux. Elles suivent une zonalité climatique parfois altérée par le relief. Aux deux extrémités du continent, des cultures méditerranéennes (blé, vigne). Puis le Sahara (oasis, élevage caprin ou camelin). Les espaces semi-arides cultivent le mil et pratiquent l'élevage pastoral bovin. « L'Afrique des greniers » (mil, sorgho) des zones soudaniennes s'oppose à « l'Afrique des paniers » (Pourtier) subéquatoriale (tubercules, bananes). Quelques régions sont rizicoles, parfois depuis longtemps. À ces héritages anciens s'ajoutent au XX^e siècle des cultures d'exportation : en zone soudanienne, coton et arachide ; près de l'Équateur, palmiers, fruits, hévéa, cacao et café, ce dernier occupant aussi les hautes terres.

L'AFRIQUE DANS LES EXPORTATIONS AGRICOLES MONDIALES

Part de l'Afrique dans les exportations de chaque production



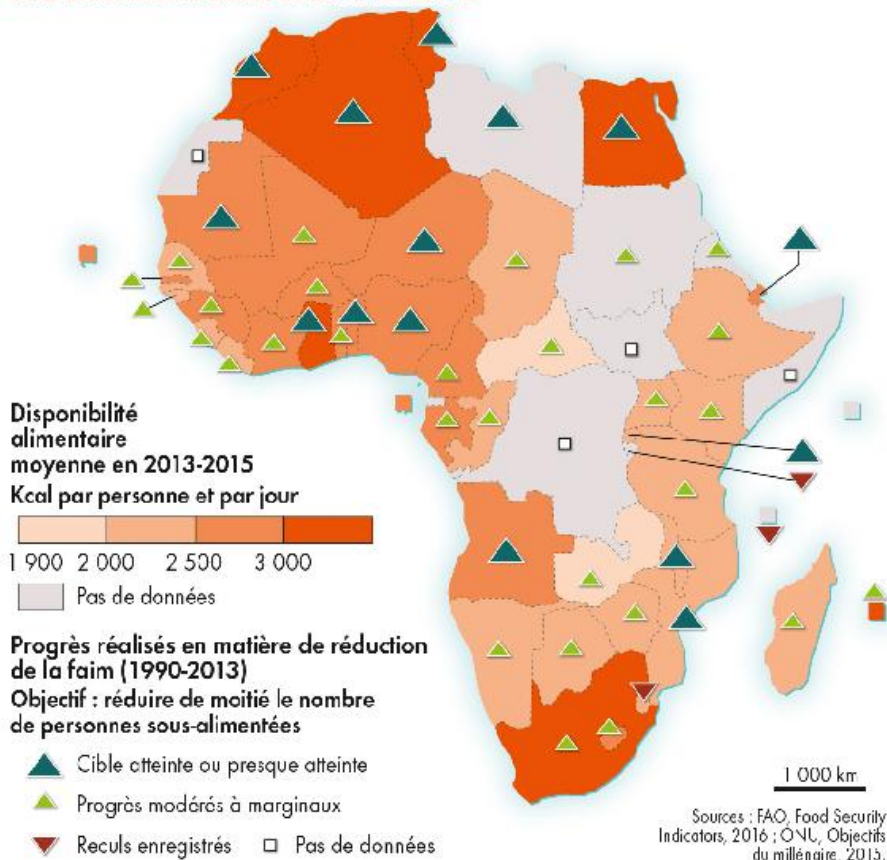
Source : B. Losch, G. Magrin, J. Imberton, *Une nouvelle ruralité émergente*, Cirad, 2013.



Des variables à conjuguer

États et bailleurs de fonds ont redécouvert l'importance de l'agriculture après la flambée des prix agricoles et les émeutes de la faim de 2008. Les voies de la modernisation sont l'objet d'âpres débats sur l'équilibre optimal en termes social (agro-industrie/agriculture familiale), technique (révolution verte/agro-écologie) ou de finalité (alimentation et marché intérieur/rente d'exportation). Les positions favorables à l'agriculture familiale cohabitent souvent avec des décisions accélérant le développement d'une agriculture capitaliste, non sans susciter des tensions. Les réformes foncières en cours dans de nombreux pays ont pour enjeu de sécuriser l'investissement en évitant d'exclure les pauvres et les éleveurs, usagers mobiles du territoire. Produire plus malgré le réchauffement climatique implique aussi de développer une irrigation jusqu'à présent limitée, tout en diversifiant ses formes et en ménageant l'environnement.

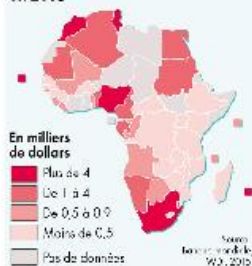
UNE SITUATION ALIMENTAIRE PRÉCAIRE



Part de la population active travaillant dans le secteur agricole en 2015



Valeur ajoutée agricole par actif en 2013



Rendement céréalier par hectare en 2013



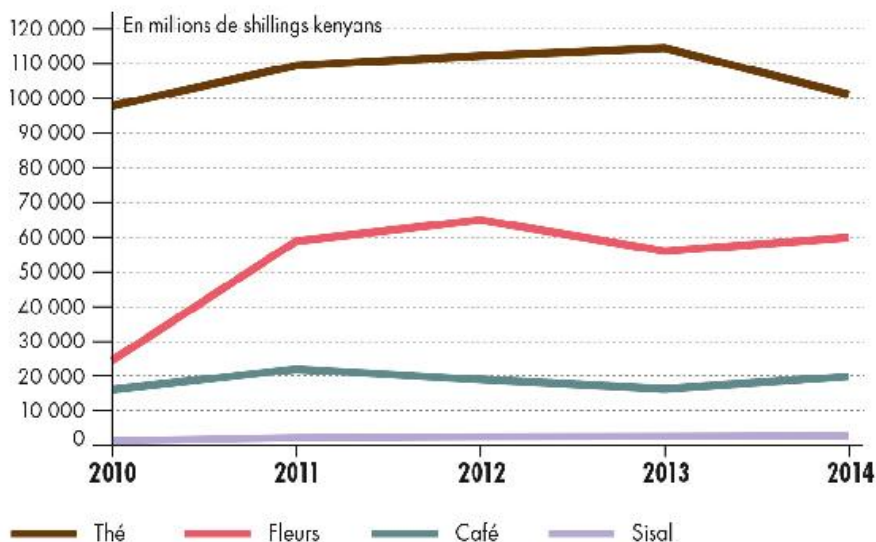
Une agriculture kenyane à deux vitesses

L'agriculture kenyane reflète nombre de situations africaines : socle de l'économie nationale, elle emploie 75 % de la population active en 2014, contribue à 30 % du PIB et représente plus de la moitié des exportations du pays en valeur. Cependant, l'agriculture vivrière n'a pas le même dynamisme que les filières exportatrices et le Kenya peine à couvrir les besoins alimentaires de sa population, dont la croissance reste supérieure à 2,5 % par an.

Un kaléidoscope agricole africain

Dans un territoire à 80 % aride ou semi-aride, les surfaces cultivées (10 % du total) se concentrent dans le centre-ouest, composé de hautes terres et de vallées qui bordent le lac Victoria. Offrant des conditions agro-écologiques favorables à un large spectre de cultures, ces plateaux et montagnes constituent le cœur démographique et agricole du pays. Les vastes plateaux chauds et secs couvrant le nord-est du Kenya accueillent un élevage extensif et des cultures céréalières dispersées ; sur la côte, chaude et humide, se déploient des plantations de cocotiers et des cultures vivrières. Presque exclusivement pluviale – moins de 2 % des terres sont irriguées – l'agriculture kenyane combine plusieurs modèles. L'économie de plantation (thé, café, canne à sucre, sisal, tabac, pyrèthre, coton), pourvoyeuse d'emplois et de devises, prolonge l'héritage colonial avec quelques grands domaines et de nombreuses petites exploitations. L'agriculture vivrière (maïs, riz, blé, sorgho, pomme de terre, manioc, légumes et haricot) repose sur le modèle de l'exploitation familiale. Dans les interstices des terres cultivées, des formes d'élevage intensif fournissent lait et viande. Enfin, l'horticulture sous serre s'est développée à partir des années 1980 sur le modèle du complexe agro-industriel à haute intensité de main-d'œuvre, fortement consommateur d'intrants et de technologie.

LES EXPORTATIONS



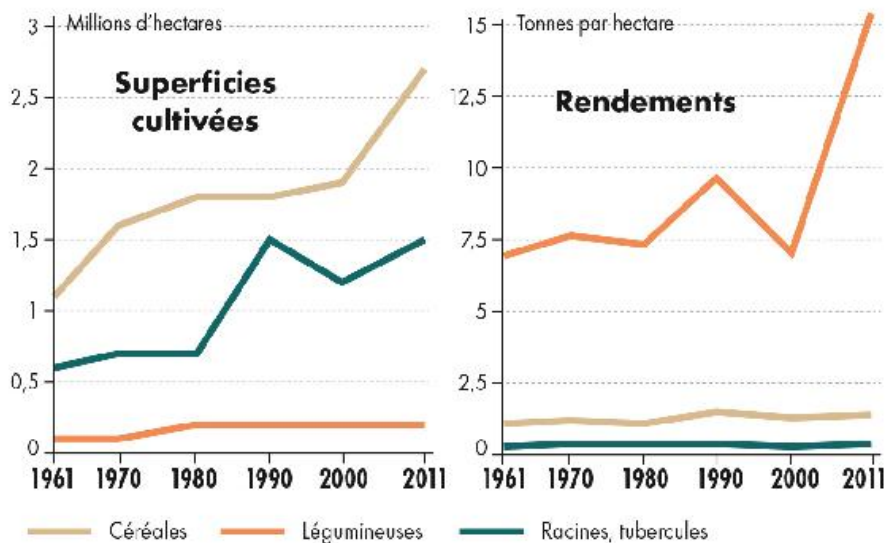
Source : Ministry of Agriculture, Livestock and Fisheries, Economic Review of Agriculture, 2015.



Un secteur horticole florissant

Stimulée par la demande européenne, par la libéralisation de l'économie kenyane et par la consommation nationale, la production horticole (légumes, fruits, fleurs et plantes aromatiques et médicinales) a crû à un rythme de 15 à 20 % par an au cours de la décennie 2000. L'horticulture occupe aujourd'hui 600 000 ha (12 % des terres cultivées) et fournit 8 millions d'emplois directs et indirects. La filière des fleurs coupées (roses principalement) est un exemple réussi d'insertion dans la mondialisation. Le Kenya fournit en effet un tiers des fleurs du marché européen et en tire 600 millions de dollars par an, presque autant que le tourisme (820 millions). Soumises aux prescriptions du marché tant pour la qualité des produits que pour les processus de fabrication, les entreprises floricoles sont soit des unités délocalisées des Pays-Bas à la recherche de coûts de production moins élevés, soit des domaines détenus par des investisseurs transnationaux ou kenyans. Concentrée autour du lac Naivasha, bien connectée à l'aéroport international de Nairobi, la production de fleurs a favorisé le développement de filières amont pour les intrants et aval pour la commercialisation, l'ensemble formant un cluster agro-industriel rare en Afrique.

RENDEMENTS ET SUPERFICIES

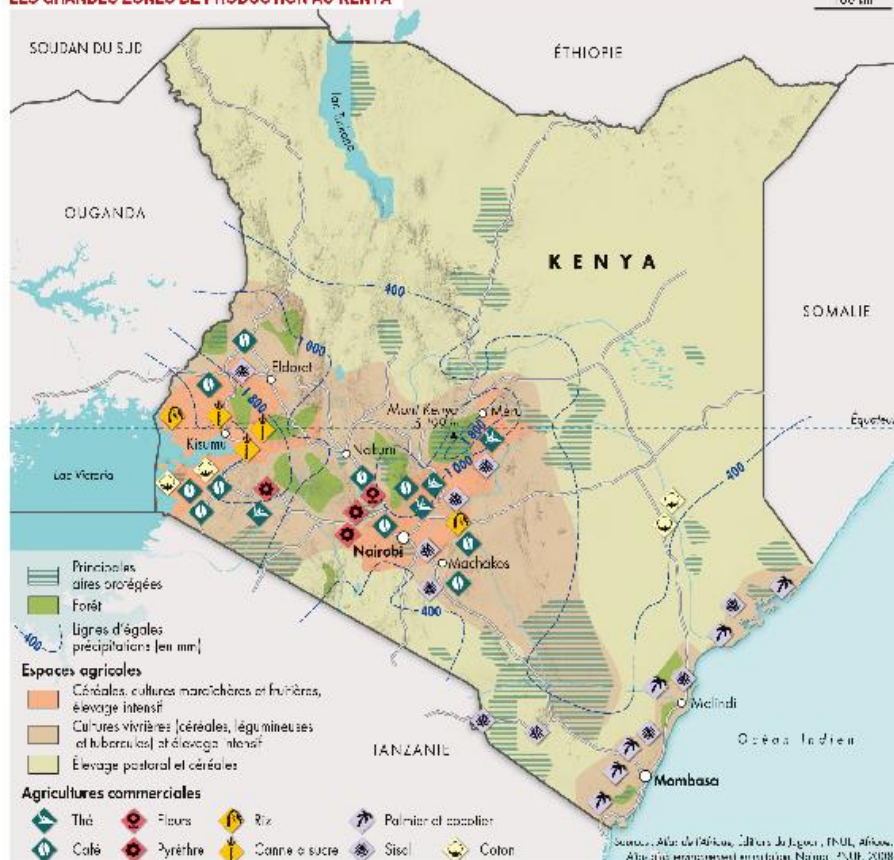


Fragilités et incertitudes

La réussite du secteur floricole ne peut toutefois occulter d'autres réalités, moins brillantes, de l'agriculture kenyane. Depuis 1961, les surfaces cultivées en céréales ont été multipliées par 2,4 mais les rendements par 1,2 seulement. La sécurité alimentaire reste fragile et dépendante des importations, d'autant que depuis les années 2000, les sécheresses et les crises ethnopolitiques, dont les effets se sont parfois cumulés (2007-2009), ont ébranlé les bases, déjà fragiles, de l'agriculture vivrière. Après la phase de libéralisation économique, l'État s'est doté de nouvelles politiques de sécurité alimentaire, Strategy for revitalising agriculture (2004-2014) et Agricultural sector development strategy (2010-2020), promouvant l'extension des surfaces cultivées, la diffusion de l'irrigation et de la mécanisation et le recours aux innovations. L'amélioration des revenus tirés de l'agriculture est un autre défi majeur : plus de la moitié des ruraux vivent avec moins de 1,25 dollar par jour, contre 15 % des urbains. Enfin, piégé entre l'extension des aires cultivées et les aires protégées, l'avenir de l'élevage pastoral est incertain.

LES GRANDES ZONES DE PRODUCTION AU KENYA

00 km



Du nouveau dans les activités extractives ?

L'Afrique a connu depuis l'an 2000 un véritable boom extractif, soutenu par des cours mondiaux élevés et par l'adoption de codes minier ou pétrolier attractifs. De nouvelles règles du jeu furent introduites pour légitimer ces activités et réduire leurs impacts. Cependant, la contribution au développement des rentes et des enclaves extractives demeure questionnée. Les ressources minérales sont emblématiques des ambiguïtés de la mondialisation néolibérale.

Ruée sur les ressources

Le boom récent s'inscrit dans une longue histoire : depuis l'Antiquité, l'or de l'Afrique de l'Ouest est intégré aux monnaies du monde méditerranéen. À la fin du XIX^e siècle apparaît en Afrique australe la première région minière moderne du continent. Durant les décennies 1950-1960 se diffusent l'exploitation industrielle des hydrocarbures (Algérie, Libye, golfe de Guinée) et l'extraction des ressources minières. Puis le ralentissement de l'économie mondiale freine cet élan.

Le cycle actuel se caractérise par l'essor de la production dans les anciens bassins et par l'ouverture de nouveaux sites : pétrole (Soudan, Tchad, Niger, Ouganda), or (Mali, Burkina Faso) et réserves de gaz offshore d'Afrique de l'Est. Les anciennes majors voient arriver des juniors minières et pétrolières issues notamment de pays émergents.

Les mines artisanales connaissent aussi un essor fulgurant, alimenté par le sous-emploi et la pauvreté. Elles emploient des millions de personnes en Afrique centrale, à Madagascar, au Sahel et au Sahara. Sur 16 millions d'habitants, le Burkina Faso compterait 1 à 2 millions de personnes vivant de l'exploitation artisanale de l'or (20 000 emplois dans les mines industrielles du pays).

LE GAZ AU MOZAMBIQUE



L'INITIATIVE DE TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE)



...

Tentatives de régulation

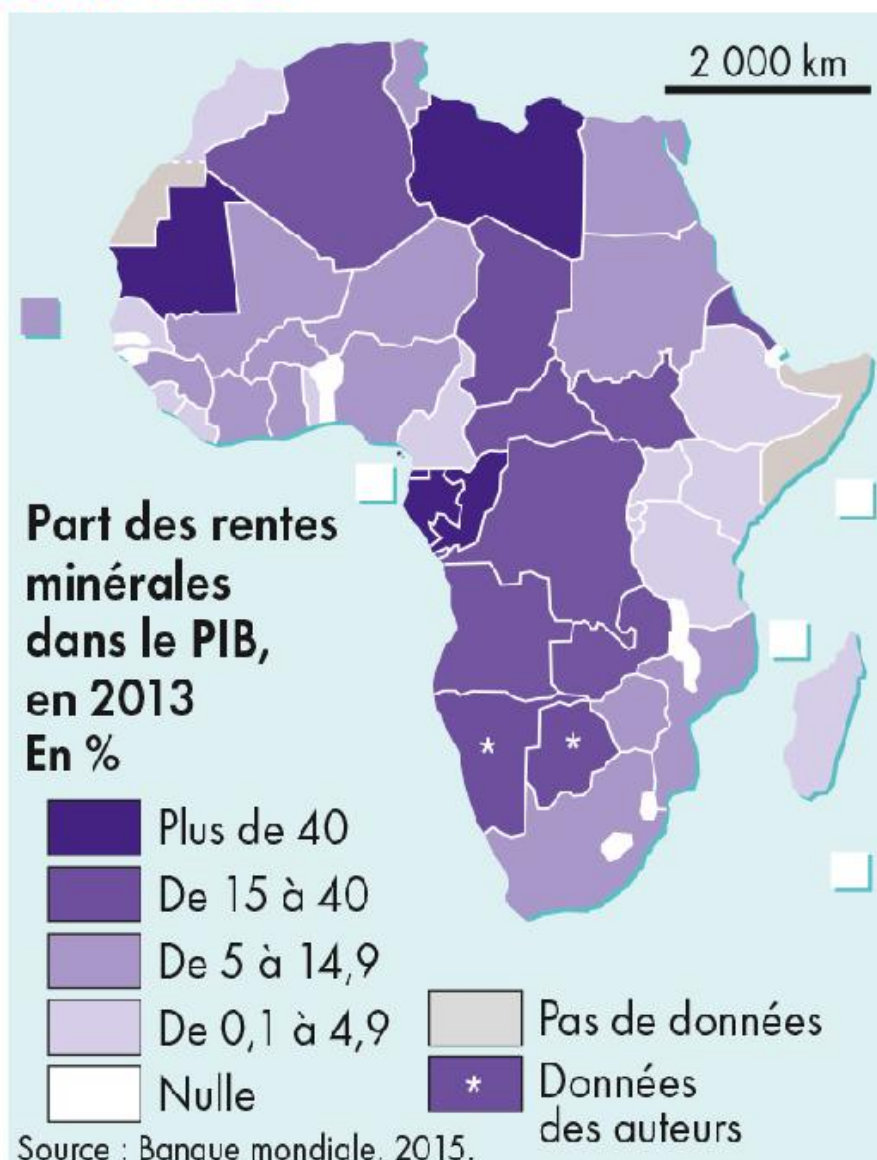
L'extraction est associée à l'idée de « malédiction des ressources naturelles »,

l'afflux de ressources s'accompagnant paradoxalement d'effets pervers : faible performance économique, autoritarisme, corruption et conflits civils.

Les conflits liés aux activités extractives dans les années 1990 (Nigeria, Angola, Congo, Sierra Leone, Liberia, RDC) ont justifié la mise en place d'outils de régulation. Les réformes concernent les impacts environnementaux et sociaux et la gouvernance, à travers notamment la transparence des paiements des entreprises aux États.

La mise en œuvre de ces régulations est inégale. Les États les plus démocratiques, comme le Ghana, ont connu des progrès certains dans la gouvernance de leurs ressources naturelles. Ailleurs, les pratiques évoluent lentement. Les valeurs du développement durable, qui accompagnent ces nouvelles règles d'un capitalisme éthique, ont le mérite d'ouvrir le débat dans des contextes autoritaires (Tchad). Elles ne suffisent pas à consolider les États aux héritages les plus défavorables (Guinée, RDC).

LES RENTES MINÉRALES DANS LE PIB



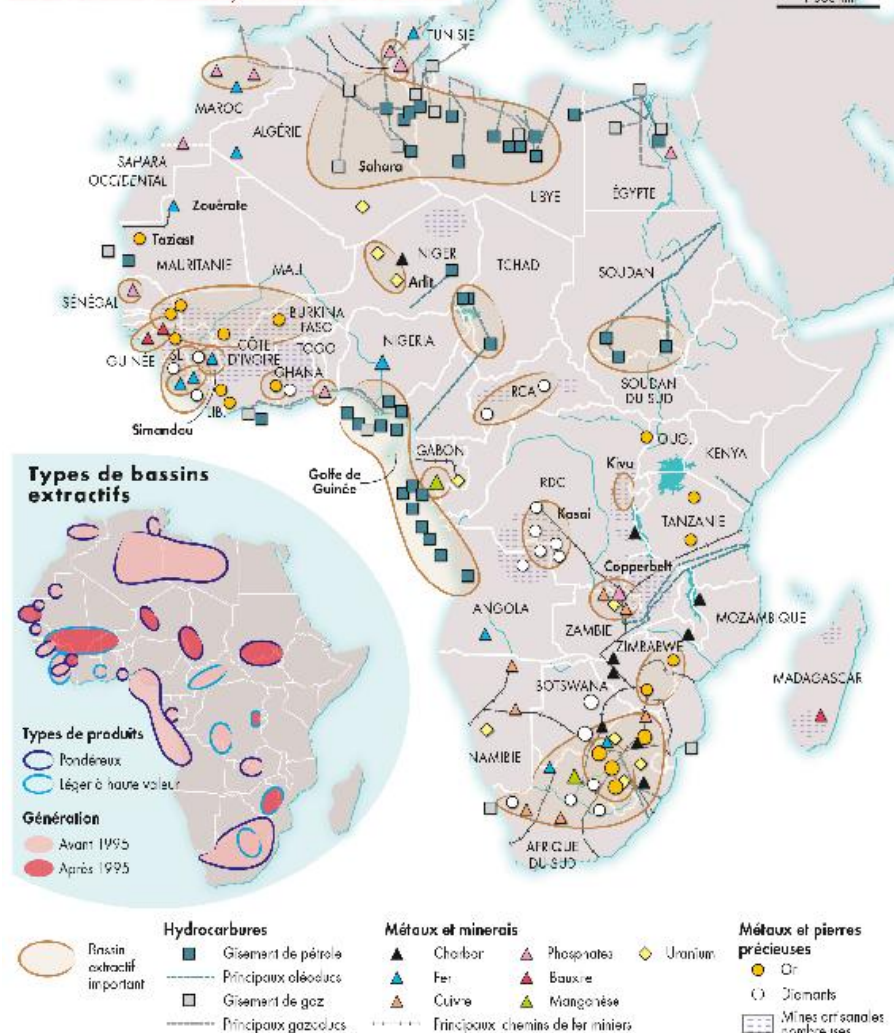
...

Un modèle de développement ?

Le boom extractif explique en partie les taux de croissance élevés de nombreux États durant le cycle de croissance 2000-2014. Cette croissance demeure peu inclusive : les enclaves industrielles fournissent peu d'emplois et n'ont guère d'effets d'entraînement sur l'économie. L'investissement des rentes par l'État privilégie souvent les infrastructures et facilite la corruption. Les inégalités sont maximales là où ces rentes sont les plus élevées (Algérie, Nigeria, Angola, Guinée équatoriale).

Quant aux mines artisanales, elles sont surtout connectées aux circuits illégaux : si elles distribuent des revenus à de nombreuses personnes, elles ne bénéficient pas aux États et ont de lourds impacts environnementaux (utilisation de cyanure) et sociaux (déscolarisation, accidents).

En outre, aucune régulation ne peut résoudre le problème d'un partage de la rente plus favorable aux entreprises qu'aux États africains : la fiscalité a baissé et l'exportation de matières brutes permet aux acteurs étrangers de capter l'essentiel de la valeur ajoutée.



Sources : Atlas de l'Afrique, Éditions de l'aguer 2012 ; Magn G., Voyages en Afrique mineure, une lecture géographique des trajectoires de développement, Paris, Presses de la Sorbonne, 2012.

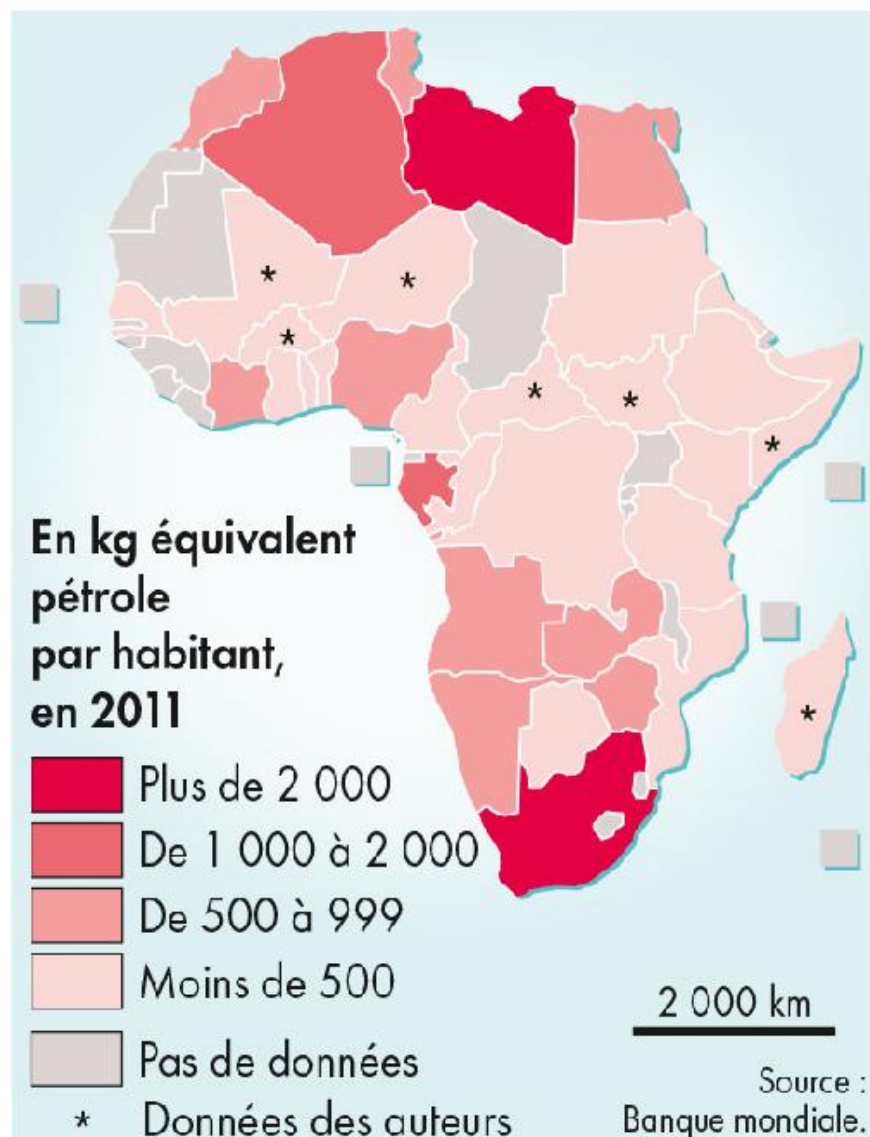
L'impératif énergétique

La faible consommation énergétique est un reflet et un facteur du mal développement. En 2013, la consommation annuelle par habitant en Afrique subsaharienne est de 0,67 tonne équivalent pétrole (Tep) contre 2,2 en Chine, 3,7 en Europe et 6,9 aux États-Unis. 68 % des Subsahariens n'ont pas accès à l'électricité. Il faut améliorer simultanément la production et l'accès aux énergies modernes « vertes », ce qui suppose de lourds investissements.

Pénurie énergétique et développement

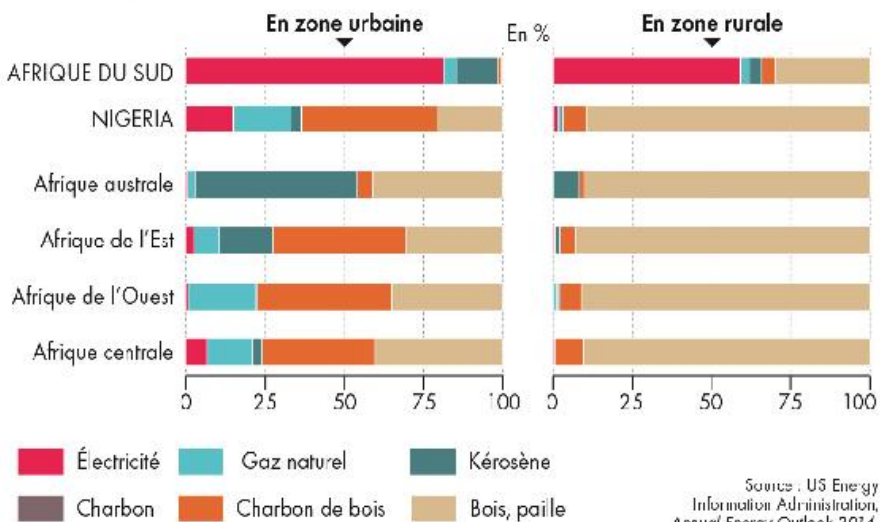
L'accès aux énergies modernes (électricité, gaz) est très limité en Afrique. En 2012, la capacité électrique totale est de 165 gigawatts, à peine plus que celle de l'Allemagne. Les inégalités géographiques opposent l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud au reste de l'Afrique subsaharienne, cette dernière produisant moins d'un tiers du total. L'accès à l'électricité se limite souvent aux centres-villes, où les délestages font partie du quotidien. Les réseaux nationaux sont peu interconnectés. Le prix élevé de l'électricité freine à la fois l'industrialisation – la filière textile en a été victime – et l'économie informelle. Campagnes et périphéries urbaines recourent aux énergies ligneuses (dérivées du bois) ou au pétrole lampant, avec des impacts négatifs sur la santé (maladies respiratoires, incendies) et l'environnement (auréoles de déforestation autour des villes). L'importante production de matières premières énergétiques du continent – près de 20% de l'uranium, 10% des hydrocarbures mondiaux – est exportée. Les compagnies nationales d'électricité ont d'autant plus de mal à répondre aux besoins qu'elles sont mal gérées.

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE PAR HABITANT



LES SOURCES D'ÉNERGIE

Types d'énergie utilisés par les ménages pour faire la cuisine (2013-2014)



...

Progrès tardifs, défis immenses

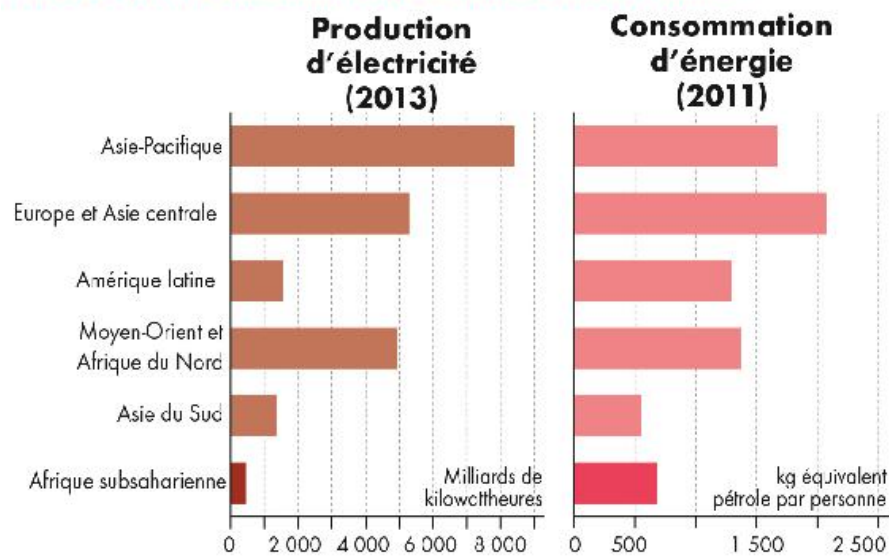
Depuis 2010, l'électrification est enfin devenue une priorité. L'Afrique doit réaliser une double transition énergétique : augmenter la production, au sein de mix décarbonés. La valorisation intérieure des hydrocarbures progresse lentement : raffineries chinoises au Tchad et au Niger (2011), West African Gas Pipeline fournissant en gaz nigérian le Bénin, le Togo et le Ghana.

Les grands barrages hydroélectriques des années 1950-1980 (Akosombo, Assouan, Cahora Bassa, Kariba, Inga) sont un temps passés de mode, à cause de leurs impacts environnementaux et de leurs résultats économiques. Depuis l'an 2000, leur potentiel est redécouvert : la Banque mondiale, après avoir refusé de financer des projets finalement soutenus par la Chine (Bui au Ghana, Méroé au Soudan, Grande Renaissance éthiopienne), a reconsidéré l'intérêt des barrages, dont celui d'Inga III au Congo, d'une capacité de 4 800 mégawatts et voué notamment à satisfaire la demande sud-africaine. Certains pays valorisent leur potentiel d'énergie renouvelable : géothermie au Kenya, centrales solaires au Maroc.

L'enjeu, pour l'Afrique, est de trouver un équilibre entre l'extension des réseaux et l'essor de systèmes décentralisés (solaire, agrocarburant) dans les espaces à peuplement dispersé. Les contraintes sont financières : il faudrait investir 55 milliards de dollars par an pour électrifier le continent en 2030. Elles sont aussi

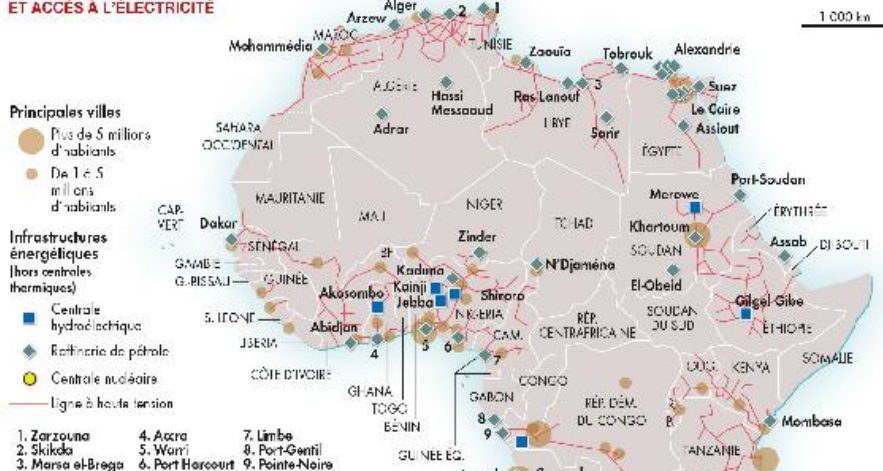
politiques, via la planification et la coopération régionale, dont le Southern African Power Pool est l'exemple le plus avancé.

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE DANS LE MONDE

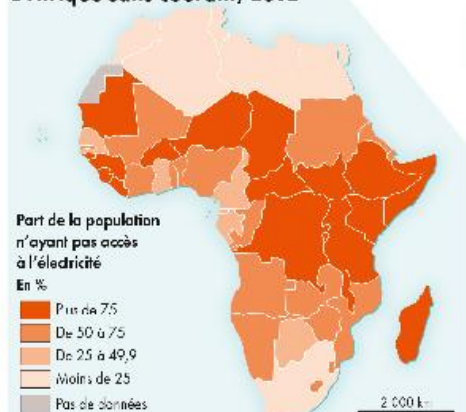


Source : Banque mondiale, World Development Indicators 2015.

PRODUCTION D'ÉNERGIE ET ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ



L'Afrique sans courant, 2012



Sources : OCDE, CIA International Energy Agency, Africa Energy Outlook 2014, Nats, 2015



Sources : International Energy Agency, 2014 ; Africa Energy Outlook ; Bank of Africa and Finance, 2014 ; Africa Energy Outlook ; AFRICA, Africa Energy Outlook, 2013

Les infrastructures : un continent en chantier

Le continent souffre d'un manque d'infrastructures dans tous les domaines, ce qui freine les économies et entrave la croissance. Depuis la décennie 2000, à la faveur d'une conjoncture économique favorable leur redonnant une capacité d'investissement, les États ont relancé de grands travaux. Avec 300 grands projets en construction en 2015, pour une valeur de 375 milliards de dollars (soit 11 % du PIB continental), l'Afrique est un continent en chantier.

Un déficit infrastructurel

Le manque d'infrastructures se mesure au quotidien : en Afrique subsaharienne, seulement 16 % de la population a accès à l'eau courante et 32 % à l'électricité, taux encore plus bas en milieu rural. La faible qualité des infrastructures, le coût élevé de raccordement aux réseaux et la cherté des services pèsent sur les activités économiques, alourdissant les coûts de production et limitant les investissements, notamment étrangers.

Depuis l'époque coloniale, première phase de construction d'infrastructures de transport, d'eau et d'énergie, les rythmes des grands chantiers se sont calés sur les cycles du prix des matières premières. Au cours des décennies 1960 et 1970, les États ont ainsi bénéficié d'un contexte économique favorable leur offrant les capacités financières suffisantes pour développer (inégalement) les réseaux nationaux, avant que les crises économiques et les plans d'ajustement structurel ne limitent leurs dépenses.

Selon la Banque mondiale, les investissements nécessaires pour que l'Afrique subsaharienne atteigne les OMD en matière d'infrastructures étaient de l'ordre de 93 milliards de dollars par an pendant 10 ans (2005-2015), dont un tiers consacré à la maintenance.

Les investissements réalisés atteignent 74 milliards en 2014 (dont 43,6 provenant des budgets des États), ce qui reste insuffisant. À ce rythme, il faudrait plus de 50 ans pour assurer l'accès universel aux services d'infrastructure modernes.

LE PROJET DE BOUCLE FERROVIAIRE



...

Le retour des grands projets

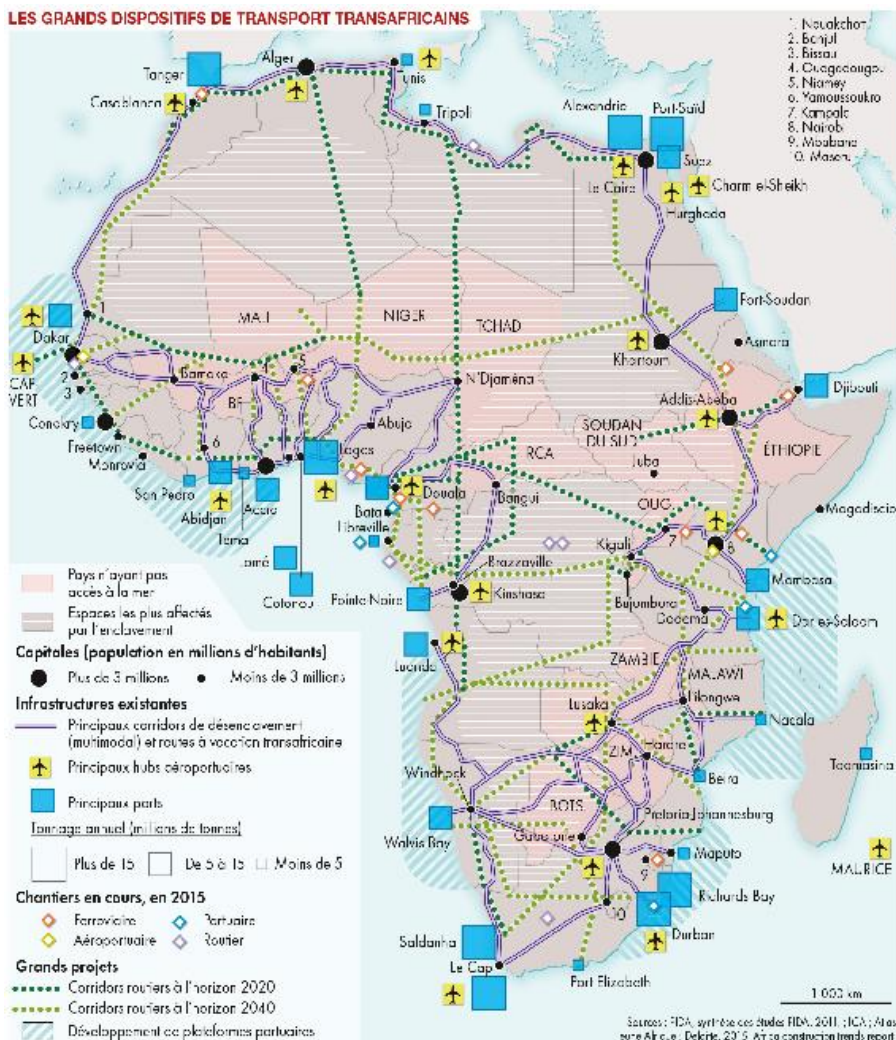
S'appuyant sur une croissance forte et une aide au développement renforcée par de nouveaux partenaires, les États africains ont relancé des programmes de grands travaux. Le PIDA (Programme for Infrastructure Development in Africa), porté par le NEPAD, prévoit ainsi de financer, d'ici 2040, 52 projets

d'infrastructures internationales dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'hydraulique et des télécommunications, pour un montant de 360 milliards de dollars.

Parallèlement, d'autres grands projets marquent les ambitions nationales, comme la rénovation de l'aéroport Jomo Kenyatta de Nairobi, le projet d'exploitation du champ gazier de Kudu en Namibie ou les 3 200 km de voie ferrée à grande vitesse du Nigeria. Si les fonds publics nationaux restent la principale source de financement, la Chine est de plus en plus présente comme bailleur et partenaire technique pour la construction et l'exploitation des équipements, ce qui suscite des controverses (dumping commercial et social, qualité des constructions).

Le retour des grands projets ravive aussi la crainte de voir revenir les « éléphants blancs », équipements coûteux dont l'utilité et la rentabilité sont incertaines.

LES GRANDS DISPOSITIFS DE TRANSPORT TRANSAFRICAINS



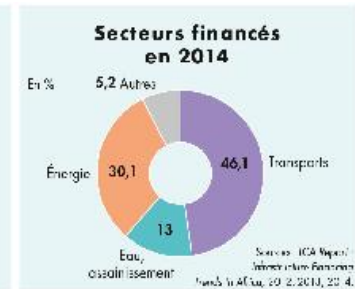
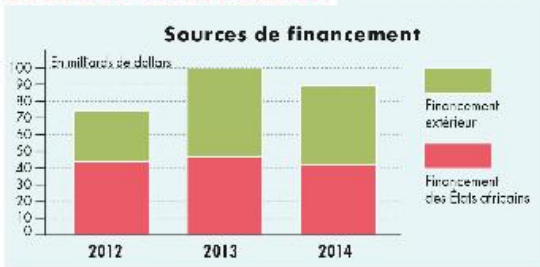
Les transports, impératifs du développement

En 2014, les transports ont absorbé 46 % des dépenses d'infrastructures du continent. Les lacunes sont particulièrement fortes : la densité routière africaine (204 km de routes pour 1000 km² dont un quart de routes revêtues) est très inférieure à la moyenne mondiale de 944 km. Ainsi, les coûts de transport représentent 12,6 % de la valeur des produits exportés (6 % en moyenne dans le monde), voire plus de 50 % pour les pays enclavés.

La priorité va au renforcement des corridors internationaux : les ports, les principaux axes routiers et les chemins de fer concentrent l'essentiel des investissements. Le groupe Bolloré Africa Logistics, exploitant concessionnaire des ports de Conakry et de Pointe-Noire, compte y consacrer près d'un milliard de dollars sur 25 ans, et son projet ferroviaire ouest-africain répond à l'ambition d'une maîtrise totale de la chaîne logistique. Sur tout le continent, de nombreux chantiers consolident des corridors. Ils contribuent, comme le Lapsset (Lamu port – South Sudan – Ethiopia transport), à de nouvelles structurations économiques et politiques.

Hors des grands axes, les réseaux secondaires, lâches et mal entretenus, maintiennent de vastes territoires dans l'enclavement. Le risque de fragmentation territoriale entre zones connectées et zones marginalisées grandit.

LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES



Émergence industrielle ?

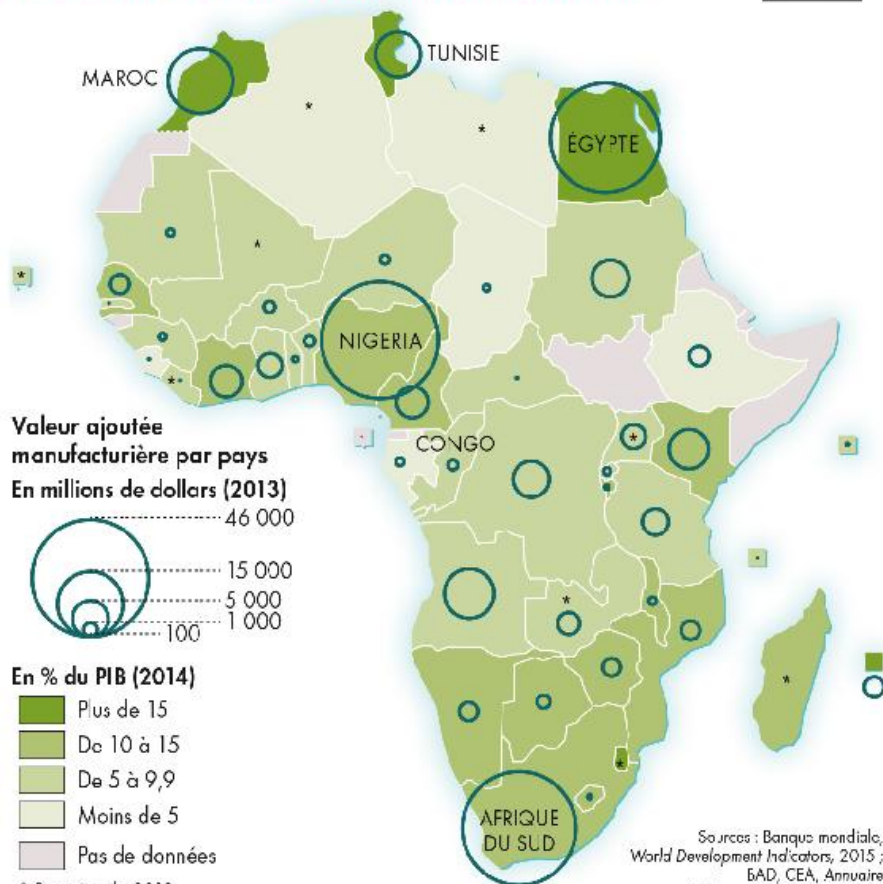
Pourvue d'abondantes ressources minières et énergétiques, l'Afrique demeure un nain manufacturier, avec 1,8 % de la valeur ajoutée mondiale en 2014, trois fois moins d'emplois industriels que la seule Corée du Sud et des exportations inférieures à celles de la Thaïlande. Surtout exportateur de produits bruts ou peu transformés et importateur de biens d'équipement, le continent peut-il mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur de l'industrie mondiale ?

Blocages structurels

L'industrie manufacturière est concentrée dans quatre pays : l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc et le Nigeria totalisent 68 % de la production continentale. Son poids relatif dans le PIB régresse depuis le pic de 1990 et les produits manufacturés ne fournissent que 18 % de la valeur totale des exportations. Les anciens modèles de substitution aux importations et de première transformation de matières premières pour l'exportation ont atteint leurs limites. Les rares appareils industriels ont été mis à mal par les ajustements structurels et la concurrence mondiale. Contrairement à de nombreux pays asiatiques, les remontées de filières – investissements dans les secteurs en amont, à plus forte valeur ajoutée – et les transferts de technologie ont fait défaut : la production de biens d'équipement est insignifiante. Les blocages sont nombreux. La dépendance aux matières premières est un handicap : la moitié des exportations de biens manufacturés est directement liée aux ressources naturelles, entravant une montée en gamme et un changement structurel. Le coût des facteurs de production est grevé par des infrastructures de transport déficientes, une médiocre desserte en électricité et des prix élevés du crédit et des services. De plus, la taille des 54 marchés nationaux est souvent réduite, les échanges intracontinentaux sont limités et la concurrence des activités informelles est rude. Hormis quelques cas dont l'Afrique du Sud, le Maroc ou Maurice, les politiques publiques sont inefficaces.

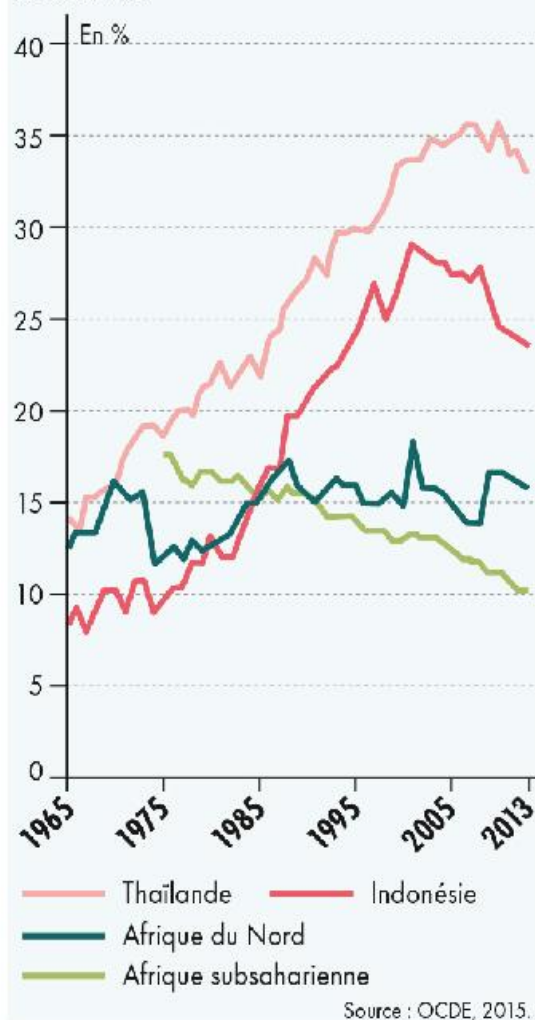
LE POIDS INÉGAL DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

1 000 km



UNE DÉSINDUSTRIALISATION AFRICAINE ?

Part des activités manufacturières dans le PIB



...

Insertion mondiale et « saut technologique » ?

Pour la BAD, le changement doit combiner les dynamiques extérieures et intérieures. Les flux d'IDE en provenance de Chine, d'Inde, de Turquie et

d'Europe stimulent la production manufacturière. De nouveaux entrepreneurs locaux prônent un « africapitalisme » : le Boston Consulting Group a identifié 40 compétiteurs africains mondiaux, dont la moitié est composée d'industriels capables de rivaliser avec les firmes étrangères. Dans ce contexte, des initiatives sont encouragées, telles que la confection au Lesotho, et des transferts sont opérés depuis la Chine ou l'Europe : textile en Éthiopie, sous-traitance aéronautique au Maroc ou en Tunisie, montage automobile et sous-traitance en Afrique du Sud, au Maroc et au Nigeria. De nouvelles filières apparaissent (biopharmacie au Sénégal, nanotechnologies en Tanzanie), des plateformes et des start-up informatiques se multiplient (Ushahidi au Kenya). Le spectaculaire développement des TIC pose la question d'un éventuel « saut technologique ». Selon l'économiste Jeremy Rifkin, l'Afrique est un continent propice à la troisième, voire à la quatrième révolution industrielle, fondée sur les énergies renouvelables décentralisées, dont le solaire et l'éolien. Discutable, cette vision ouvre néanmoins des perspectives pour sortir de l'actuel chemin de dépendance industrielle.

LES PLATEFORMES INDUSTRIELLES INTÉGRÉES AU MAROC

200 km

Superficie aménagée prévue

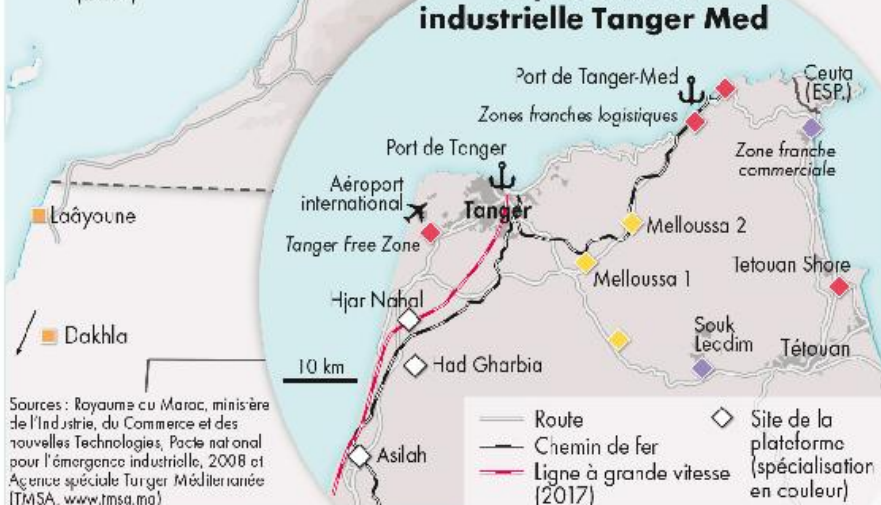
En ha



Spécialisation de chaque plateforme

- Services aux entreprises
- Automobile
- Aéronautique
- Plateforme généraliste
- Agro-alimentaire et produits de la mer

— Route ou autoroute
 — Ligne à grande vitesse (2017)



Sources : Royaume du Maroc, ministère de l'Industrie, du Commerce et des nouvelles Technologies, Pacte national pour l'émersion industrielle, 2008 et Agence spéciale Tanger Méditerranée (TMSA, www.tmsa.ma)

...

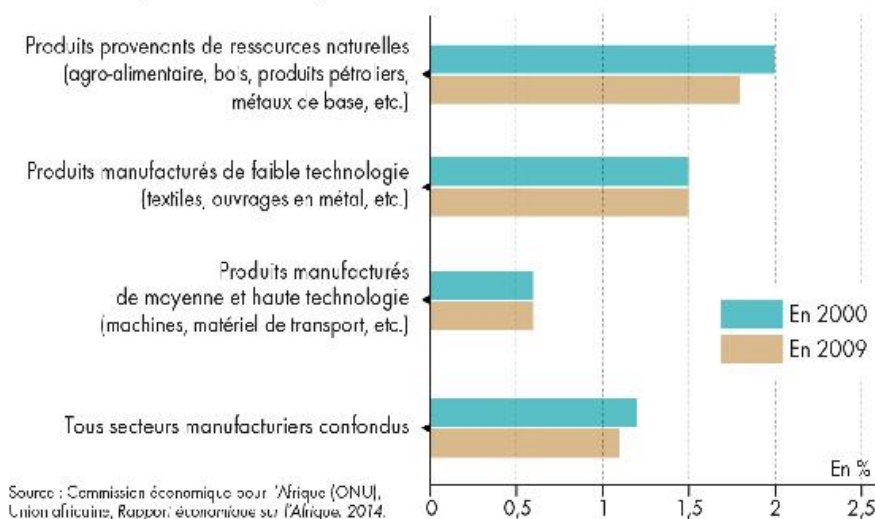
Un volontarisme industriel : les « métiers mondiaux » du Maroc

Mise en péril durant la décennie 1990, l'industrie marocaine a été relancée par une stratégie publique ambitieuse de positionnement sur des créneaux ciblés (Plan d'accélération industrielle en 2014). Il s'agit de diversifier le tissu existant (dont le textile avec le groupe espagnol Inditex) et de développer des

« métiers mondiaux » spécialisés : aéronautique, automobile, chimie, parachimie, pharmacie, agro-alimentaire. En 2020, le pays ambitionne de créer 500 000 emplois et de porter la part de l'industrie de 14 % à 23 % du PIB. Vingt-deux plateformes industrielles intégrées (P2I) ont été programmées et des zones franches d'exportation créées dans tout le pays : autant d'outils d'aménagement du territoire dont la grande plateforme de Tanger Med est la vitrine emblématique. Le Maroc devient ainsi une plaque tournante low cost entre l'Afrique et l'Europe dans les secteurs de l'aéronautique (Safran, Bombardier à Casablanca) et de l'automobile : avec 150 équipementiers, une usine Renault à Tanger et, en 2019, celle de PSA Peugeot Citroën à Kenitra, le Maroc ambitionne de faire passer sa production de 230 000 véhicules en 2014 à 800 000 en 2020.

LA FAIBLESSE DE LA STRUCTURE INDUSTRIELLE

Part de l'Afrique dans le monde par secteur manufacturier



Les TIC : une nouvelle économie ?

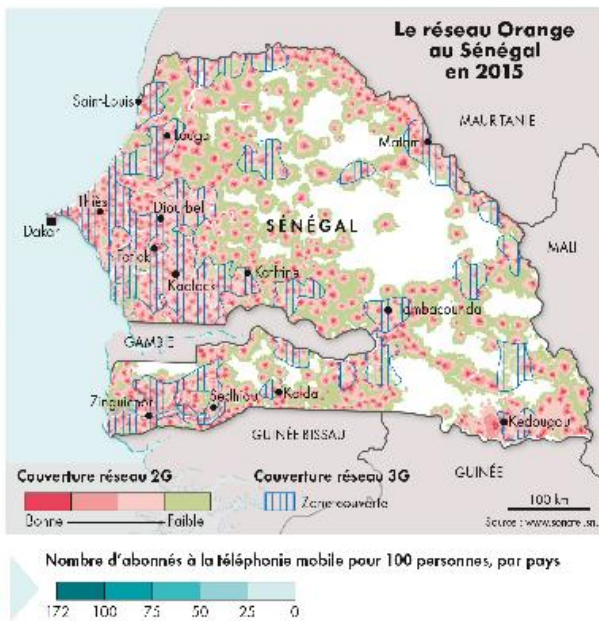
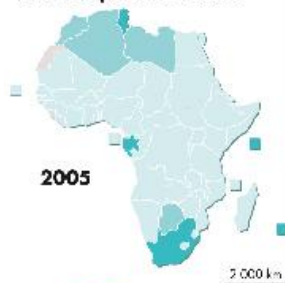
Le développement rapide et massif des technologies de l'information et de la communication (TIC) et le dynamisme de ce secteur économique en Afrique pourraient valider l'hypothèse d'un saut technologique, qui permettrait au continent de pallier en partie ses carences d'infrastructures et de développer une nouvelle économie de services. Toutefois, les obstacles à surmonter restent nombreux pour exploiter pleinement ce potentiel.

Un essor spectaculaire

C'est en Afrique que la téléphonie mobile a connu le développement le plus rapide : le nombre d'utilisateurs est passé de 87 millions en 2005 à 687 millions en 2015 (58 % de la population totale) et le nombre d'appareils serait passé, dans le même temps, de 130 à 900 millions, la plupart des usagers possédant plusieurs téléphones. Selon la GSM Association, le secteur des télécommunications a contribué à 5,7 % du PIB de l'Afrique subsaharienne en 2014 (102 milliards de dollars) et fourni 4,4 millions d'emplois directs et indirects. Le téléphone mobile fait partie du quotidien de la majorité des Africains : principal média des liens sociaux, cet outil polyvalent est utilisé pour échanger de l'argent, régler des achats, s'informer, se former. En 2015, plus de la moitié des connexions Internet en Afrique sont réalisées par son intermédiaire.

Cet essor spectaculaire a été accompagné de lourds investissements publics et privés en infrastructures, afin d'élargir les zones couvertes et d'augmenter les capacités de transmission. Les opérateurs présents sur le continent – dont les Européens Orange et Vodafone, l'Indien Airtel et les Sud-Africains MTN et Vodacom – ont développé des offres de services adaptées aux spécificités des marchés africains, notamment en matière tarifaire.

Les abonnés à la téléphonie mobile

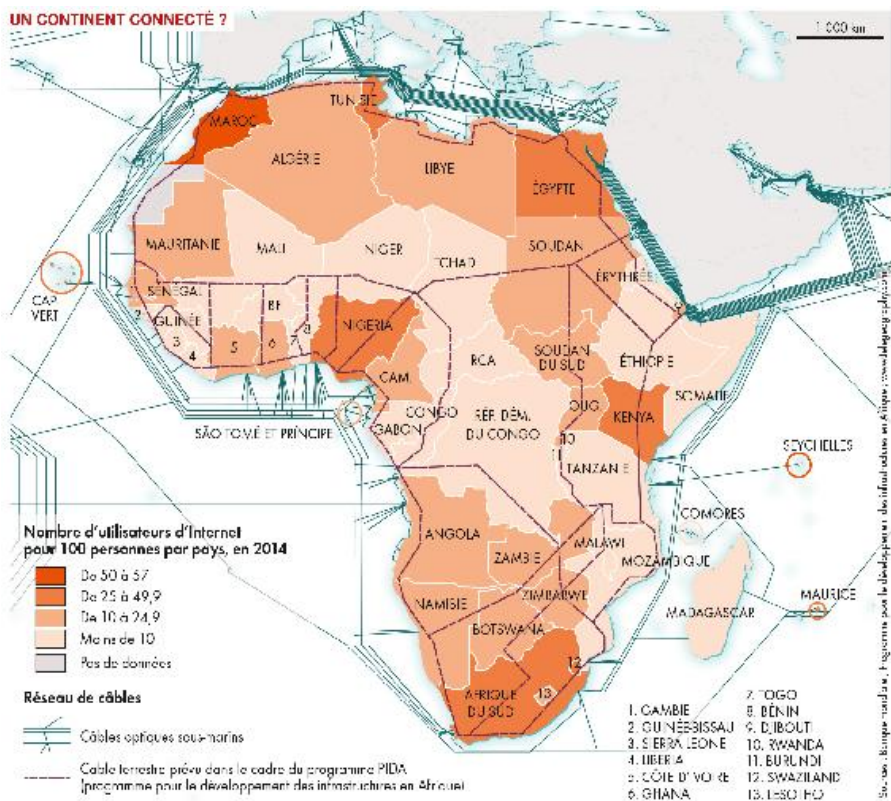


...

Une nouvelle chance pour l'Afrique ?

L'économie des TIC a deux grandes composantes. Dans celle de l'équipement, acteurs formels et informels se mêlent au sein des filières de la distribution des cartes SIM et des cartes de crédit téléphonique prépayées, ainsi que dans le commerce et la réparation des téléphones et ordinateurs. Celle des services fournis par téléphonie mobile ou par Internet est dominée par les transferts d'argent et le paiement par téléphone, solutions alternatives à la bancarisation qui a un énorme succès. Par exemple, le service M-Pesa, lancé par Safaricom en 2007 au Kenya, est aussi proposé dans d'autres pays africains (Tanzanie, Afrique du Sud), asiatiques (Inde) ou européens (Roumanie). Quant au Sénégalais Wari, créé en 2008, il est présent dans 40 pays, dont les États-Unis.

La gestion de sites web et les centres d'appels sont également bien représentés sur le continent (Afrique du Sud, Maroc), mais les perspectives les plus attendues relèvent du domaine des services à distance (e-commerce, e-santé ou e-administration), promettant de réduire les coûts d'accès aux services et surtout de surmonter l'enclavement physique lié à l'absence d'infrastructures.



De nombreux obstacles à surmonter

Le pari de la transformation des économies de service par les TIC n'est toutefois pas encore gagné. La généralisation de l'accès au réseau Internet se heurte aux difficultés d'accès à l'électricité, à l'analphabétisme, au coût des smartphones et des ordinateurs : en Afrique subsaharienne, seulement 18 % de la population est connectée (contre 78 % en Europe). Par ailleurs, si les réseaux satellitaires se sont densifiés et les câbles reliant l'Afrique au monde multipliés, les infrastructures terrestres sont encore un goulet d'étranglement et la couverture spatiale des réseaux présente des discontinuités persistantes. La fracture numérique affecte encore de nombreux espaces ruraux.

Un autre défi tient à la faible place occupée par les opérateurs économiques africains dans les chaînes de valeur de l'économie des TIC. La fabrication d'équipements et le développement de contenus et d'applications made in Africa sont encore à un stade embryonnaire, même si quelques expériences ouvrent le champ des possibles comme le smartphone congolais Elikia ou la

tablette camerounaise d'examen cardiaque à distance Cardiopad.
Enfin, la cybercriminalité, déjà très développée – le Nigeria concentrerait 7,5 % des cybercriminels du monde – nuit au climat des affaires et risque, à terme, de freiner les investissements étrangers.



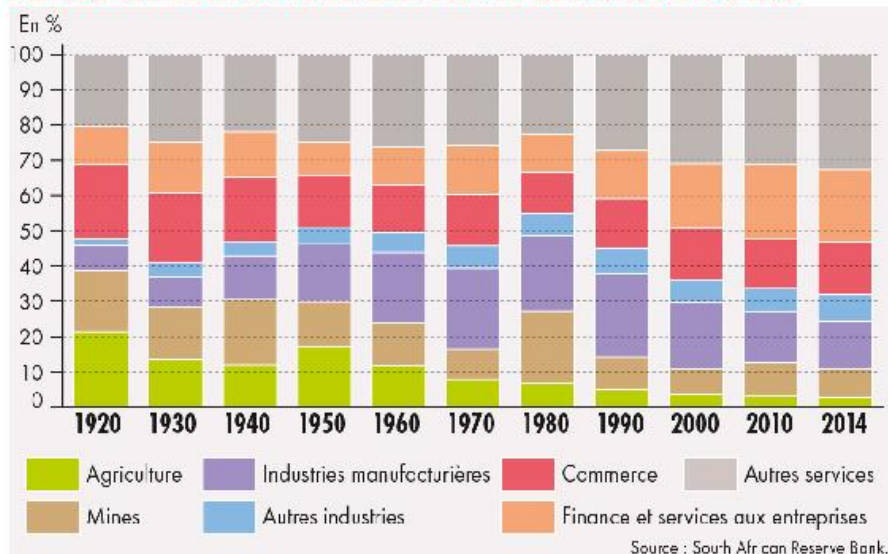
L'Afrique du Sud, géant africain mondialisé et vulnérable

Le plus petit pays des BRICS, qu'il a rejoint en 2011, regroupe 5 % de la population du continent mais concentre 15 % de son PIB et 25 % de celui de l'Afrique subsaharienne. Classée en 2015 au deuxième rang africain après le Nigeria, son économie est plus complète. Depuis l'élection de Nelson Mandela en 1994, la diversification du tissu économique, fondé sur les mines, demeure lente, l'émergence n'est pas assurée et la question sociale reste brûlante.

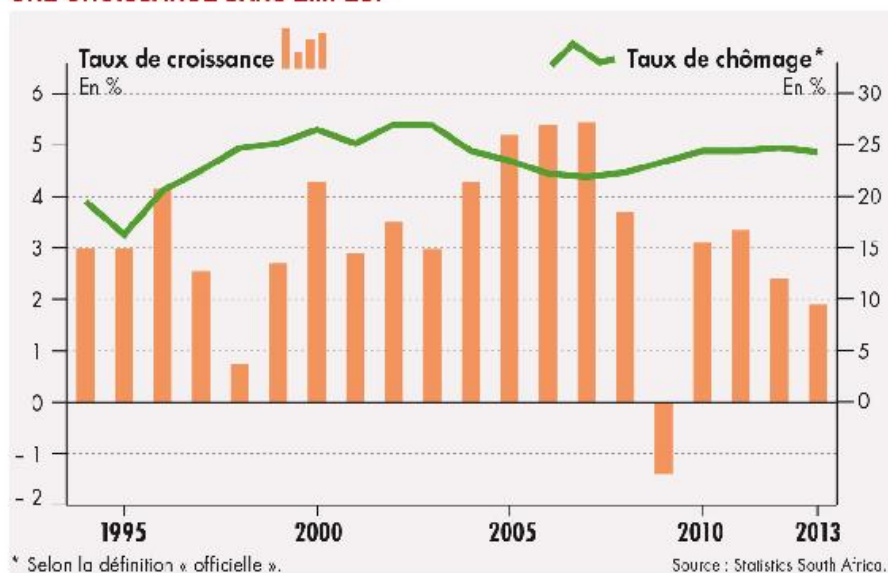
Émergence en cours ou reprimarisation ?

Jusqu'à la fin du régime d'apartheid, l'économie sud-africaine a été structurée par le Complexe minéralo-énergétique (CME), dominé par quelques grands conglomérats. Le CME, qui combine extraction de ressources abondantes et variées, transport ferroviaire et services bancaires, marque encore aujourd'hui l'économie du pays. Le secteur minier fournit 9 % du PIB et surtout plus de 50 % des exportations en valeur. Depuis le début des années 1990, l'économie est tournée vers les services (68 % du PIB) de plus en plus financiarisés et mondialisés : l'ensemble finance-assurance-immobilier représente 24 % du PIB et la Bourse de Johannesburg est la première du continent. Mais la croissance, dépendante de la demande extérieure (en particulier chinoise et indienne), s'est affaiblie depuis 2012. Or la « réouverture compétitive » au monde n'a pas été synonyme de diversification industrielle, à l'exception de la construction automobile. Le passage à des formes intensives de production a provoqué des crises sectorielles (textiles) et la « nouvelle croissance » est pauvre en création d'emplois.

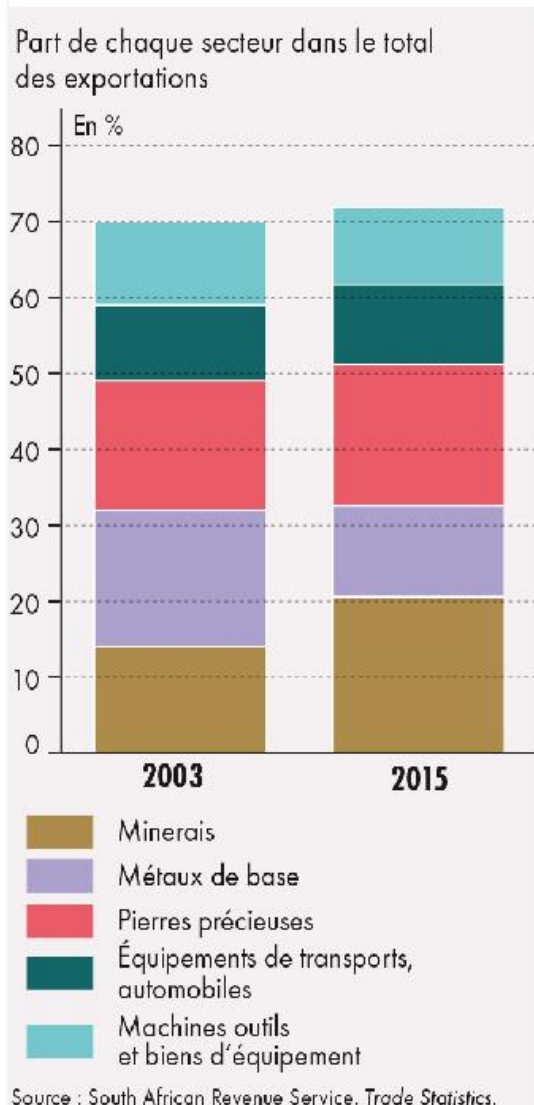
L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PIB SUD-AFRICAIN DEPUIS 1920



UNE CROISSANCE SANS EMPLOI



LES CINQ PREMIERS SECTEURS EXPORTATEURS

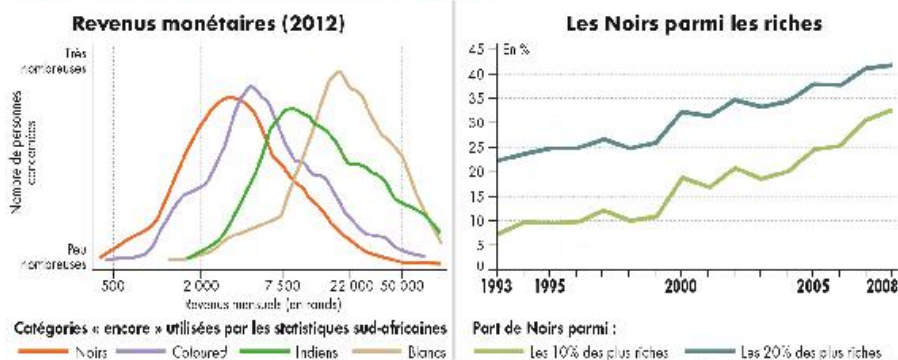


Un modèle de développement inégalitaire épuisé ?

L'État tente de conjuguer croissance forte et redistribution équitable. Les politiques publiques ont abouti à des progrès certains : construction de 2,8 millions de logements subventionnés de 1994 à 2014, taux d'électrification

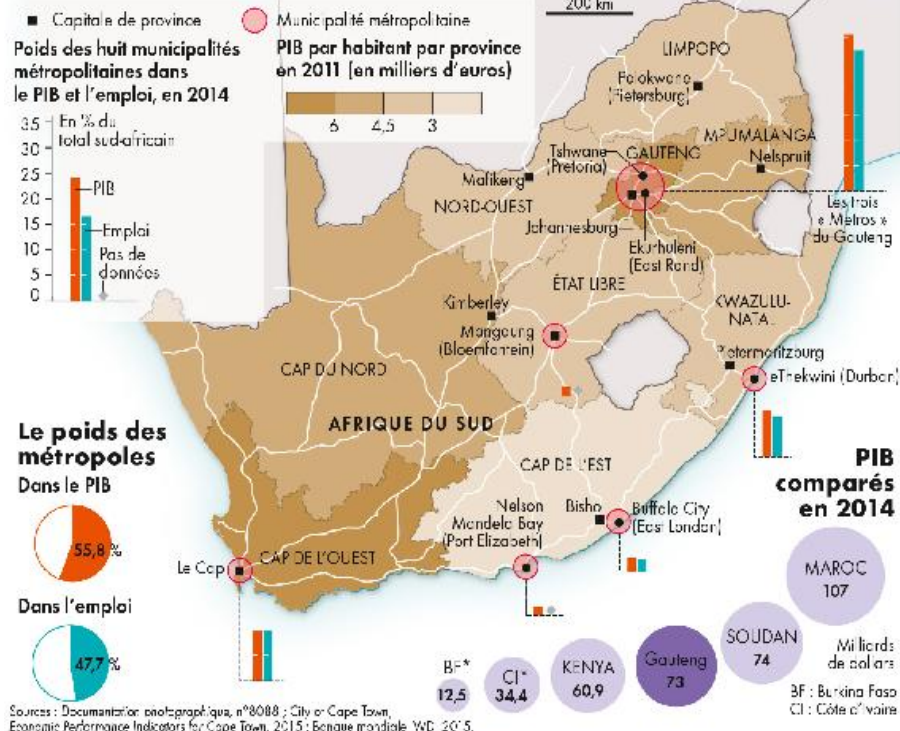
atteignant 85 %, accès à l'eau potable pour 8 millions d'individus, aide sociale pour 16 millions de personnes, fourniture gratuite aux plus démunis de 6 m³ d'eau et 50 kWh d'électricité par mois. Les actions en faveur des « non Blancs » ont permis l'émergence de classes moyennes (estimée à 12 millions d'individus) et la pauvreté absolue a régressé. Néanmoins, la société sud-africaine reste l'une des plus inégalitaires du monde. En 2011, 21 % des Sud-Africains, soit 11 millions de personnes, vivaient avec moins de 34 euros par mois (seuil de pauvreté alimentaire) et 53,8 % avec moins de 79 euros (seuil haut de pauvreté monétaire). Cette pauvreté de masse résulte d'un taux de chômage élevé : s'il atteint 26 % en moyenne en 2015, il touche 40 % des Noirs. Ces derniers forment 80 % de la population totale et les deux tiers sont classés comme pauvres.

LES INÉGALITÉS DE REVENUS SELON LES GROUPES « RACIAUX »



Source : Emerging Black Class in South Africa, Stellenbosch University, Department of Economics, 2013

LA MÉTROPOLISATION DE L'ÉCONOMIE



Les inégalités régionales : métropolisation

La croissance est polarisée sur les huit villes à statut métropolitain (Metros). En 2014, elles concentraient près de 60 % du PIB national et 48 % des emplois (respectivement 31 % et 28 % pour les trois Metros du Gauteng). Les dynamiques territoriales résultent de cette polarisation. Les provinces du Gauteng, du Cap de l'Ouest et du KwaZulu-Natal ont une croissance économique supérieure à la moyenne nationale et des soldes migratoires positifs. Seules les deux premières ont des revenus par ménage supérieurs à la moyenne. La pauvreté et le poids des populations rurales caractérisent le KwaZulu-Natal. Les autres provinces, hors des grandes villes, sont en marge.



États, sociétés, territoires : tensions et recompositions

Les transformations démographiques et les tensions économiques africaines se traduisent par des relations complexes entre États, sociétés et territoires. Les nombreux conflits n'empêchent pas la maturation des États-nations, auxquels les crises servent parfois de catalyseurs. Cependant, les trajectoires ne sont pas homogènes : certains pays s'enfoncent dans une spirale de violence et d'anomie quand d'autres inventent des équilibres démocratiques. La décentralisation renouvelle parfois les modes d'administration des territoires. Les constructions régionales, très inégalement avancées, élargissent les horizons de l'action publique et du développement. L'innovation territoriale est d'autant plus nécessaire que les modes de vie des Africains ont changé sous l'effet de mobilités croissantes : avec les migrations, l'intensité des relations villes campagnes recompose les territoires. Enfin, l'émergence de classes moyennes est prometteuse. Elle ne doit toutefois pas occulter les profondes inégalités entre les riches et une majorité enlisée dans la grande pauvreté.

Les États, entre logiques centrifuges et consolidation

La plupart des pays africains actuels sont nés il y a une cinquantaine d'années à partir de territoires hérités de la colonisation. L'artificialité des 83 500 km de frontières qui séparent les 54 États africains est souvent jugée responsable de leur fragilité et de leur trajectoire heurtée. Cependant, à travers les épreuves, les frontières se sont consolidées et le sentiment national a émergé, tandis que le contrôle territorial interne s'est resserré.

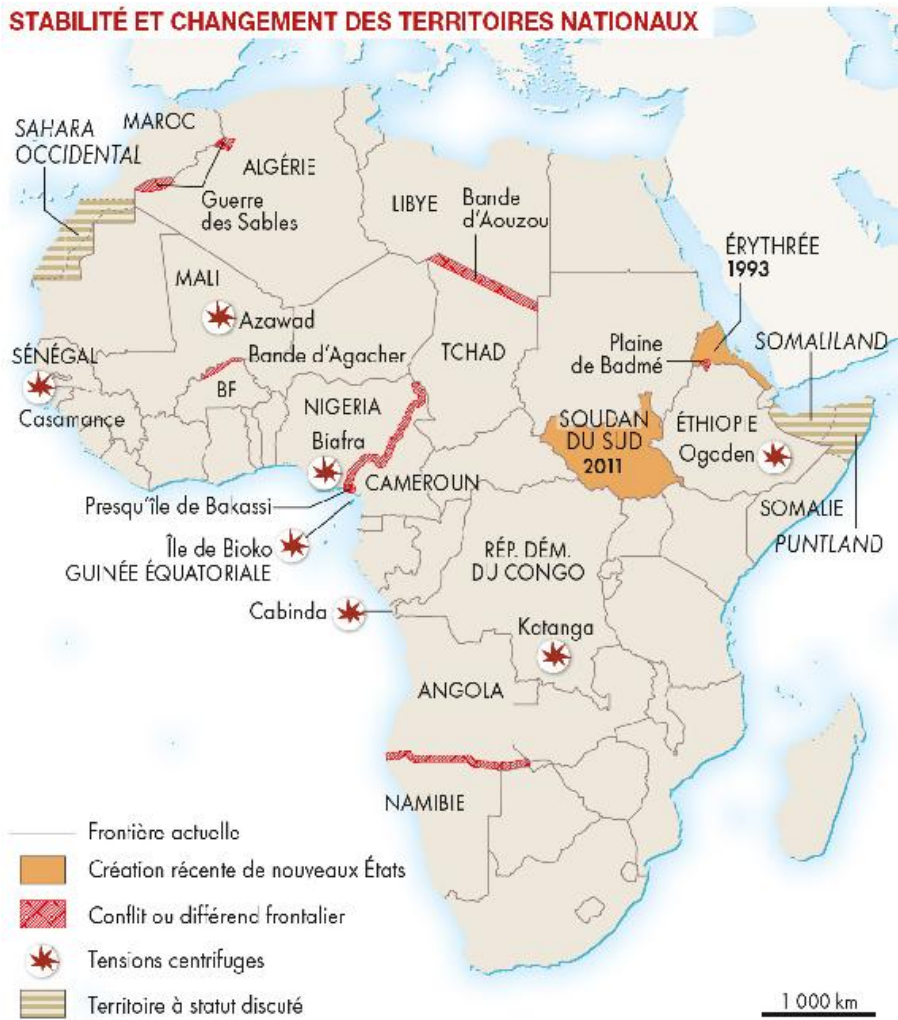
Des frontières (presque) stables

Le tracé des frontières africaines motive leur critique : selon Michel Foucher, 44% sont des lignes droites, 34 % épousent l'hydrographie, seulement 17 % reflètent des faits humains. Si toute frontière est par nature artificielle, le défi posé par les frontières africaines réside dans leur caractère exogène : créées pour délimiter des domaines coloniaux, elles précèdent les États et les nations auxquels elles sont censées donner naissance. La déclaration du Caire de l'OUA, en 1964, pose le dogme fondateur de l'intangibilité des frontières, afin de limiter les litiges et d'inciter les États à se concentrer sur leur développement.

L'architecture de ces frontières est restée très stable. Seules 40 % d'entre elles sont démarquées (délimitation reconnue de part et d'autre) et 43 litiges récurrents entre États sont recensés, mais les conflits frontaliers sont rares (huit ont été réglés par la Cour internationale de justice entre 1964 et 2015). Les tensions centrifuges (guerres du Katanga et du Biafra, conflits en Casamance, en Ogaden, au Cabinda ou de l'Azawad) ont parfois abouti à plus d'autonomie locale, sans bouleverser les cadres territoriaux étatiques. Les indépendances de l'Érythrée (1993) et du Soudan du Sud (2011) sont des exceptions.

Quelques accrocs demeurent dans le maillage territorial africain : le Sahara occidental est presque entièrement gouverné par le Maroc alors que l'ONU et l'UA reconnaissent la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ; le Somaliland a proclamé son indépendance de la Somalie et s'administre depuis lors sans reconnaissance internationale. En mer, les zones économiques exclusives, à la délimitation embryonnaire, pourraient constituer à l'avenir des

pommes de discorde, notamment dans les zones riches en ressources naturelles, comme entre la RDC et l'Angola.

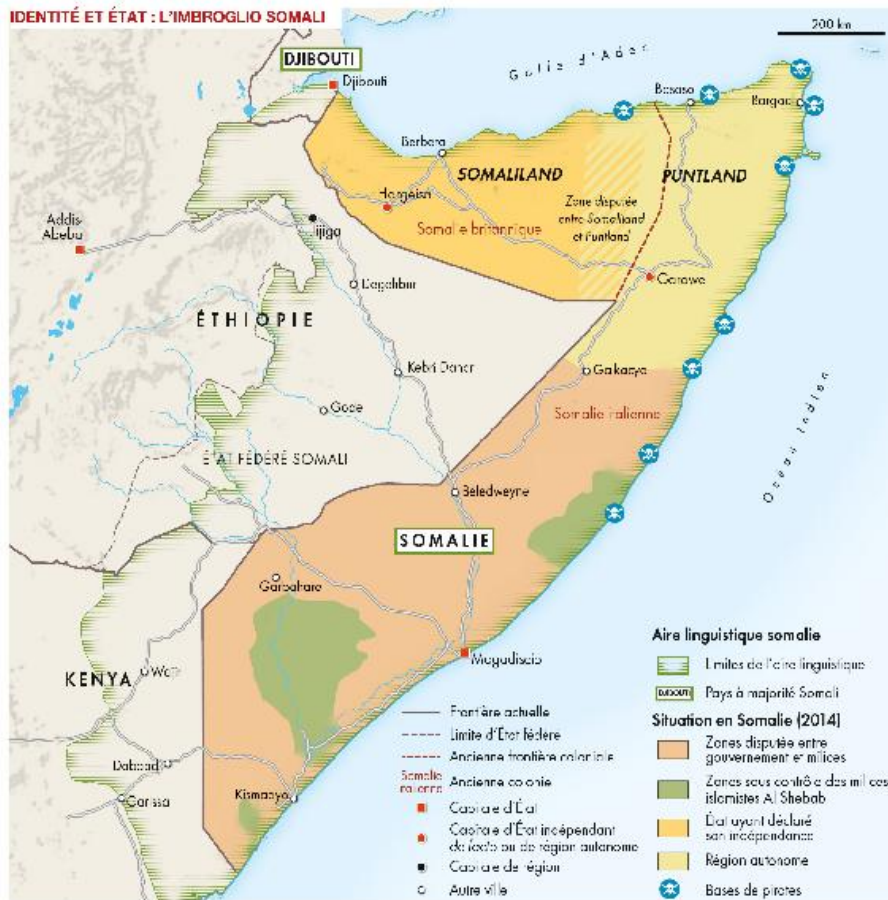


Le millefeuille identitaire et la Nation

Si les frontières ont tenu malgré leur origine exogène, c'est aussi parce qu'un ciment identitaire national s'est constitué, en dépit des crises politico-économiques ou grâce à elles. Malgré l'extrême diversité humaine de l'Afrique (2 000 groupes ethnolinguistiques), la vigueur des dynamiques religieuses et

des identifications ethnorégionales, parfois renforcée par leur instrumentalisation politicienne, les frontières de l'État ont servi de creuset à l'émergence de sentiments nationaux. Au sein d'un millefeuille identitaire complexe et instable, la part du sentiment national varie selon les pays et la situation des individus (dominante ou dominée, diasporique, etc.). Un style d'alimentation défini dans la capitale (tieb bou jèn sénégalais), une langue dominante, le sport (lutte au Sénégal ou au Niger, athlétisme au Maroc, en Éthiopie ou au Kenya, football partout) ou encore la musique (rumba congolaise, coupé décalé ivoirien, mbalakh sénégalais...) façonnent des identités nationales vivantes. L'urbanisation et la diffusion de la télévision font aussi beaucoup pour l'expansion de ces imaginaires nés des États-nations.

IDENTITÉ ET ÉTAT : L'IMBROGLIO SOMALI



Renouveau de l'État territorial ?

Après deux décennies de crise marquées par un affaiblissement du contrôle territorial des États, en contexte d'ajustement structurel, la période récente (2000-2016) est marquée par des dynamiques ambivalentes. D'un côté, les États approfondissent leurs politiques de décentralisation et procèdent à des redécoupages qui réduisent la taille des mailles territoriales pour en favoriser la gestion. Ils relancent aussi des politiques publiques d'aménagement du territoire sous la forme de grands projets d'infrastructures (barrages, routes, chemins de fer) ou de politiques agricoles ambitieuses, comme le plan Maroc vert. D'un autre côté, la promotion des investissements étrangers (agriculture, mines ou exploitation forestière) amène les États à concéder à de puissants acteurs économiques des droits d'exploitation des ressources sur de vastes étendues. Les pouvoirs publics n'ont pas souvent la capacité de vérifier que les opérateurs respectent leurs engagements sociaux et environnementaux. Les collectivités locales peinent à faire valoir leur point de vue et celui de leurs administrés dans des processus qui se décident au niveau central.

Le néolibéralisme – où l'État se fait promoteur du marché – s'accompagne de logiques de fragmentation qui questionnent la gouvernabilité territoriale.



L'Afrique des conflits

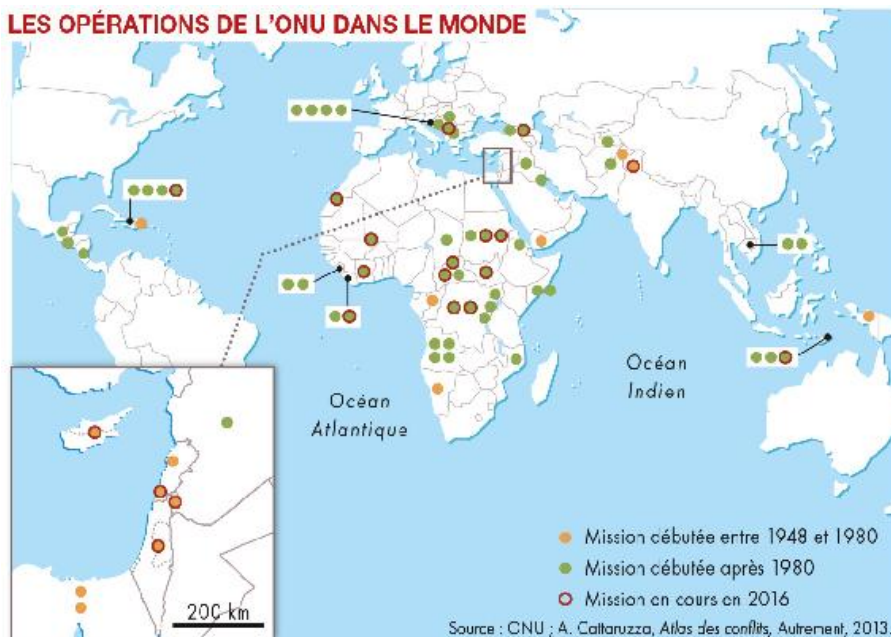
L'Afrique demeure un continent marqué par les conflits, malgré un contexte économique récent favorable. Les guerres, plus souvent civiles qu'entre États, auraient fait près de 10 millions de morts depuis 1960. Parmi les facteurs explicatifs dominant la guerre froide, les irrédentismes, la course aux ressources et les mobiles religieux. Les conflits révèlent des tensions sociodémographiques sur fond de pauvreté, mais leurs responsabilités sont politiques.

Un continent exposé aux violences

En Afrique, les pays n'ayant jamais connu de conflit ou de violence politique importante depuis leur indépendance sont peu nombreux : Bénin, Botswana, Cap-Vert, Gabon, Ghana, Maurice et Zambie. Les guerres entre États furent très rares : l'affrontement entre l'Éthiopie et l'Érythrée fit 100 000 morts, surtout militaires (1998-2000). Les guerres africaines sont le plus souvent internes et la majorité des victimes des civils. Cependant, nombre de troubles impliquèrent des pays voisins, dans le cadre de « guerres par procuration » (soutien d'un État au groupe rebelle d'un pays voisin, par exemple la Libye lors des crises tchadiennes des années 1970-1980). Ces guerres peuvent former des systèmes de conflits régionaux : c'est le cas de la RDC (1998-2003), où certaines factions rebelles étaient soutenues par le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi, le gouvernement de Kinshasa étant appuyé par l'Angola, la Namibie et le Zimbabwe ; l'intrication du conflit soudanais du Darfour avec les crises politiques tchadiennes (2006-2009) et centrafricaine (2004-2015) est un autre exemple. Les printemps arabes, amorcés en Tunisie en 2010, ont ouvert une période d'instabilité en Égypte et de conflit civil armé en Libye. Ce dernier ébranle la stabilité du Mali et d'une partie du Sahel. Certains longs conflits installent une anomie dont seuls profitent quelques seigneurs de guerre, comme en Somalie depuis 1991.

Les conflits angolais (1975-2002), soudanais (Darfour et Soudan du Sud, 1983-2007) et congolais (1996-2005) ont fait plus d'1 million de victimes, autant que le dernier génocide du XX^e siècle, au Rwanda (1994). En 2016, les conflits impliquent sept pays qui regroupent le quart de la population du continent. Si l'Afrique participait marginalement aux premières interventions

de maintien de la paix de l'ONU, elle est présente, depuis 1980, dans plus de la moitié de la soixantaine d'interventions de l'organisation. Malgré la recherche de solutions régionales africaines, les crises débouchent encore sur l'intervention de puissances occidentales, notamment la France en Côte d'Ivoire (années 2000), en RCA (2013-2016) et au Mali (depuis 2013). Enfin, certaines zones stratégiques restent sous la surveillance de puissances extérieures, tel le Sahara (France, États-Unis) ou la mer Rouge (bases française, américaine et chinoise à Djibouti).



...

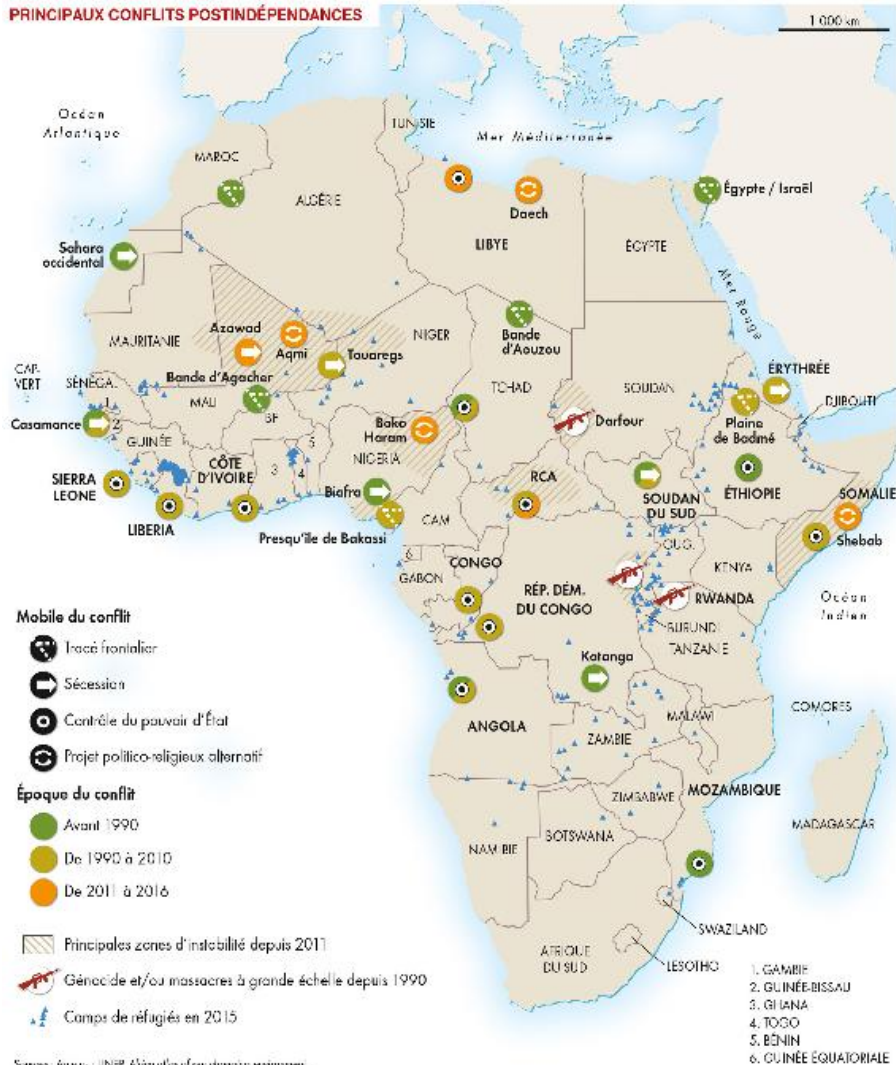
Des facteurs imbriqués

Si les causes des conflits sont toujours multiples, on peut noter des dominantes. Jusqu'en 1990, la guerre froide a influencé les guerres d'indépendance et plusieurs crises. Depuis 1990, nombre de conflits ont été qualifiés de « guerres des ressources » : l'exploitation des matières premières, notamment extractives, est un mobile pour les protagonistes et un moyen de financer leurs luttes. Celles-ci sont conditionnées par la forme des ressources. La contrebande de minerais précieux a financé des groupes rebelles qui contrôlent des marges territoriales : diamants du sang en Sierra Leone, au Liberia, en Angola et en RCA, coltan, or et cassitérite dans l'est de la RDC,

pétrole au Nigeria. La convoitise des rentes étatiques, notamment pétrolières, a concentré les rivalités sur le contrôle de la capitale : Brazzaville en 1997-1998, N'Djaména en 2006 et 2008. L'importance de ressources dans les régions périphériques a justifié des tentatives de sécession – Biafra et Katanga dans les années 1960 –, parfois couronnées de succès : le Soudan du Sud est indépendant depuis 2011. La quête du pouvoir et des rentes qu'il fournit mène à l'instrumentalisation politicienne des identités : en Côte d'Ivoire (1999-2010) ou en RCA (depuis 1996), les conflits ont prospéré sur les plaies de nations fragiles. La désignation de boucs émissaires « allochtones » est un registre commode. Les violences ont aussi parfois pour déclencheurs des élections contestées (Kenya en 2007-2008). Depuis quelques années émergent les mobiles d'insurrection religieuse, amalgamant des ressorts mondialisés à des tensions sociopolitiques nationales et locales : Aqmi au Sahara et au Sahel, Boko Haram au nord-est du Nigeria, milices Shebab en Somalie.

Enfin, la relation entre crises économiques ou environnementales et conflits est d'une complexité particulière. Si la raréfaction des ressources est favorable aux conflits en tout genre, l'instrumentalisation des clivages ethnorégionaux n'est pas une fatalité : les responsabilités sont avant tout politiques.

PRINCIPAUX CONFLITS POSTINDÉPENDANCES



La République centrafricaine, un État failli

Classée en 2014 à l'avant-dernière place de l'Indicateur de développement humain établi par le PNUD (188^e sur 189), la République centrafricaine (RCA) connaît l'une des trajectoires nationales les plus tragiques d'Afrique. Faible peuplement historique, enclavement, position dominée dans les relations régionales et dérives des élites politiques expliquent la récurrence des violences, la pauvreté et les difficultés de construction de l'État.

Une vulnérabilité historique

Le territoire actuel de la RCA présente depuis longtemps de faibles densités démographiques (moins de 10 habitants par km²), qui sont à la fois une cause et une conséquence de sa fragilité. Ce faible peuplement s'explique par la situation géographique du pays, au carrefour des systèmes de traite esclavagiste qui atteignent leur paroxysme au milieu du XIX^e siècle et sont dirigés vers l'Atlantique (traite européenne et razzia peules du Nord Cameroun), le monde sahélo-méditerranéen, le Nil et le Moyen-Orient. Puis le choc colonial expose les sociétés locales aux réquisitions, au travail forcé et aux exactions des compagnies concessionnaires, qui reçoivent des droits d'exploitation en échange d'investissements non réalisés.

Après l'indépendance, l'État embryonnaire peine à contrôler ses minces ressources. La culture cotonnière permet un timide développement du Nord-Ouest. Le Sud-Ouest bénéficie des exploitations industrielle du bois et artisanale du diamant. Les hautes terres de l'Ouest sont colonisées par des éleveurs peules venus du Nigeria via le Cameroun. Les solitudes de l'Est sont laissées aux grandes chasses et à la conservation.

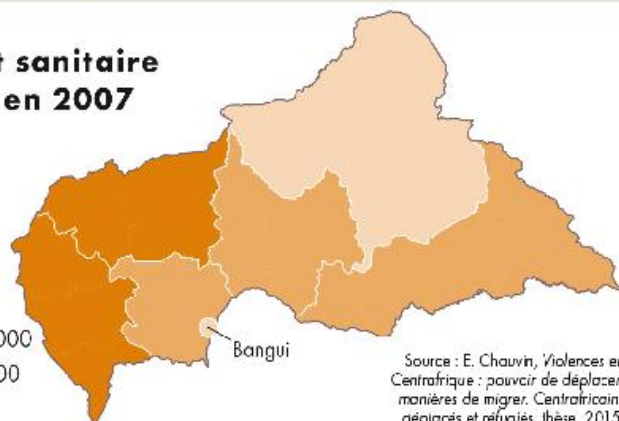
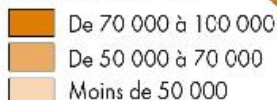
Encadrement scolaire primaire

Nombre d'élèves par enseignant, par département, en 2000-2001



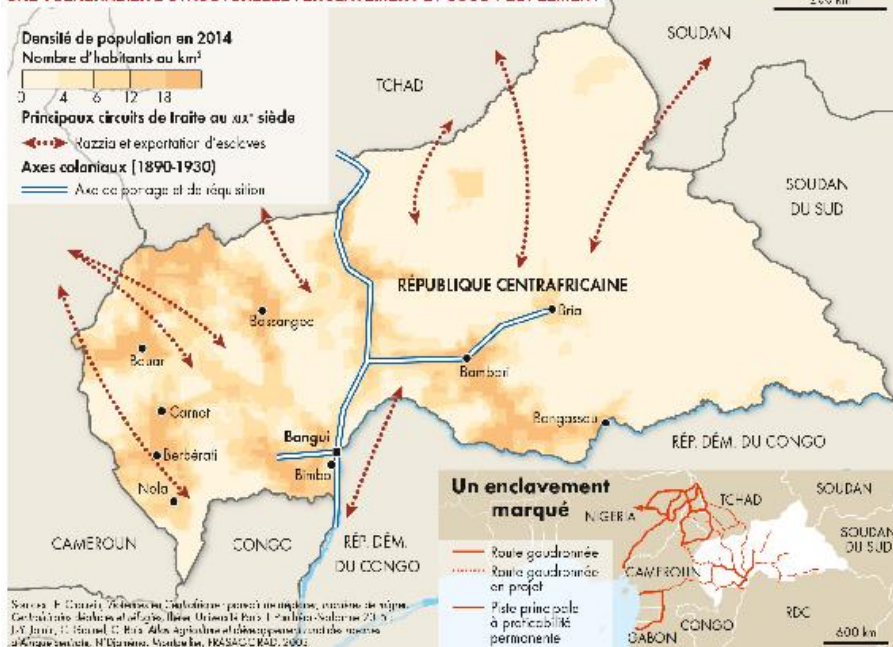
Encadrement sanitaire par région en 2007

Nombre d'habitants pour 1 médecin, pharmacien ou chirurgien-dentiste



Source : E. Chauvin, *Violences en Centrafrique : pouvoir de déplacer, manières de migrer. Centrafricains déplacés et réfugiés*, thèse, 2015.

UNE VULNÉRABILITÉ STRUCTURELLE : ENCLAVEMENT ET SOUS-PEUPLEMENT



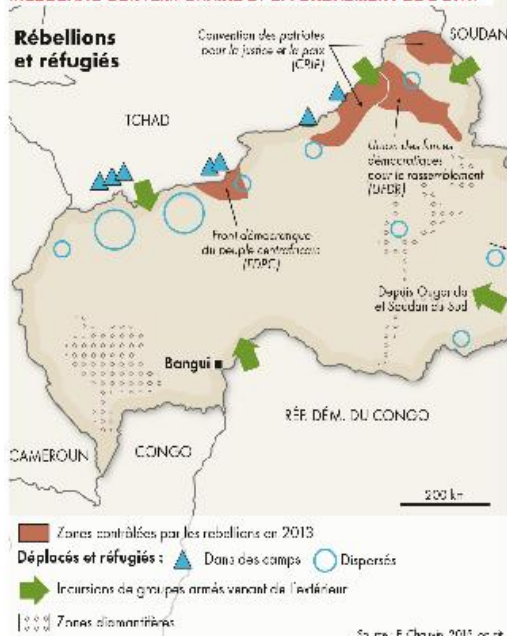
Des crises enchevêtrées

La fragilité politique s'accroît à la fin des années 1990 : la dégradation de l'économie et le clientélisme réduisent le contrôle de l'État à Bangui, aux régions d'origine des présidents et à quelques villes (Bouar, Sibut...). Les services publics dont dépend le développement s'arrêtent là.

Les conflits, sur fond de compétitions ethnorégionales, ont d'abord pour enjeu le pouvoir et le contrôle de Bangui (1996-2001). Puis les vaincus organisent des rébellions dans les Nords (2001-2013). Le vide politique est propice aux incursions de groupes armés des pays voisins : J.-P. Bemba de RDC, Lord Resistance Army d'Ouganda, Janjawid du Darfour soudanais et mercenaires tchadiens. Il est aussi propice au banditisme rural : de nombreuses bases de zarguina (coupeurs de route) essaient dans l'Ouest, composées d'éleveurs du Tchad, de soldats démobilisés et de rebelles d'Afrique centrale. L'élevage entre en crise, frappé par les enlèvements, les vols et les luttes internes. En 2013, la prise du pouvoir à Bangui par la Séléka, formée de rebelles centrafricains du Nord-Est liés au grand banditisme tchado-soudanais, suscite le soulèvement de milices anti-balaka (« anti-balles », du nom de leurs gris-gris). Des affrontements entre chrétiens et musulmans mènent le pays au chaos. En 2016, la septième intervention militaire française depuis 1960 puis celle d'une

force onusienne amorcent une sortie de crise précaire.

INSÉCURITÉ CONTEMPORAINE ET EFFONDREMENT DE L'ÉTAT



La longue marche de l'intégration régionale

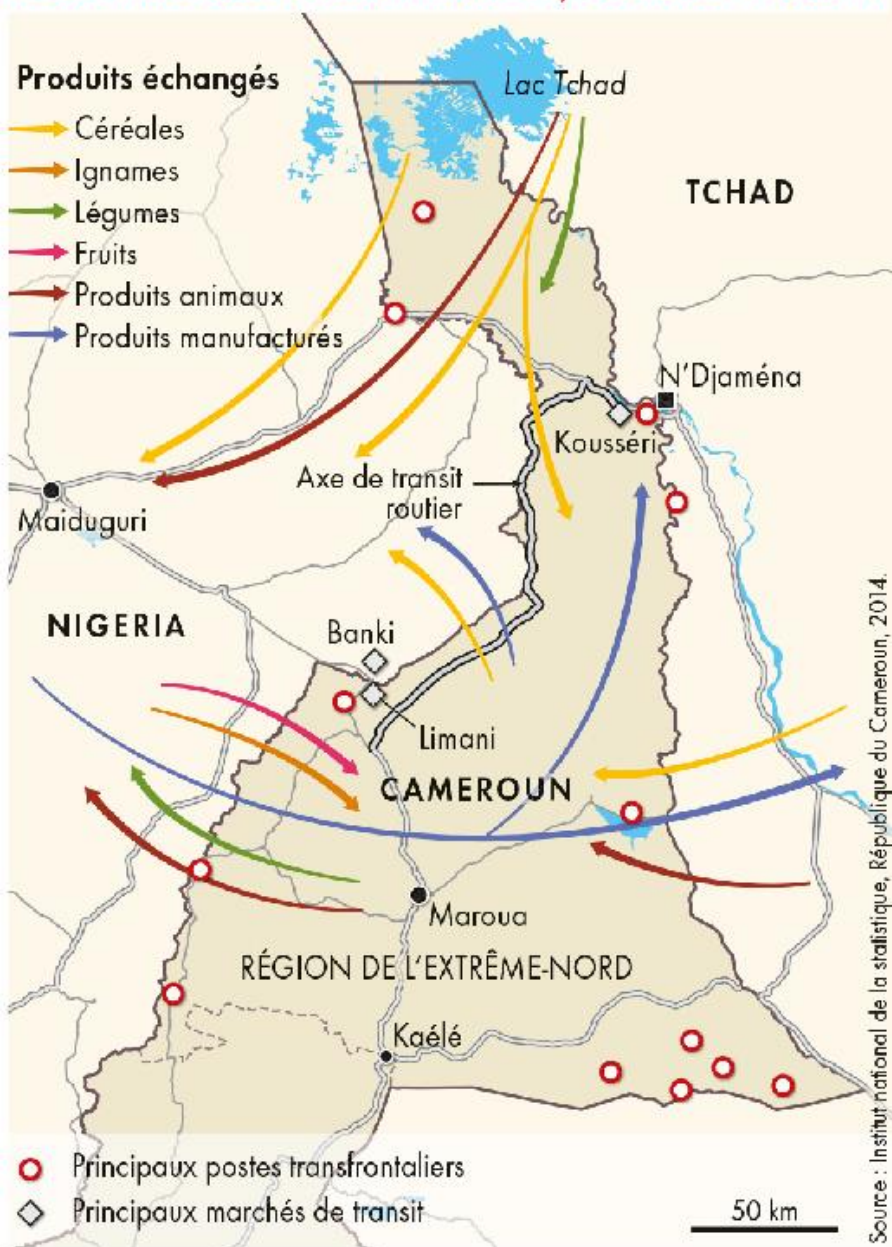
Fragmentation politique, multiplicité des organisations régionales et faiblesse des échanges commerciaux et financiers intracontinentaux caractérisent l'Afrique. Pour les surpasser, les ambitions panafricanistes des années 1960 resurgissent. L'intégration régionale, indispensable au développement et à la compétitivité mondiale du continent, est l'un des principaux objectifs de l'Agenda 2063 proposé par l'Union africaine.

2015, un tournant ?

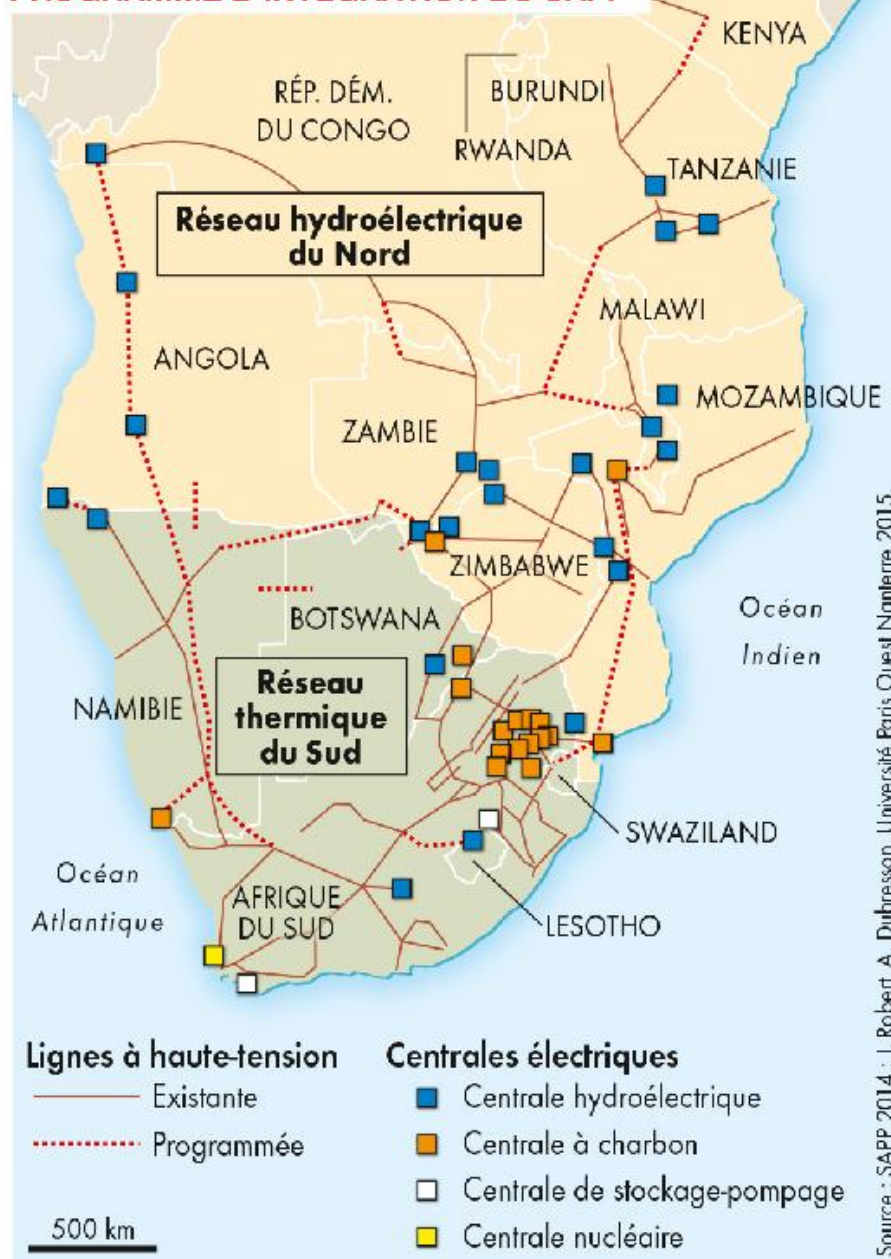
Le commerce intra-africain est en progression, mais il demeure faible : 16 % en valeur du commerce continental en 2014. Les frontières ont un rôle ambivalent : si elles forment parfois des barrières entravant les échanges, elles sont aussi à l'origine de régionalisations « par le bas » : utilisées par les populations jouant à la fois sur le formel et l'informel, les frontières suscitent des trafics, surtout quand la limite politique est aussi monétaire. L'une des aires les plus actives est située au contact entre les pays de la zone franc et ceux dont la monnaie est inconvertible, en particulier le Nigeria. Les franges des frontières forment de facto des zones franches informelles, mouvantes et instables.

Depuis l'entrée en vigueur en 1994 du traité d'Abuja instituant la Communauté économique africaine, l'intégration régionale progresse. Plusieurs des huit communautés économiques régionales reconnues par l'UA ont réduit les droits de douane sur les importations, diminué des barrières non tarifaires et assoupli les règles de transport. L'essor des échanges intra-africains, passés de 5,2 % à 9 % du PIB de 1995 à 2013, est encourageant. L'année 2015 est peut-être un tournant. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a inauguré son union douanière. Surtout, un accord a été adopté par 26 pays pour créer une zone de libre-échange tripartite du Cap au Caire englobant trois communautés économiques (SADC, COMESA et EAC). Les négociations pour la création d'une zone de libre-échange continentale ont été lancées.

LE COMMERCE ENTRE CAMEROUN, TCHAD ET NIGERIA



PROGRAMME D'INTÉGRATION DU SAPP



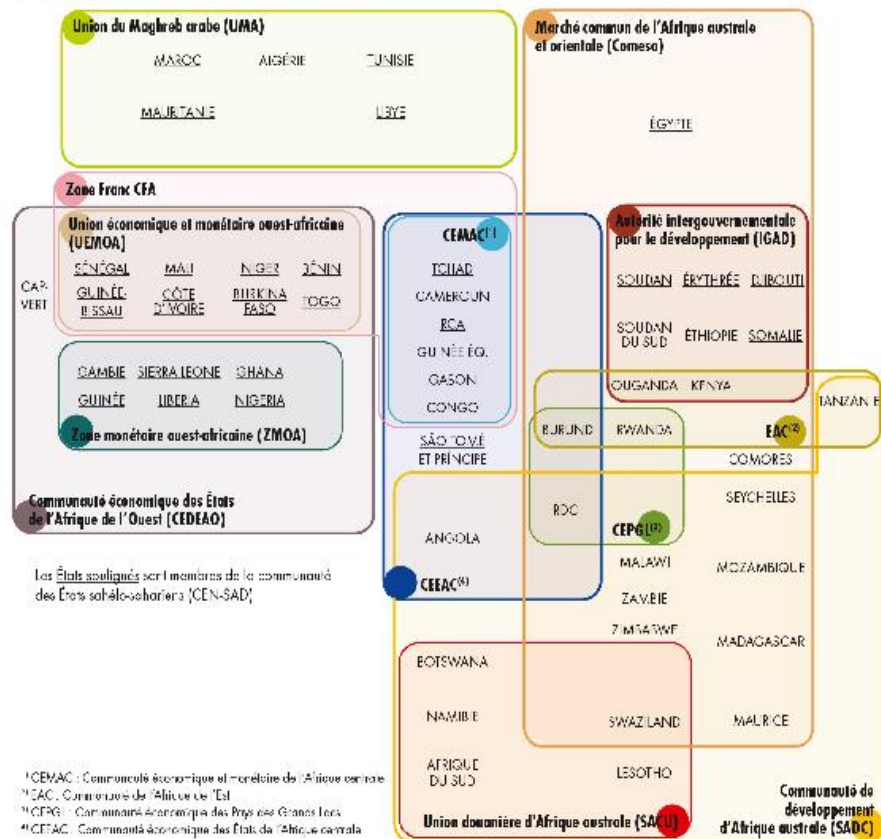
Source : SAPP 2014 ; J. Robert, A. Dubresson, Université Paris Ouest Nanterre 2015.



L'intégration par les réseaux électriques

Connecter entre eux les réseaux d'infrastructures est une priorité du NEPAD. Dans le domaine de l'énergie, le Southern African Power Pool (SAPP) est la plus avancée des cinq organisations régionales africaines du secteur électrique. Créé en 1995, il cherche à intégrer les réseaux des seize opérateurs nationaux qui en sont membres : les vingt-cinq projets en cours (2014-2017) visent à augmenter la capacité de production et de transmission, en combinant ressources hydroélectriques et charbon. Si le commerce électrique est encore régulé par des accords bilatéraux, un marché régional unifié de l'électricité est programmé. Autre exemple, l'Eastern Africa Power Pool (EAPP) doit connecter en 2016 l'Éthiopie, l'Égypte, le Kenya, le Soudan et la Tanzanie.

LES ORGANISATIONS ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE



L'AGENDA DES CONVERGENCES

	Date de création	Zone de libre-échange	Union douanière	Marché commun	Union monétaire	Fédération politique
CEDEAO	1975					
CEEAC	1983					
UMA	1989					
SADC	1992					
COMESA	1994					
CEN-SAD	1998					
IGAD	1998					
EAC	2000					

 Réalisé
  En cours
  Planifié
  Non planifié

Source : BAD-CEA, État de l'intégration régionale en Afrique, 2012, 2016

Transitions démocratiques : pause ou enlisement ?

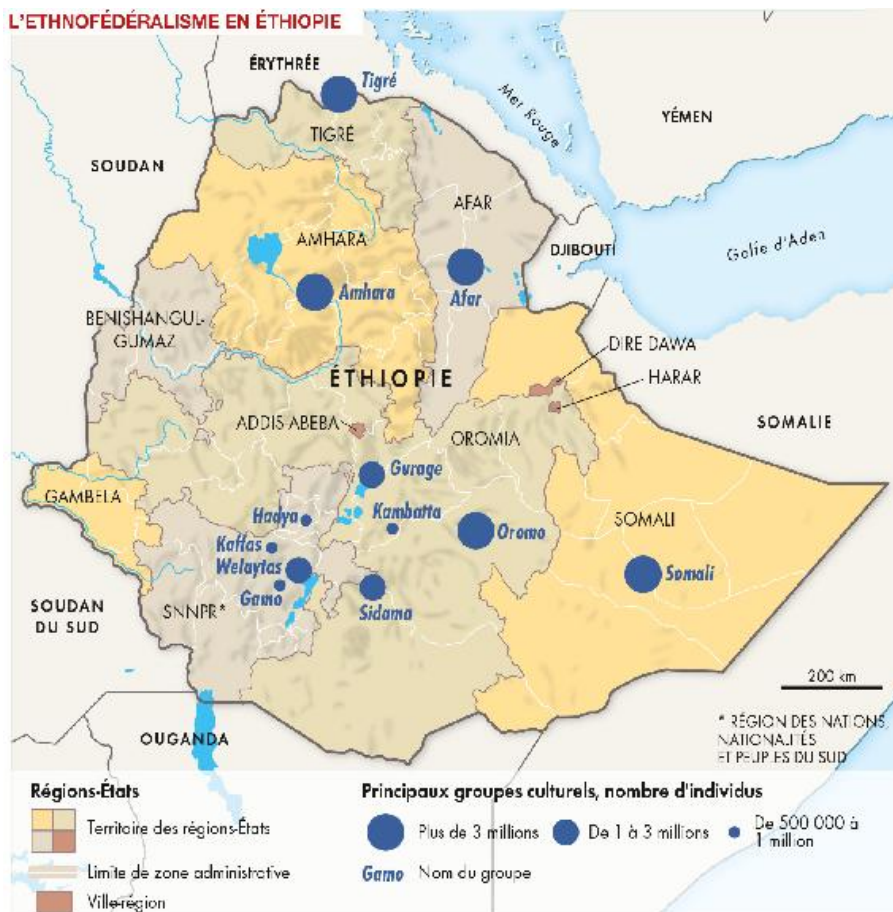
Depuis les années 1980, l'Afrique est engagée dans un processus de décompression autoritaire. L'apartheid a été aboli, les juntes militaires et les régimes de parti unique ont reculé et les populations se mobilisent pour exiger leurs droits. La décentralisation a favorisé l'essor de pouvoirs locaux élus et le débat politique. Mais la résilience des autocrates et les ambiguïtés de la décentralisation rendent fragiles des situations souvent mal stabilisées.

Alternatives démocratiques : dans l'entre-deux

L'État-parti unique qui prévalait dans les années 1960 ne domine plus en Afrique. En 1972, selon l'OCDE, le continent avait 4 régimes « partiellement démocratiques » et 36 autocraties ; en 2013, il comptait 24 régimes de type démocratique, 5 autocraties et 22 régimes « hybrides ». La tendance est à la multiplication d'élections ouvertes au multipartisme et à la diminution des coups d'État, dont le Soudan, le Nigeria, les Comores, la Mauritanie ou le Bénin étaient des champions mondiaux jusqu'au milieu des années 2000.

La révolution démocratique sud-africaine et le « printemps » tunisien ont démenti l'idée d'incompatibilité entre démocratie représentative et sociétés africaines. Cependant, entre dictatures (Érythrée), autocraties contestées (Zimbabwe), États faillis (Somalie, RCA) ou faibles (Mali) existe toujours une large gamme de zones grises. La légitimité des élus est souvent entachée par l'absence de véritable alternative politique, les fraudes électorales, la corruption et l'ethnisation des votes. En outre, les élections seules ne font pas la démocratie : malgré les progrès des sociétés civiles, les moyens de contrôle et les contre-pouvoirs demeurent faibles, ce qui favorise la permanence de systèmes clientélistes. Des autocrates pratiquent le coup d'État constitutionnel pour garder le pouvoir (Congo, Burundi), mais des réactions populaires peuvent parvenir à les en empêcher (Sénégal, Burkina Faso). C'est pourquoi l'indice de la gouvernance africaine, calculé par la fondation Mo Ibrahim, est très inégal selon les pays. Surtout, son évolution montre qu'en termes d'État de

droit, de gestion du secteur public, de sécurité intérieure et de droits humains, il n'y a pas eu de progrès de 2009 à 2014.



Ethnofédéralisme éthiopien

Héritier d'une forte centralisation politique, l'État éthiopien est aujourd'hui organisé sur un modèle ethnofédéral. Depuis la prise de pouvoir, en 1991, par une coalition politique représentant les Oromo (40 % de la population), les Ahmara (25 %), les Tigréens (10 %) et les groupes du Sud (45 ethnies), le pays a été divisé par la Constitution de 1994 en 9 États fédérés, subdivisés en districts (weredas). Cette réforme vise à limiter l'irrégentisme et à maintenir unie la Grande Éthiopie. Les États fédéraux perçoivent moins de 20 % du revenu national et le gouvernement fédéral a repris en main la gestion foncière. Cependant, de nouveaux acteurs non étatiques du développement local, liés à la libéralisation économique, apparaissent.

LA DÉCENTRALISATION DANS SIX PAYS D'AFRIQUE

	Principales collectivités locales en 2014	Taille (nombre d'hab.)	Part du gouvernement central dans les budgets locaux
AFRIQUE DU SUD	• 9 provinces -----> • 8 municipalités métropolitaines (Metros) -----> • 44 districts municipaux -----> • 226 municipalités locales ----->	1 à 13 millions 750 000 à 4,4 millions 8 000 à 720 000	22 % 
BÉNIN	• 12 départements -----> • 77 communes ----->	500 000 à 1,4 million 40 000 à 680 000	33 % 
BURUNDI	• 129 communes (dont 3 dans la capitale) ----->	50 000 en moyenne	Inconnu
TUNISIE	<u>Déconcentration</u> • 24 gouvernorats et conseils régionaux -----> • 254 délégations -----> • 2 073 secteurs (conseils ruraux non érigés en commune) -----> <u>Décentralisation</u> • 264 communes divisées en arrondissements ----->	99 000 à 1 million 811 à 730 000	58 % 
OUGANDA	• 4 régions -----> • 112 districts (dont la capitale) -----> • 181 comtés -----> • 22 municipalités -----> • 174 conseils locaux urbains ----->	53 000 à 2 millions 53 000 à 320 000	86 % 
TANZANIE	• 30 régions -----> • 169 districts ----->	210 000 à 4,3 millions 46 000 à 1,7 million	94 % 

Sources : Recensements nationaux (Afrique du Sud, 2011 ; Bénin, 2013 ; Burundi, 2008 ; Ouganda, 2014 ; Tanzanie, 2012) ; Tunisie : S. Turk, E. Verdeil, La décentralisation en Tunisie, Lebanese Center for Policy Studies, 2013 ; OCDE, 2015.

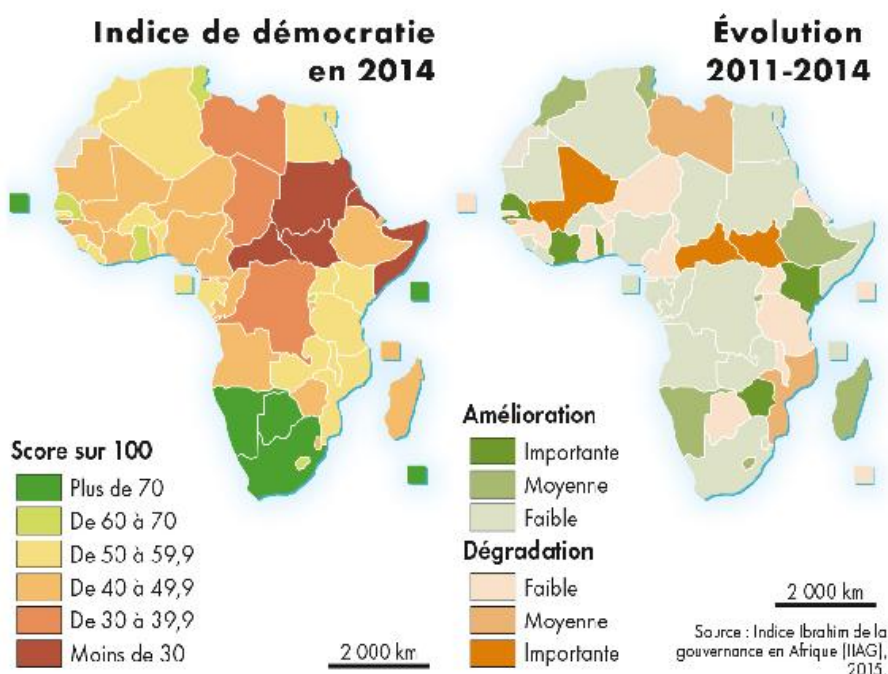


Décentralisations ambiguës

Depuis les années 1980, sous la pression des bailleurs de fonds imposant la « bonne gouvernance » et des contestations menées par les sociétés africaines, les États ont ajusté leur organisation. Les pays francophones et lusophones, centralisés, ont opéré un double mouvement de déconcentration et de décentralisation par transferts de compétences aux collectivités locales. La légitimité des institutions municipales a été renforcée, mais leurs moyens financiers demeurent faibles. Dans les pays anglophones, la situation est plus complexe et les collectivités locales ont des compétences variables selon leur

statut urbain ou rural. Au-delà de cette diversité, les nouvelles relations entre pouvoirs centraux et pouvoirs locaux reposent sur une multitude d'acteurs à toutes les échelles ; elles ont suscité l'émergence de leaders paysans ou citadins et d'organisations de base capables de négocier avec l'État. Néanmoins, ce dernier manipule aussi la décentralisation afin de maintenir sa prééminence – en s'appuyant parfois sur des pouvoirs néo-coutumiers –, voire de préserver l'unité nationale, notamment à travers un fédéralisme financièrement centralisé. Le Nigeria compte, en 2016, 36 États fédérés (3 États en 1960) et 774 autorités locales : le gouvernement fédéral redistribue la rente pétrolière mais les États fédérés ne gèrent que 30 % du budget national et les autorités locales 20 %. L'Afrique du Sud, sans être fédérale, est dotée depuis 1996 d'un gouvernement multiniveaux : les ressources financières des autorités locales et des provinces dépendent de transferts du pouvoir central ; cela vaut aussi pour les municipalités métropolitaines, qui disposent pourtant de ressources propres. Parade aux risques de division dans de vastes États (Éthiopie), l'organisation fédérale est aussi envisagée au Mali ou en RDC.

L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE



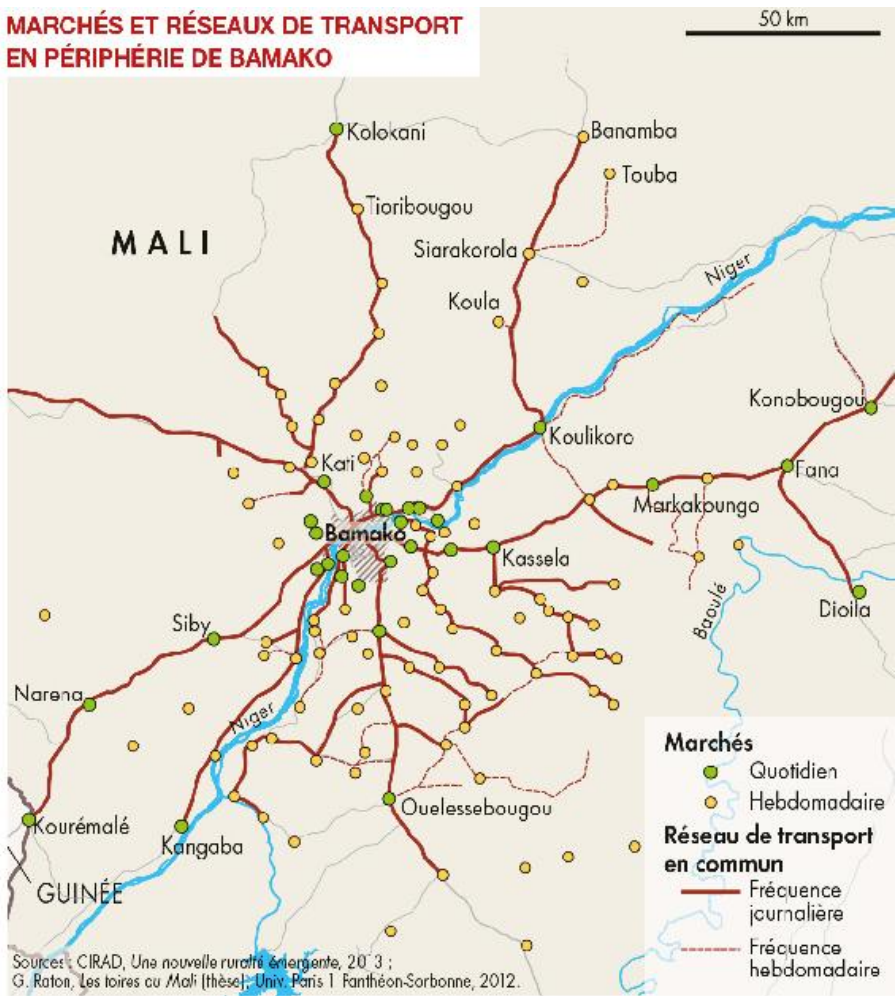
Des villes et des campagnes indissociables

L'Afrique est le seul continent où la population rurale sera majoritaire jusqu'en 2035 et continuera de croître jusqu'en 2050. Cette densification s'accompagne d'une croissance et d'une multiplication des petites villes, alors que le développement des transports et télécommunications réduit les distances entre villes et campagnes. Les économies s'imbriquent, les circulations s'intensifient et, localement, les limites entre l'urbain et le rural s'estompent.

« Un pied dedans, un pied dehors »

Jusqu'à présent, la croissance urbaine ne s'est pas accompagnée, en Afrique, d'une rupture des liens entre les nouveaux citadins et les campagnes. Au contraire, les ménages mobilisent à la fois les ressources rurales et urbaines, en développant des stratégies leur permettant de conserver « un pied dedans, un pied dehors », selon l'expression proposée par J.-L. Chaléard et A. Dubresson. En Côte d'Ivoire, au Ghana, au Cameroun ou en Ouganda, l'économie de plantation attire petits et grands investisseurs urbains (entrepreneurs, cadres, fonctionnaires) cherchant à compléter et diversifier leurs sources de revenus. L'acquisition de biens fonciers et l'investissement dans des exploitations agricoles sont aussi des moyens de préparer des retraites, envisagés parfois sous la forme d'un « retour » à la campagne. Du côté des ruraux, les investissements en ville (immobilier ou transport) répondent, pour ceux qui en ont les moyens, à des stratégies de long terme analogues. Pour le plus grand nombre, la recherche de revenus complémentaires en ville est liée à la transformation des économies agricoles, qui ne contribuent plus qu'à 15,6 % du PIB en Afrique subsaharienne. C'est le cas, par exemple, des éleveurs Massai de Tanzanie : la crise de l'élevage pastoral (réduction des ressources foncières et sécheresses) les pousse à trouver des emplois saisonniers de gardiennage à Dar es-Salaam.

MARCHÉS ET RÉSEAUX DE TRANSPORT EN PÉRIPHÉRIE DE BAMAKO



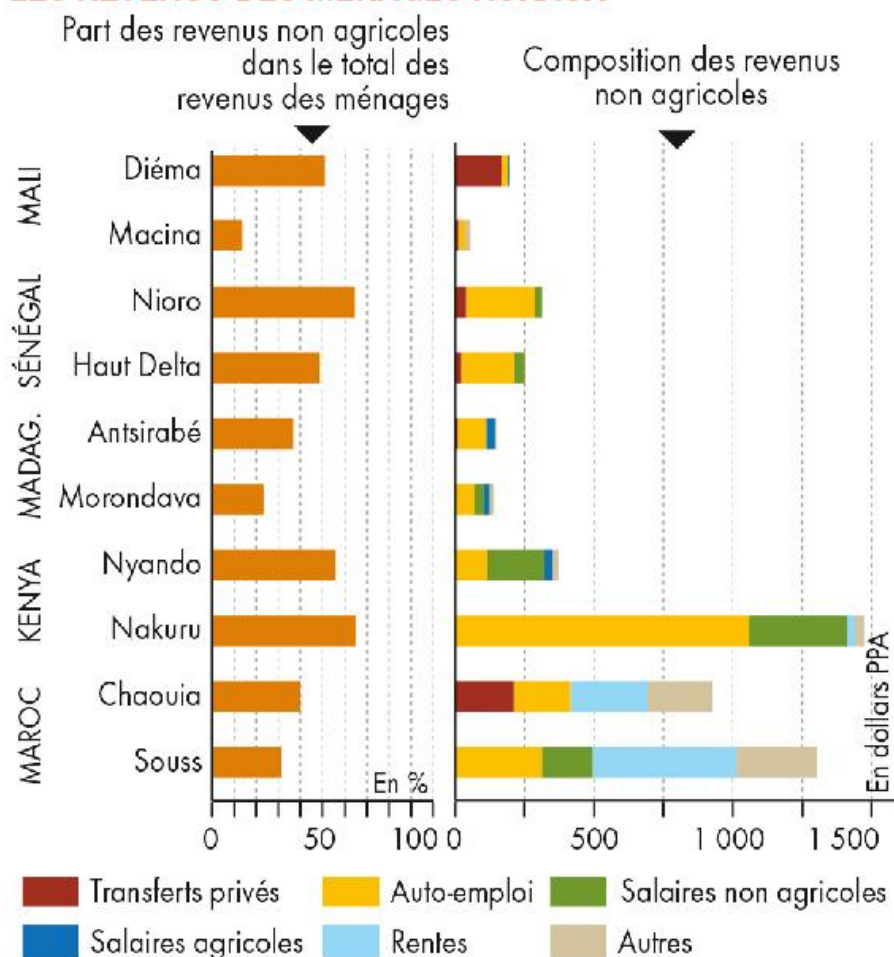
Des relations intenses

Dès les années 1980, l'explosion de la consommation urbaine a encouragé les agriculteurs à s'orienter vers les produits vivriers. Si une part importante des céréales consommées aujourd'hui dans les villes africaines est importée (blé en Afrique du Nord, riz en Afrique de l'Ouest), les produits animaux, les racines et tubercules, les légumes et condiments proviennent majoritairement des campagnes voisines. Des produits alimentaires viennent aussi des villes : les ménages ruraux d'Afrique de l'Ouest achètent déjà la moitié des aliments qu'ils consomment. Ce sont surtout les produits manufacturés, pour l'essentiel

importés, qui sont l'objet de flux commerciaux des villes vers les campagnes, au potentiel de consommation croissant.

Depuis les années 2000, une nouvelle phase de développement des transports (densification des réseaux routiers, augmentation du nombre de véhicules) a stimulé les relations villes-campagnes. Si des situations d'enclavement extrême persistent encore sur le continent, la majorité des campagnes est désormais assez bien reliée aux centres urbains par des services de transport en commun réguliers, qui répondent à une demande croissante : le commerce, la scolarisation, l'accès aux soins, les mariages, les funérailles, les fêtes religieuses, etc., sont autant de motifs de déplacements pour des familles dispersées entre villes et campagnes.

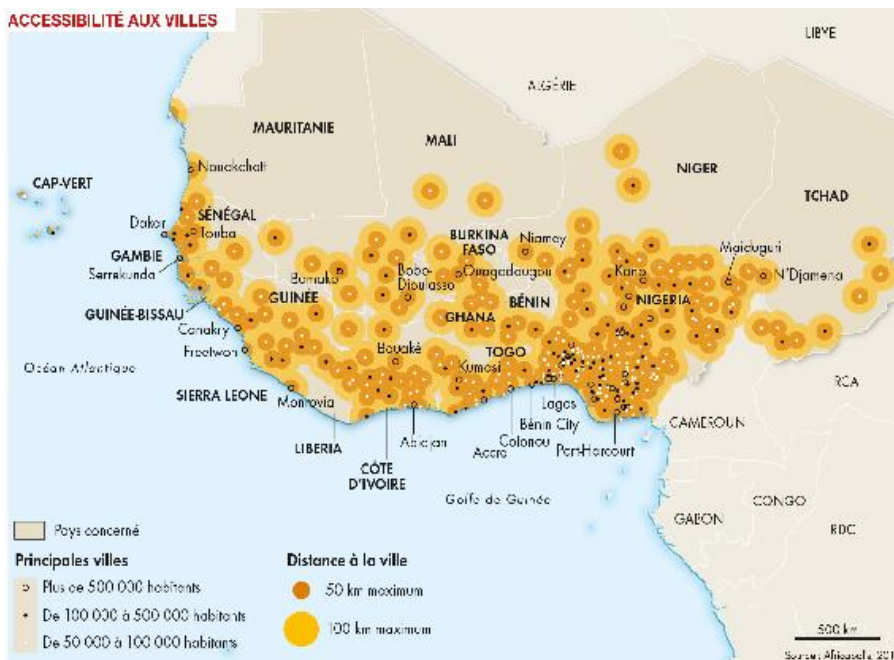
LES REVENUS DES MÉNAGES RURAUX



Source : B. Losch, S. Fréguin-Gresh, E. T. White, *Transformations rurales et développement*, 2013.

Des reconfigurations territoriales

L'imbrication croissante des sociétés et des économies rurales et urbaines tend à produire de nouvelles formes de territorialité. D'un côté, l'accélération des mobilités entre villes et campagnes et la banalisation de la multirésidentialité contribuent à l'hybridation des modes de vie. D'un autre côté, les limites physiques entre rural et urbain sont rendues floues par l'extension des aires urbanisées et l'émergence de bourgs et petites villes (urbanisation « par le bas ») qui accompagne la densification des campagnes. Ainsi, en périphérie de Bamako, les marchés ruraux et les services de transport contribuent à la fois à l'extension du rayonnement de la capitale et à l'émergence de centres secondaires polarisant les territoires ruraux.



Les activités non agricoles

2006 et 2010 auprès de ménages ruraux dans 19 régions de 6 pays. Les résultats montrent que les activités non agricoles liées à la proximité d'une ville ou à un processus de densification rurale forment, dans certaines régions, plus de 50 % des revenus des ménages. Pour l'essentiel, il s'agit du commerce, de l'artisanat, des métiers de services (coiffure, restauration, etc.), le tout formant la vaste catégorie d'auto-emploi.



2006 et 2010 auprès de ménages ruraux dans 19 régions de 6 pays. Les résultats montrent que les activités non agricoles liées à la proximité d'une ville ou à un processus de densification rurale forment, dans certaines régions, plus de 50 % des revenus des ménages. Pour l'essentiel, il s'agit du commerce, de l'artisanat, des métiers de services (coiffure, restauration, etc.), le tout formant la vaste catégorie d'auto-emploi.

2006 et 2010 auprès de ménages ruraux dans 19 régions de 6 pays. Les résultats montrent que les activités non agricoles liées à la proximité d'une ville ou à un processus de densification rurale forment, dans certaines régions, plus de 50 % des revenus des ménages. Pour l'essentiel, il s'agit du commerce, de l'artisanat, des métiers de services (coiffure, restauration, etc.), le tout formant la vaste catégorie d'auto-emploi.

2006 et 2010 auprès de ménages ruraux dans 19 régions de 6 pays. Les résultats montrent que les activités non agricoles liées à la proximité d'une ville ou à un processus de densification rurale forment, dans certaines régions, plus de 50 % des revenus des ménages. Pour l'essentiel, il s'agit du commerce, de l'artisanat, des métiers de services (coiffure, restauration, etc.), le tout formant la vaste catégorie d'auto-emploi.

2006 et 2010 auprès de ménages ruraux dans 19 régions de 6 pays. Les résultats montrent que les activités non agricoles liées à la proximité d'une ville ou à un processus de densification rurale forment, dans certaines régions, plus de 50 % des revenus des ménages. Pour l'essentiel, il s'agit du commerce, de l'artisanat, des métiers de services (coiffure, restauration, etc.), le tout formant la vaste catégorie d'auto-emploi.

2006 et 2010 auprès de ménages ruraux dans 19 régions de 6 pays. Les résultats montrent que les activités non agricoles liées à la proximité d'une ville ou à un processus de densification rurale forment, dans certaines régions, plus de 50 % des revenus des ménages. Pour l'essentiel, il s'agit du commerce, de l'artisanat, des métiers de services (coiffure, restauration, etc.), le tout formant la vaste catégorie d'auto-emploi.

2006 et 2010 auprès de ménages ruraux dans 19 régions de 6 pays. Les résultats montrent que les activités non agricoles liées à la proximité d'une ville ou à un processus de densification rurale forment, dans certaines régions, plus de 50 % des revenus des ménages. Pour l'essentiel, il s'agit du commerce, de l'artisanat, des métiers de services (coiffure, restauration, etc.), le tout formant la vaste catégorie d'auto-emploi.

2006 et 2010 auprès de ménages ruraux dans 19 régions de 6 pays. Les résultats montrent que les activités non agricoles liées à la proximité d'une ville ou à un processus de densification rurale forment, dans certaines régions, plus de 50 % des revenus des ménages. Pour l'essentiel, il s'agit du commerce, de l'artisanat, des métiers de services (coiffure, restauration, etc.), le tout formant la vaste catégorie d'auto-emploi.

2006 et 2010 auprès de ménages ruraux dans 19 régions de 6 pays. Les résultats montrent que les activités non agricoles liées à la proximité d'une ville ou à un processus de densification rurale forment, dans certaines régions, plus de 50 % des revenus des ménages. Pour l'essentiel, il s'agit du commerce, de l'artisanat, des métiers de services (coiffure, restauration, etc.), le tout formant la vaste catégorie d'auto-emploi.

Qui profite de la croissance économique ?

La croissance économique soutenue depuis l'an 2000 a été inégalitaire. Elle n'a pas réduit le nombre de pauvres mais elle a fait reculer l'extrême pauvreté. La redistribution des revenus a surtout bénéficié aux plus riches, dont la fraction haute fait partie des grandes fortunes mondiales.

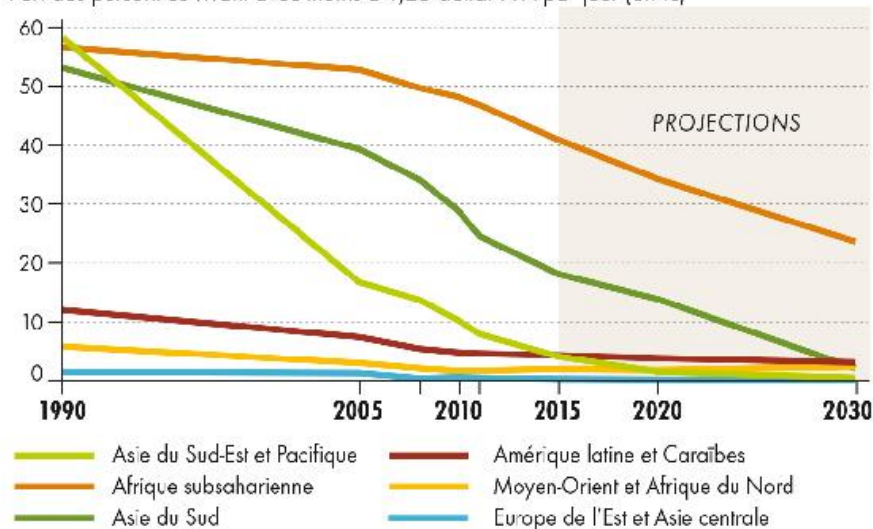
Néanmoins, l'élargissement des classes moyennes, hétérogènes mais grandes consommatrices de biens et de services, peut être vecteur de transformation structurelle.

Une pauvreté de masse résiliente

Le premier Objectif du millénaire pour le développement était de réduire de moitié, entre 2000 et 2015, l'extrême pauvreté monétaire (moins de 1,25 dollar par habitant par jour), mais pour une majorité d'Africains, aucune amélioration du niveau de vie n'a été induite par la croissance économique. D'après les Nations unies, le taux d'extrême pauvreté a baissé, depuis 1990 : de 56 % à 41 % en Afrique subsaharienne et de 5 % à 1 % en Afrique du Nord. Cependant, ce recul a été le plus lent au monde et le nombre total de pauvres a augmenté : 436 millions en 2013 contre 291 millions en 1990. La part de l'Afrique subsaharienne, où quatre pays (Nigeria, RDC, Tanzanie et Éthiopie) concentrent 52 % des pauvres du continent, serait passée de 15 % à 34 % de la pauvreté mondiale de 1990 à 2010 ; et selon la Banque mondiale, la tendance à la hausse perdure en 2015, même avec une ligne de pauvreté réajustée à 1,90 dollar. Les ruraux, les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés par la vulnérabilité des exploitations familiales agricoles et par le fort taux de chômage urbain, auxquels se combine un taux de précarité d'emplois, surtout informels, élevé (78 % en Afrique subsaharienne et 35 % en Afrique du Nord). Avec en moyenne 39 % de travailleurs pauvres, la redistribution des fruits de la croissance demeure très inégalitaire.

ÉVOLUTION DE L'EXTRÊME PAUVRETÉ

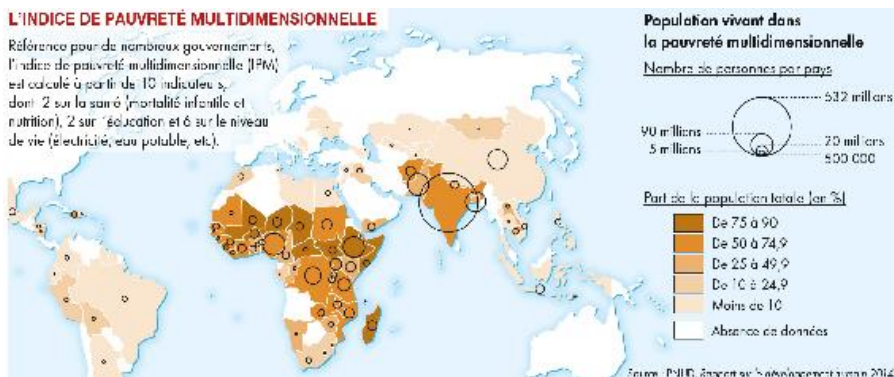
Part des personnes vivant avec moins d'1,25 dollar PPA par jour (en %)



Source : Banque mondiale, Global Monitoring Report 2014-2015, 2015.

L'INDICE DE PAUVRETÉ MULTIDIMENSIONNELLE

Référence pour de nombreux gouvernements, l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) est calculé à partir de 10 indicateurs, dont 2 sur la santé (mortalité infantile et nutrition), 2 sur l'éducation et 6 sur le niveau de vie (électricité, eau potable, etc.).



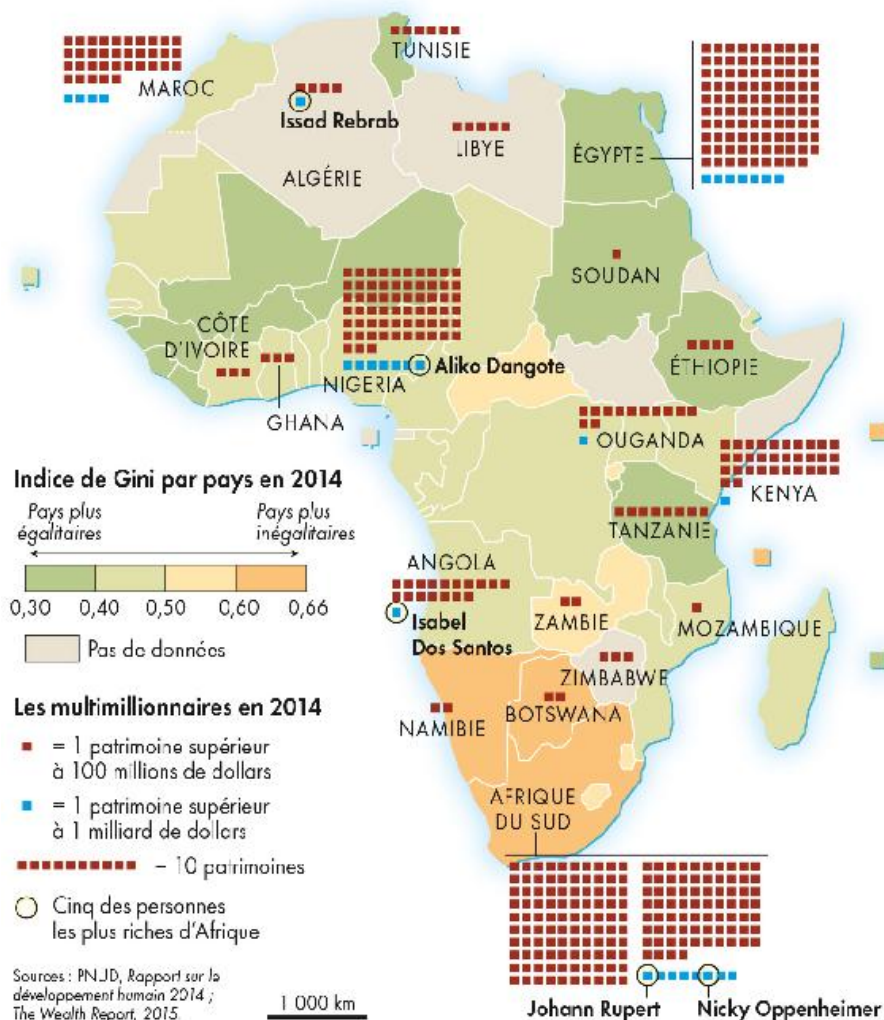
...

L'ascension des plus riches

L'Afrique est au second rang mondial, après l'Amérique latine, en termes d'inégalités de revenus. En 2015, parmi les dix pays au plus fort coefficient de Gini, sept sont africains : l'inégalité est particulièrement élevée en Afrique australe, au Rwanda et en RCA. Les deux dernières décennies ont été marquées par l'essor du nombre de millionnaires : leur fortune a surtout été amassée dans les mines, les hydrocarbures, les transports, le commerce, les services financiers, la construction et l'immobilier. D'après New World Wealth,

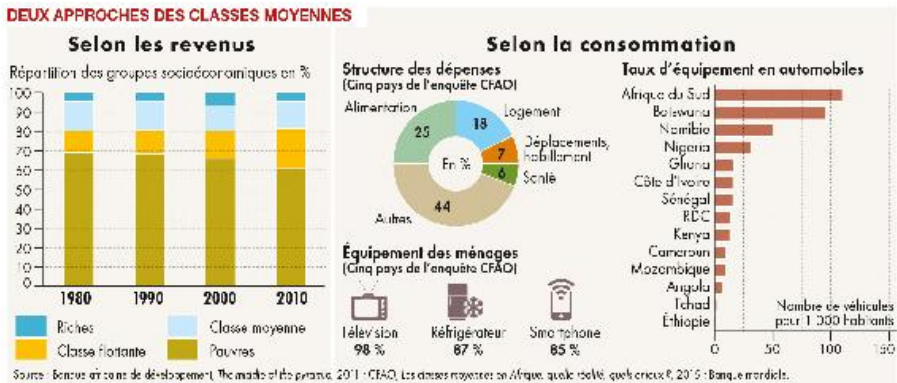
ils sont au nombre de 160 000 et leurs avoirs cumulés atteignent, fin 2014, 660 milliards de dollars. En 2015, 29 d'entre eux font partie des « super-riches » (plus d'1 milliard de dollars), dont 8 Égyptiens, 7 Sud-Africains et 5 Nigériens. L'inégalité exacerbée des revenus est aujourd'hui considérée comme un frein au développement, d'autant plus que l'évasion fiscale hors du continent est considérable : cette dernière est estimée à 60 milliards de dollars par an selon le PNUD et 100 milliards selon Oxfam.

LES RICHES EN AFRIQUE



Des classes moyennes à géométrie variable

La notion de classes moyennes est floue, hétérogène et variable. Pour la BAD, les classes moyennes africaines sont constituées d'individus pouvant dépenser de 2 à 20 dollars par jour, en parité de pouvoir d'achat. Ils sont 327 millions en 2010, soit 34 % de la population du continent (26 % en 1980) : 199 millions d'entre eux formeraient une « classe flottante » (2 à 4 dollars dépensés par jour), quatre fois plus nombreuse qu'en 1980 et composée de personnes sorties de la pauvreté. Dans l'enquête réalisée en 2015 dans cinq pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Maroc, Nigeria) pour la CFAO – l'un des grands distributeurs en Afrique –, les classes moyennes sont définies en fonction du revenu (de 12 à 50 dollars par jour), du niveau d'équipement et du type de dépenses : elles ne constitueraient que 13 % de la population. Quelles que soient les définitions, trois éléments décisifs sont à souligner : leur effectif augmente, leur consommation soutient la croissance et leur épargne croît.



Source : Banque africaine de développement, The World at the pyramid, 2011 ; CFAO, Les classes moyennes en Afrique, quelle identité, quels enjeux ?, 2015 ; Banque mondiale.



L'Afrique et le monde

L'Afrique est un pôle majeur de la séquence de la mondialisation des décennies 2000 et 2010. Elle a troqué son image de marge contre celle de nouvelle frontière pour ses partenaires occidentaux traditionnels comme pour les nouvelles puissances émergentes, Chine en tête. Le continent est ainsi apparu comme un espace d'opportunités pour de nombreux acteurs, publics ou privés, légaux ou illégaux : ils tirent parti de l'abondance des ressources naturelles, des besoins de consommation et d'infrastructures liés à l'essor démographique, mais aussi des fragilités sociopolitiques.

La diversification des partenariats et l'intensité des relations Sud-Sud semblent favorables : elles augmentent les marges de négociation des États africains face à des partenaires extérieurs en concurrence et font croître les investissements et les flux financiers. Elles ont cependant leur revers. La situation aux portes de l'Europe d'une Afrique aux États-nations fragiles favorise le crime organisé (trafics de drogue, d'armes et de migrants, terrorisme islamiste), notamment dans certaines marges étatiques, comme le Sahara, vulnérable à l'extraversion par le crime. Poussée démographique et ouverture économique amplifient par ailleurs les flux migratoires extracontinentaux, aux horizons diversifiés, preuves de l'ancrage africain dans la mondialisation.

Anciens et nouveaux partenariats

La dernière séquence de la mondialisation a recomposé les relations de l'Afrique au monde. L'affirmation de la Chine et des grands pays émergents en est l'aspect le plus spectaculaire. Elle va de pair avec une multiplication de liens Sud-Sud aussi discrets que protéiformes. Ces réalités ne doivent pas occulter la permanence des partenariats occidentaux anciens, dont l'influence économique et politique, en recul relatif, demeure prépondérante.

L'émergence des Suds

Des entreprises issues de pays émergents s'affirment en Afrique dans le commerce, les services, l'investissement extractif ou industriel. Elles sont appuyées par des stratégies diplomatiques ambitieuses : package deals chinois liant aide et accès aux matières premières, politiques de soft power du Brésil ou de la Turquie, etc. Ces dynamiques valorisent des liens divers. Sans fardeau colonial ni ingérence politique de leur État, leurs promoteurs jouent de l'histoire (appui de l'Inde et de la Chine non alignées aux luttes d'indépendance africaines, solidarité avec les luttes contre l'apartheid), de proximités linguistiques (Brésil en Afrique lusophone) ou religieuses (pays du Golfe au Maghreb et au Sahel), de leur influence géopolitique (l'Afrique du Sud est membre du G20) et utilisent parfois leur diaspora comme relais (2 millions d'Indiens en Afrique australe et orientale).

Le commerce Sud-Sud donne accès à des biens de consommation bon marché. Un facteur essentiel de succès réside dans l'adéquation des produits proposés aux besoins des sociétés africaines : l'Indien Bajaj, par exemple, a diffusé en Égypte puis en RDC un modèle de tricycle motorisé adapté aux populations des périphéries urbaines pauvres et aux savoir-faire du secteur informel.

Les acteurs émergents sont aussi de très grandes entreprises mondiales cherchant des matières premières ou des marchés comme l'Indien Mittal ou le Brésilien Vale avec le fer, les groupes chinois du pétrole, du BTP ou de l'hydroélectricité, les investisseurs malaisiens de l'huile de palme.

PRINCIPALES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS DES PAYS AFRICAINS (2014)



**Premier
partenaire
commercial
en 2014**

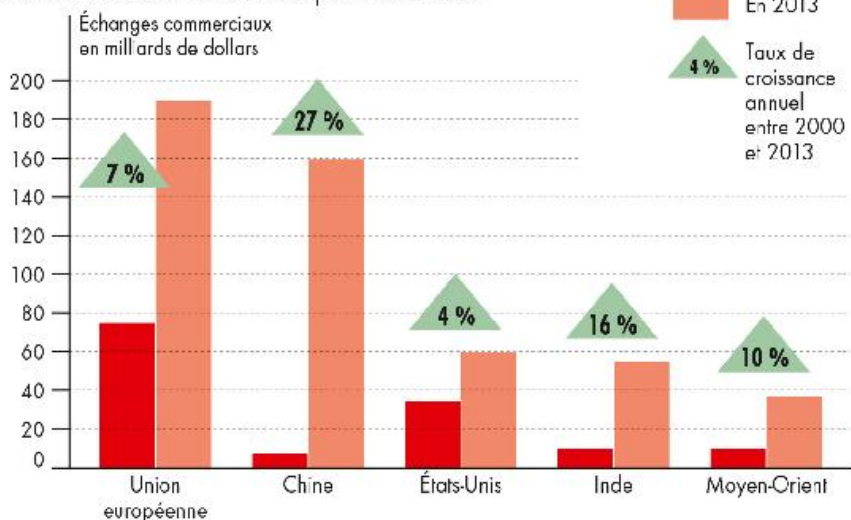
- Asie
- États-Unis
- Europe
- Moyen-Orient
- Afrique
(données incertaines,
transit peut-être inclus)
- Pas de données

2 000 km

Source : ONU,
*Manuel de statistiques
de la CNUCED*, 2014.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

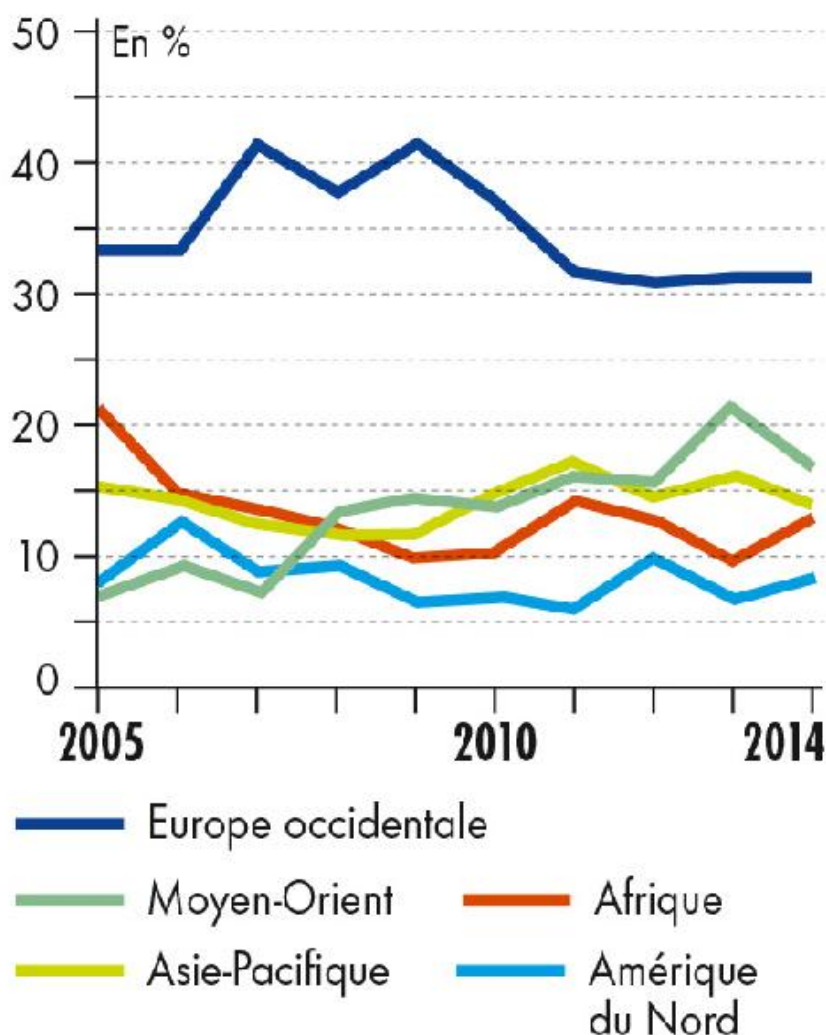
Partenaires commerciaux de l'Afrique subsaharienne



Sources : J.-R. Chaponnière, « L'empreinte chinoise en Afrique », *Revue d'économie financière* n° 115, 2014.

L'ORIGINE DES IDE

Principales origines des investissements directs étrangers (IDE)



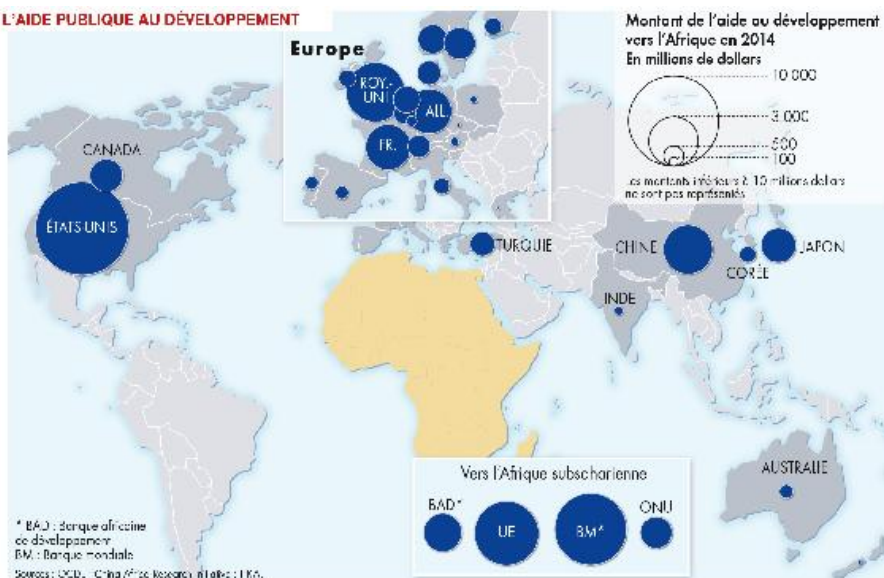
Source : EY Attractiveness Survey, Africa 2015.

Une bifurcation ?

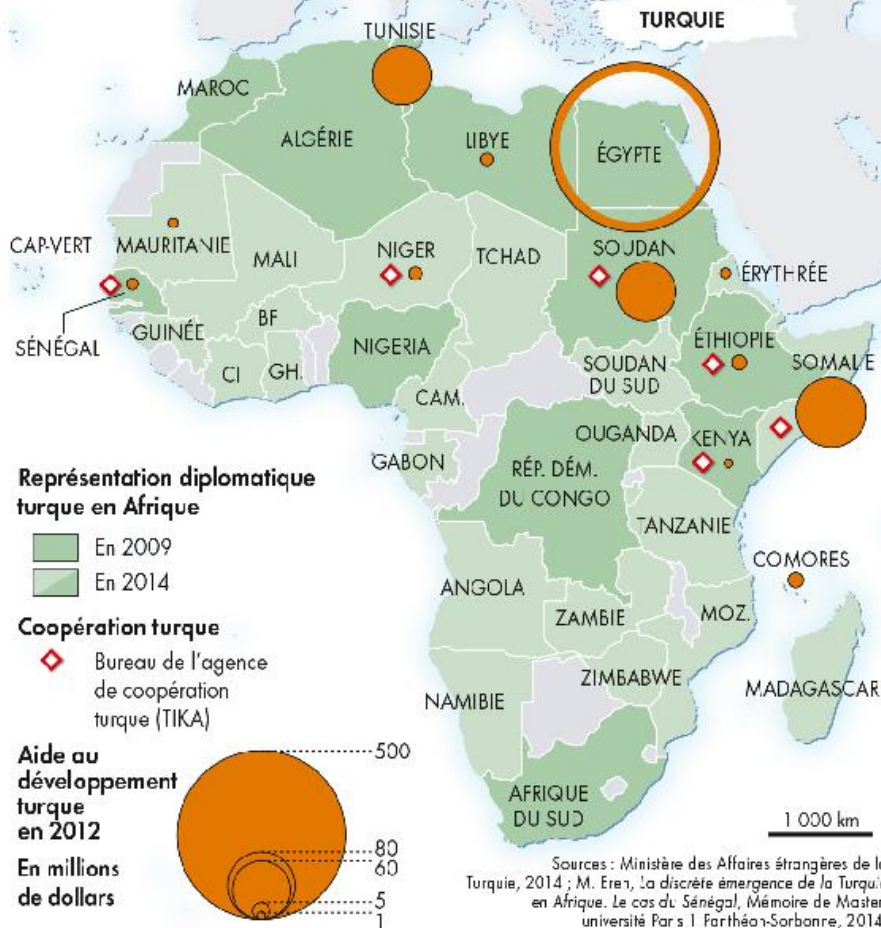
Une telle diversification des partenariats ne doit pas masquer la permanence des relations traditionnelles avec l'Europe et les États-Unis : ces dernières demeurent prépondérantes en termes d'aide publique au développement, dans les échanges commerciaux et dans les secteurs stratégiques tels que le pétrole et uranium, où les entreprises occidentales conservent de solides positions. La concurrence avec les nouveaux partenaires du Sud, y compris africains, est réelle dans certains domaines comme le BTP, la gestion portuaire, la téléphonie (géants sud-africain MTN et indien Airtel), ou la banque (Attijariwafa Bank du Maroc) ; mais elle est souvent doublée de complémentarités, selon les normes de l'économie mondialisée. Enfin, l'influence politique occidentale demeure forte.

La question principale pour le développement de l'Afrique demeure celle du bilan de cette diversification des relations : si elle élargit les marges de négociation pour les Africains, elle semble borner le continent dans son rôle historique de pourvoyeur dominé et dépendant de matières premières. À terme, cette diversification peut-elle déboucher sur une véritable mutation économique, fondée sur une diversification économique et une montée en gamme ?

L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT



L'INFLUENCE TURQUE EN AFRIQUE



La présence ambivalente de la Chine en Afrique

La Chine occupe une place à part dans les relations extérieures africaines. L'émergence chinoise en Afrique frappe par son ubiquité – tous les pays sont concernés –, sa rapidité, son ampleur et la diversité de ses formes. Elle suscite des discours tranchés, enthousiastes ou critiques : l'enjeu principal est de savoir si elle cantonne l'Afrique dans son rôle d'exportateur vulnérable de matières premières ou si elle facilite sa mutation économique.

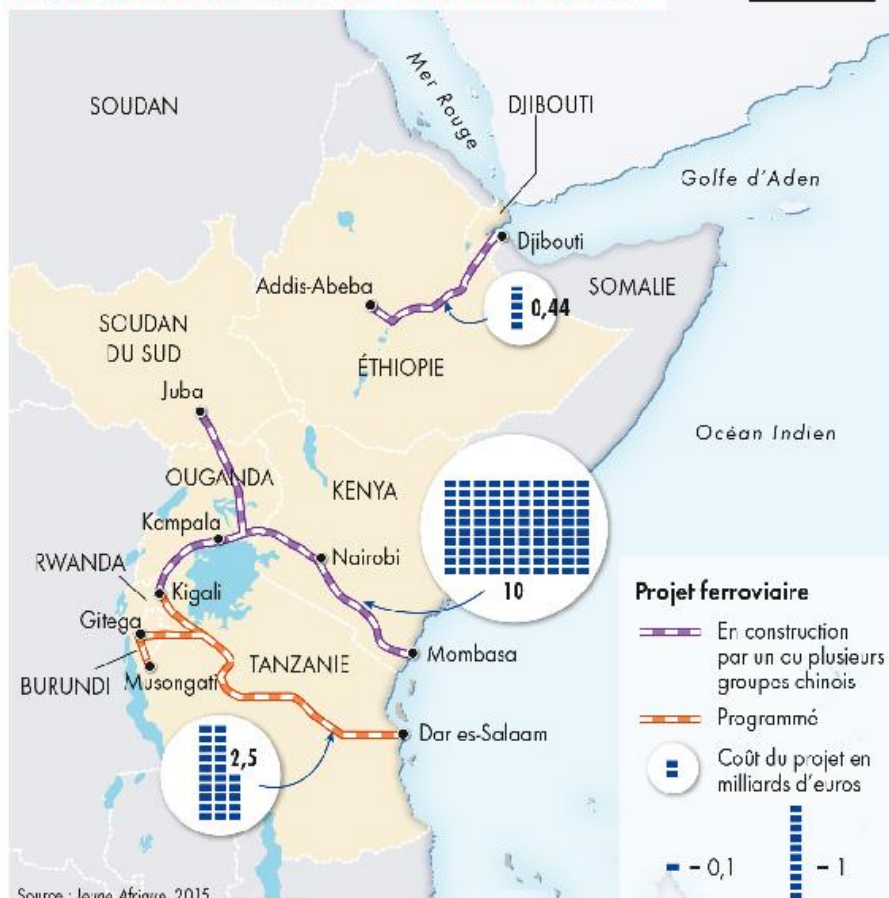
Un phénomène massif et protéiforme

L'essor chinois en Afrique est un retour historique : la Chine avait mené sous Mao Zedong une géopolitique africaine fondée sur l'aide à l'indépendance puis au développement. Depuis l'an 2000, le commerce et les investissements chinois en Afrique ont explosé. La diplomatie chinoise en a été le catalyseur, associant aides et prêts publics en faveur de projets d'infrastructures, ces derniers étant confiés à de grandes entreprises publiques. Ces montages financiers ont pris parfois la forme de package deals prévoyant de rémunérer le partenaire chinois en matières premières. Cette dynamique s'inscrit dans la stratégie nationale chinoise de sécurisation de ses approvisionnements. Dans un second temps, des entreprises chinoises confrontées à un marché intérieur très concurrentiel sont venues chercher de nouveaux débouchés.

Les 2 000 entreprises chinoises recensées en 2013 en Afrique sont très diverses : firmes d'État, grandes entreprises privées et PME. Les premières sont surtout actives dans le BTP (infrastructures urbaines, routes, chemins de fer, barrages, hydroélectricité), l'exploitation forestière, l'extraction minière et pétrolière. Les investissements se concentrent dans les pays les mieux dotés en matières premières (Angola, Algérie, RDC) et ceux ayant un grand marché intérieur (Nigeria, Éthiopie, Afrique du Sud). Ils sont portés par environ 1 million de Chinois, parmi lesquels de nombreux migrants individuels qui travaillent dans les grands projets et dans les services (import-export, commerce de détail, hôtellerie, restauration, médecine chinoise).

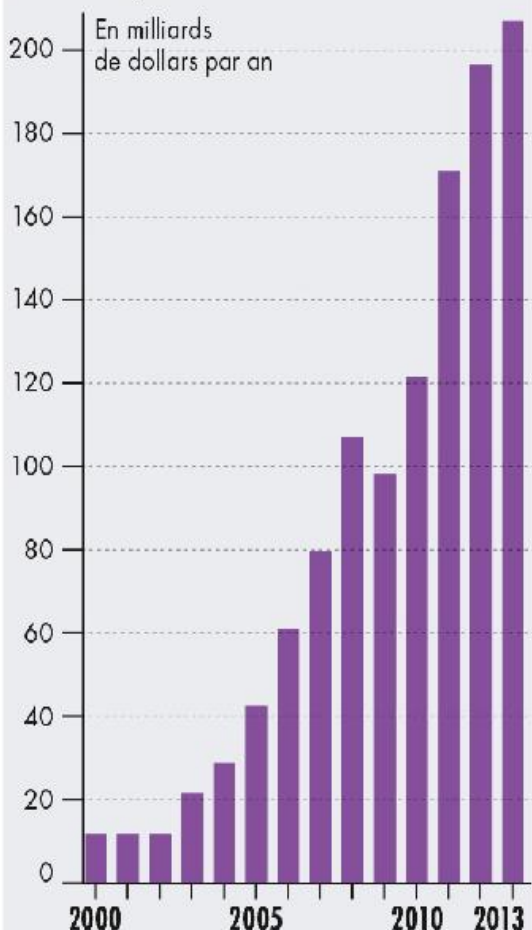
PROJETS FERROVIAIRES CHINOIS EN AFRIQUE DE L'EST

500 km



L'EXPLOSION DU COMMERCE SINO-AFRICAIN

Échanges commerciaux
entre Afrique et Chine



Source : R. Dittgen, *De nouvelles formes spatiales chinoises en Afrique. Une analyse comparée*, thèse, Univ. Paris 1, 2013.

...

Des implications controversées

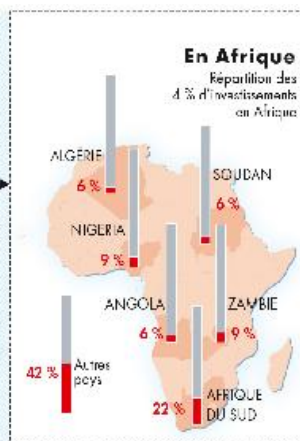
Les conséquences de la présence chinoise pour l'Afrique sont discutées. Les contrats opaques, voire léonins, qui président aux package deals, sont de plus en plus dénoncés par les oppositions, mais aussi par les partenaires

occidentaux traditionnels, inquiets de l'irruption d'un nouveau concurrent redoutable. Le recours fréquent à la main-d'œuvre chinoise, sur les chantiers d'infrastructures, est très impopulaire sur un continent où sévit le sous-emploi. De même, des ONG critiquent le dumping social et environnemental qui présiderait aux investissements chinois, fuyant parfois en Afrique le renforcement des contraintes en Chine.

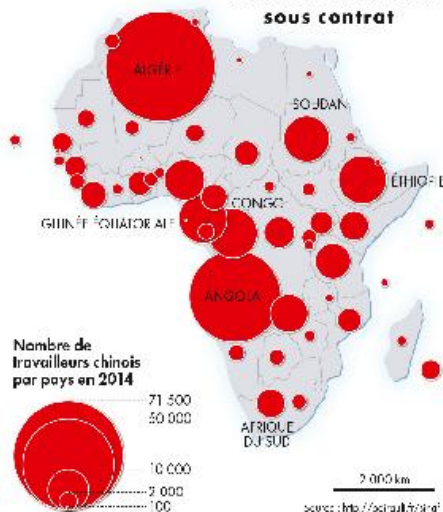
Cependant, l'aide chinoise a opportunément relayé l'aide occidentale déclinante pour financer les nécessaires infrastructures. Elle a contribué au regain des politiques publiques territoriales (équipements urbains, aménagement du territoire). L'exemple des récents investissements chinois dans le secteur manufacturier, en Éthiopie – où la main-d'œuvre est nombreuse, l'électricité bon marché et le pouvoir fort –, pourrait augurer un déplacement industriel vers l'Afrique, en réponse au renchérissement du coût de la main-d'œuvre en Asie.

Au point de fonder un nouveau modèle de développement ?

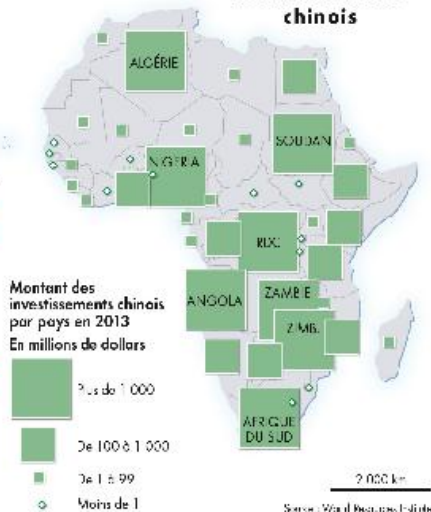
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS CHINOIS DANS LE MONDE



Travailleurs chinois sous contrat



Investissements chinois



Terres vacantes et accaparements fonciers

La flambée des prix des produits alimentaires de 2008 a amplifié une dynamique de grands investissements fonciers en Afrique, présentée comme une des dernières frontières agricoles du monde. Ceux-ci ont des origines diverses qui reflètent la nouvelle configuration mondiale mettant en concurrence pays développés et émergents. Au-delà des mobilisations sociales qu'ils suscitent, ces investissements posent la question des modèles de développement.

Les terres africaines, dernière frontière ?

La course aux ressources naturelles constitue une dimension des politiques néolibérales mises en place par les États depuis les années 1990 : fiscalité faible, simplicité des procédures et sécurisation juridique des investissements. En Afrique, elle est légitimée par le discours de la Banque mondiale ou de la FAO, pour qui le continent offrirait un des derniers potentiels mondiaux de terres arables non mises en valeur, n'attendant que capitaux et savoir-faire.

Les acteurs des acquisitions de vastes étendues de terres sont divers. On y trouve à la fois des entreprises privées et des fonds souverains, originaires de puissances agricoles d'Europe et d'Amérique du Nord ou de pays émergents d'Asie (Inde, Malaisie, Singapour) et du Moyen-Orient, qui anticipent la hausse des besoins alimentaires mondiaux. Ils sont aussi parfois africains, cas de la Libye d'avant 2011 – 100 000 ha auprès de l'Office du Niger malien –, et surtout de l'Afrique du Sud, dont les différents opérateurs (fermiers indépendants et groupes agro-industriels intégrés) sont présents dans 28 pays, notamment en Afrique australe et centrale (Mozambique, Zambie, RDC). Un petit nombre de pays concentre l'essentiel des transactions en nombre et en superficie : il s'agit souvent de grands pays en situation post-conflit (Éthiopie, Soudan, Mozambique, Angola), dont les régimes autoritaires sécurisent ces investissements.

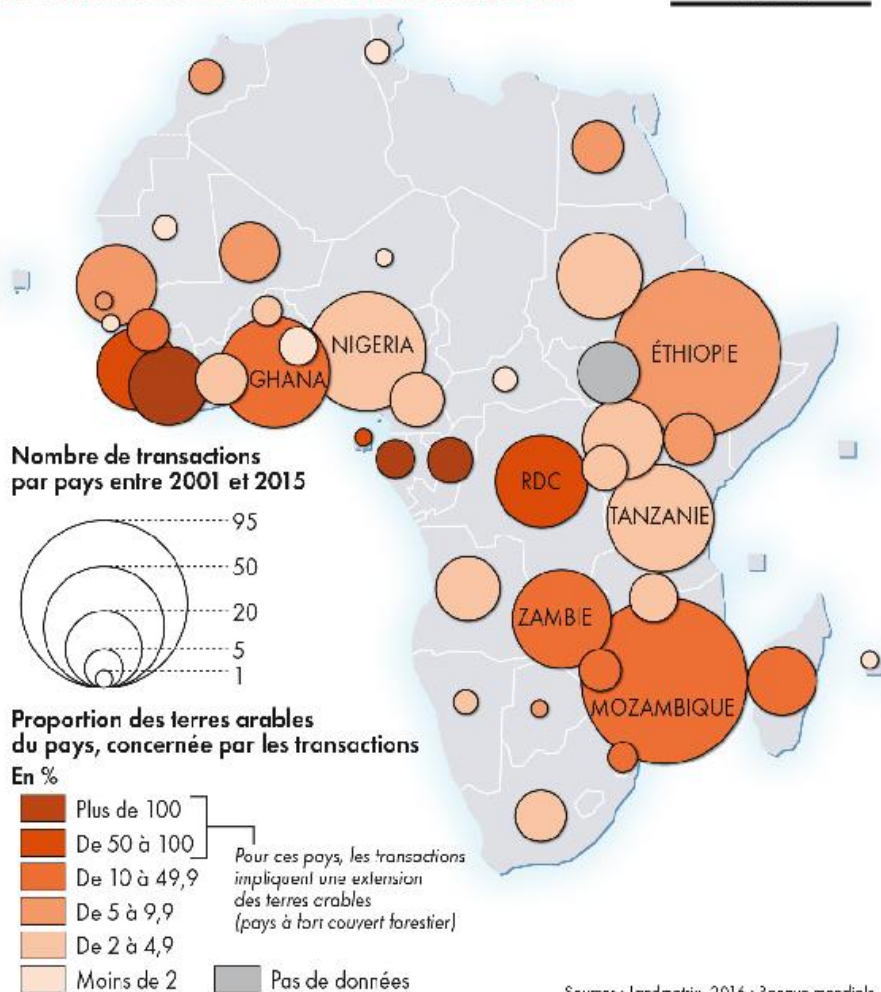
L'« accaparement » (land grabbing), dénoncé à propos de projets mondialisés portant sur des centaines de milliers d'hectares, est aussi souvent associé à la prise de contrôle de terres par des entrepreneurs nationaux ayant prospéré dans le commerce ou l'industrie, et qui bénéficient d'un capital social et politique important. Ces dynamiques diffuses ont moins de visibilité que les

précédentes.

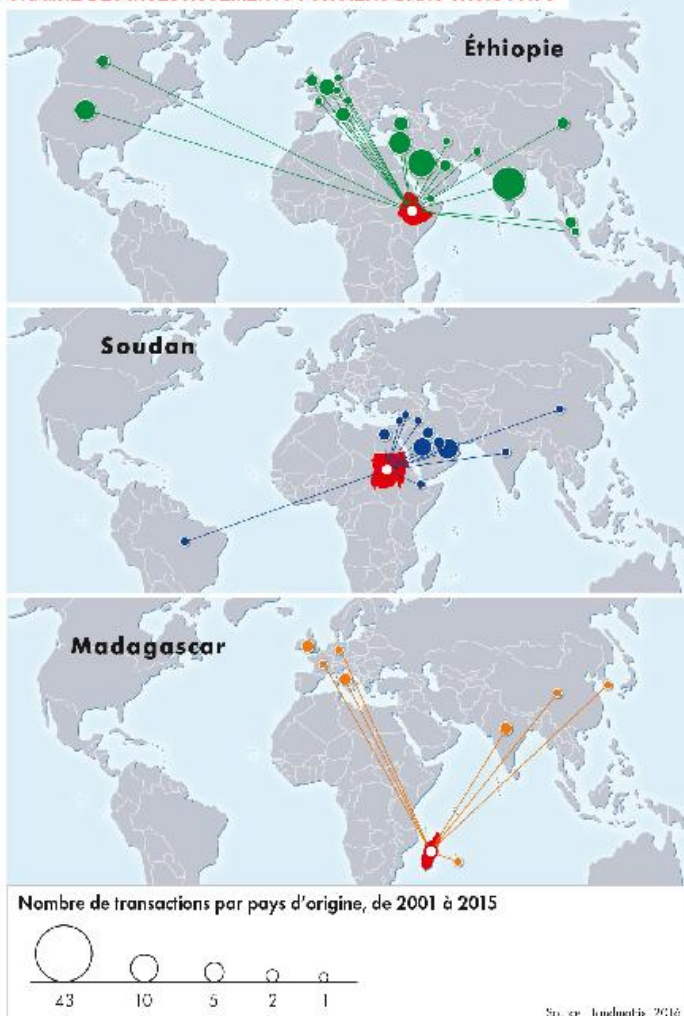
Afin de lever l'opacité qui entoure ces transactions agricoles de grande envergure, un collectif de chercheurs et d'ONG a organisé la base de données landmatrix, qui permet de rendre publique l'information et favorise le plaidoyer en faveur des droits fonciers de l'agriculture familiale.

LES TRANSACTIONS SUR LES TERRES AGRICOLES

2 000 km



ORIGINE DES INVESTISSEMENTS FONCIERS DANS TROIS PAYS



Un modèle de développement agricole contesté

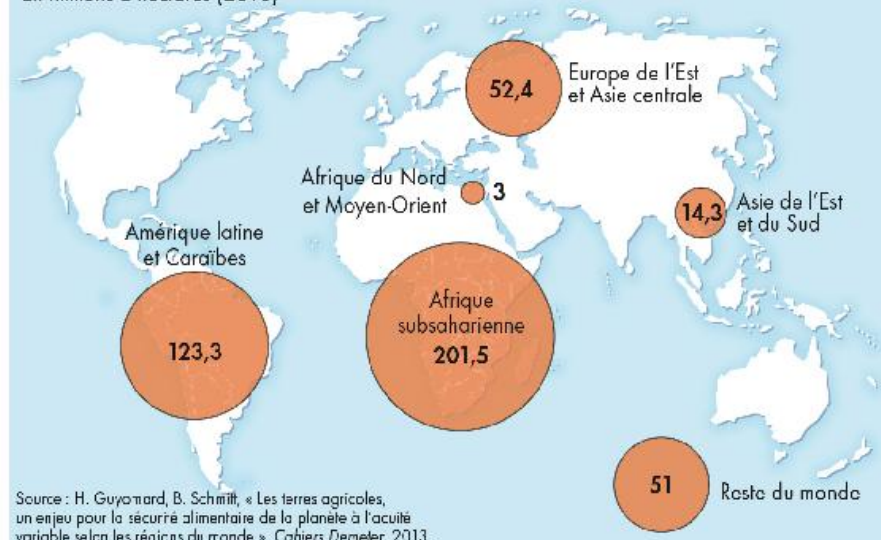
En soutenant les investissements agricoles étrangers, les États espèrent une augmentation rapide de la production agricole (par l'importation de technologies modernes) et des retombées en termes d'emploi et de ressources publiques. La sécurisation foncière de la grande agriculture d'entreprise sert une idéologie de la modernisation censée bénéficier à l'ensemble de l'agriculture et de l'économie, les exploitations familiales étant supposées profiter des innovations dans les modes de production.

Cependant, ces investissements fonciers importants soulèvent de nombreuses critiques. Les ONG soulignent les risques en termes de sécurité alimentaire et d'inégalités sociales. Car l'orientation des productions est plus souvent l'exportation (palmier à huile) que le marché intérieur, les cultures industrielles (agrocarburants) plutôt que les cultures vivrières. Dans la zone de l'Office du Niger, au Mali, des investisseurs ont acquis facilement des baux emphytéotiques (99 ans), alors que les paysans installés depuis plusieurs générations n'ont aucune sécurité foncière et des exploitations trop petites. Ils paient l'eau plus cher que les agro-industriels et sont incités à cultiver des légumes plutôt que du riz pour réserver l'eau aux investisseurs, au détriment de la sécurité alimentaire. L'attribution puis la clôture de vastes domaines excluent aussi les éleveurs, relégués loin des meilleurs pâturages. La prolétarianisation dans les grandes exploitations semble l'horizon des paysans riverains les plus vulnérables.

Ces grands projets agricoles ont cristallisé des contestations importantes. À Madagascar, où la question foncière revêt une grande sensibilité, un projet d'implantation du coréen Daewoo (2008-2009), pour produire du palmier à huile et du maïs, a causé des troubles qui ont conduit à la chute du président Ravalomanana. Le projet fut annulé. Dans la vallée du fleuve Sénégal, l'entreprise italienne Senethanol, qui visait la production d'agrocarburants pour le marché européen, fut confrontée en 2011 à une révolte à Fanaye, dans la moyenne vallée, sur fond de rivalités politiques locales. Elle s'est finalement installée dans le Delta, en 2012, dans une aire protégée (Ndiaël) déclassée par l'État, grâce à une stratégie de responsabilité sociale et environnementale qui a permis, pour l'heure, son acceptation locale.

RÉSERVES DE TERRES CULTIVABLES DANS LE MONDE

En millions d'hectares (2010)



L'Afrique dans les marchés criminels globaux

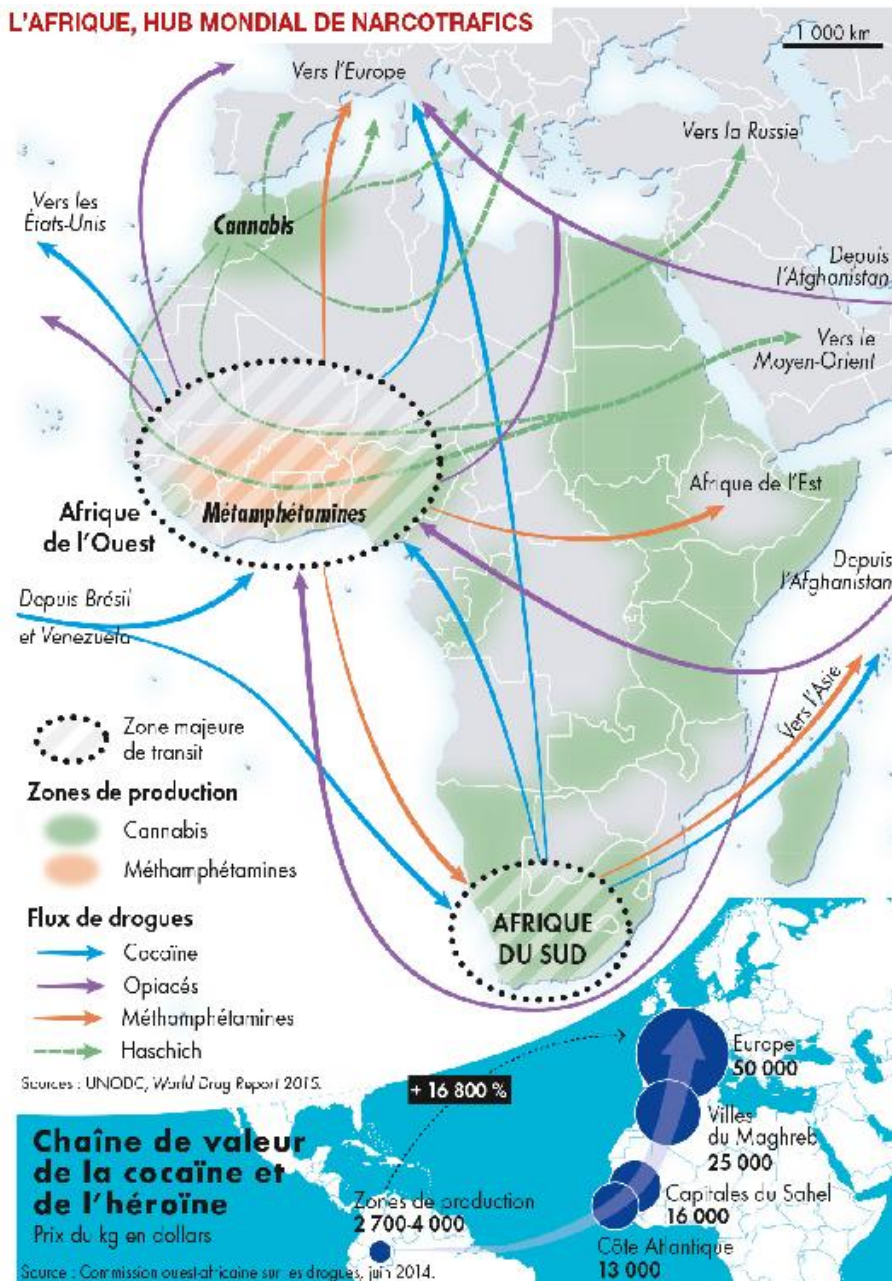
Depuis longtemps productrice et exportatrice de cannabis, l'Afrique est devenue un relais essentiel des narcotrafics mondiaux depuis les années 2000. La faiblesse ou la complicité des États et la proximité du marché européen y favorisent la prolifération de toutes formes de criminalité. De plus en plus nombreux et actifs, les réseaux criminels diversifient leurs trafics, exploitent les migrants, investissent le cyberspace et entretiennent l'insécurité.

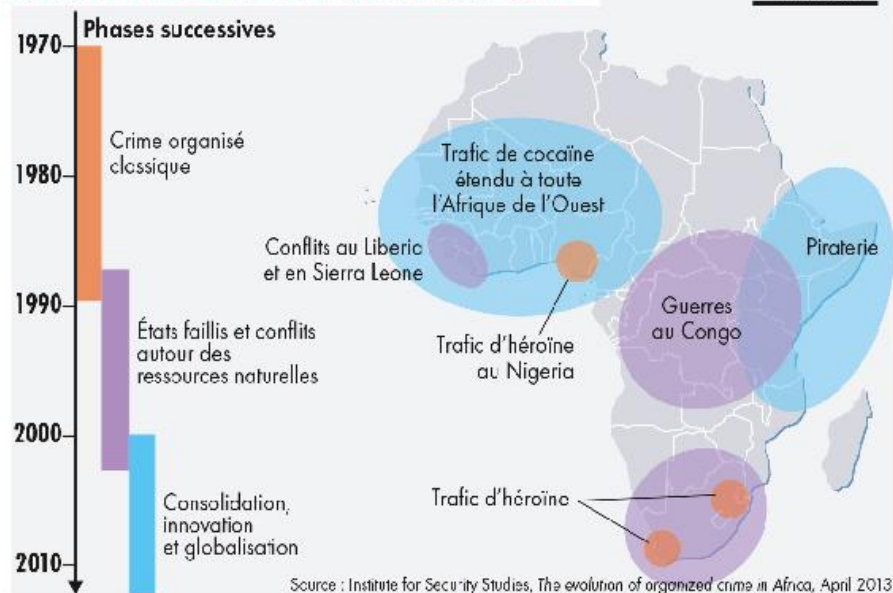
Une plaque tournante des narcotrafics mondiaux

Si la culture illicite du cannabis, dont le Maroc est le champion mondial (47 000 ha dans le Rif), concerne tout le continent, la production de résine se concentre en Afrique du Nord et au Nigeria, grand fournisseur de la Chine selon l'Organisation internationale de contrôle des stupéfiants. Surtout, l'Afrique est devenue une plaque tournante des trafics de cocaïne, d'héroïne et de drogues de synthèse comme la méthamphétamine, en développement rapide. L'héroïne afghane, qui arrive par bateau, transite par l'Afrique orientale pour gagner l'Europe ; la cocaïne provenant d'Amérique latine par avion traverse l'Afrique occidentale, le Sahara puis l'Afrique du Nord. En Afrique australe, les réseaux sont dominés par des trafiquants chinois et des pays balkaniques.

L'intensification des flux de transit est accompagnée d'une augmentation de la consommation africaine, de la prolifération de laboratoires clandestins – produisant en particulier des drogues de synthèse – et d'une multiplication de groupes criminels organisés, qui cherchent à élargir les marchés locaux. Profitant de la faiblesse des contrôles étatiques et recourant à la téléphonie mobile et aux TIC, ces derniers ciblent les jeunes et les classes moyennes. La toxicomanie progresse : en 2015, l'Afrique est au troisième rang mondial pour le nombre de consommateurs de drogues (57 millions) – après l'Asie (99 millions) et l'Amérique du Nord (61 millions) –, au deuxième rang pour le cannabis et les drogues de synthèse. Des pays de transit deviennent des marchés consommateurs (Bénin, Namibie), d'autres se transforment en narco-États mafieux (Guinée-Bissau, Libye).

L'AFRIQUE, HUB MONDIAL DE NARCOTRAFICS





Des marchés criminels de plus en plus diversifiés

D'anciennes filières illicites ont été dynamisées dans les années 2000 : bois, « minerais du sang » (or, étain, coltan et tungstène en RDC, diamant en RCA), cigarettes au Niger et au Mali, armes partout. Le braconnage d'espèces animales a changé d'échelle. Les marchés mondiaux de l'ivoire d'éléphant et de la corne de rhinocéros, soutenus par la demande asiatique (Chine et Thaïlande), sont approvisionnés par l'Afrique centrale, orientale et australe. Stimulés par les prix – la corne a atteint 20 000 à 30 000 dollars/kg en Asie, l'ivoire brut 2 000 dollars –, les abattages sont massifs : il reste 450 000 éléphants en 2015 (1,3 million en 1989), 50 000 sont tués tous les ans et ils pourraient disparaître en 2035.

Les marchés criminels se diversifient. Le trafic illégal de migrants (smuggling) vers l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie est organisé par des réseaux associant de nombreux acteurs locaux : rabatteurs, convoyeurs et passeurs de frontières. La traite d'êtres humains (trafficking) – travail forcé, exploitation sexuelle, trafic d'organes –, dénoncée par l'ONU, affecte tout le continent. La piraterie maritime (au large de la Somalie, dans le golfe de Guinée) est devenue courante, et des mafias européennes exportent des déchets toxiques en Afrique. L'essor de la cybercriminalité symbolise la diversification des marchés. En 2012, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria figuraient parmi

Le Sahara, charnière convoitée et mondialisée

Peuplé d'environ 12 millions d'habitants, le plus grand désert chaud du globe regroupe 5 % de la population des dix États qui le morcellent mais occupe 64 % de leur superficie. Désenclavé depuis 1950, aujourd'hui très parcouru et urbanisé, le Sahara est convoité pour le contrôle de ressources naturelles et de trafics criminels chevillés à l'essor du terrorisme. Dans les années 2000, il est devenu l'une des zones d'insécurité majeure dans le monde.

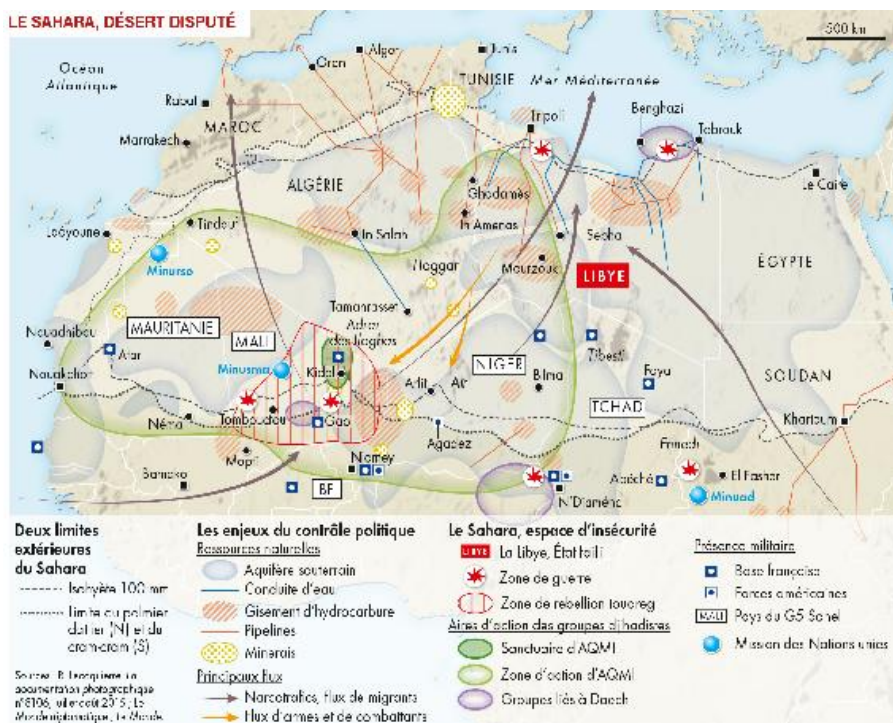
Mondialisation d'un désert

Marginalisé par le système atlantique colonial, le Sahara a retrouvé une centralité. Son insertion dans la mondialisation est multiforme. D'abord, l'extraction de ressources exportées (hydrocarbures, minerais), lancée après 1950, a été accentuée par l'implication de firmes multinationales productrices de rentes, accaparées par des minorités nationales. Ensuite, les flux migratoires clandestins de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe sont de plus en plus importants. Enfin, à l'historique fonction de transit (vivres, sel, bétail) s'ajoutent la contrebande (cigarettes, automobiles) et des filières criminelles mondiales (drogues, armes), qui profitent de la porosité des frontières et de la faiblesse, voire de la complicité, des administrations publiques.

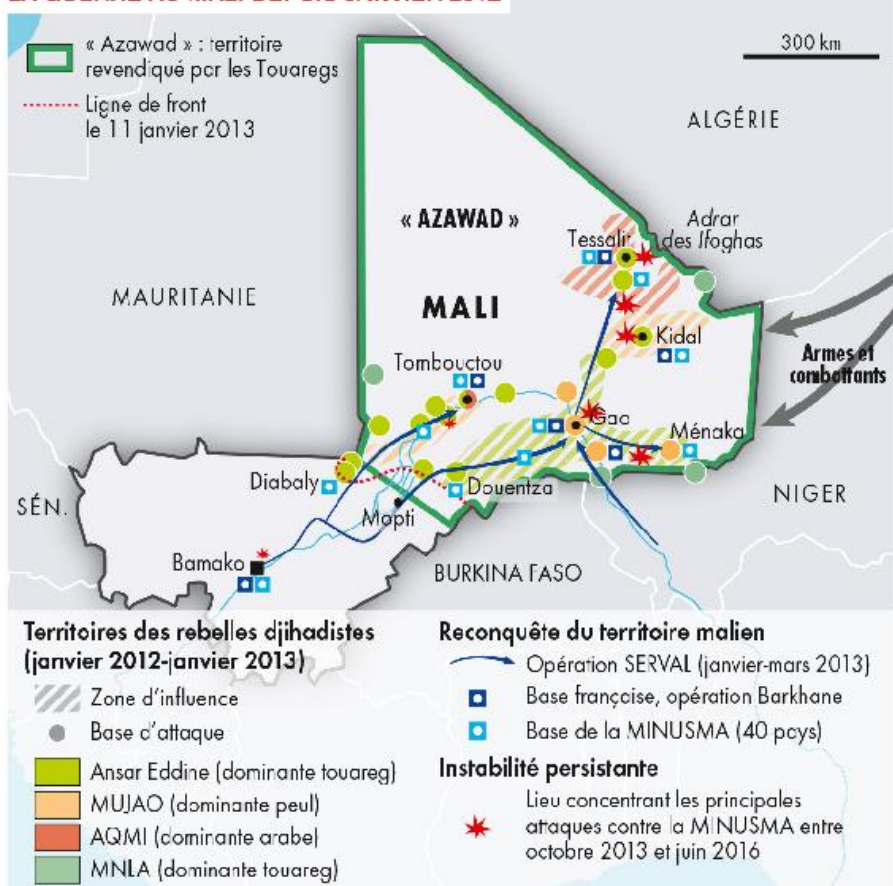
Les acteurs locaux, nationaux et internationaux se sont multipliés, les convoitises et les inégalités sociales et spatiales ont été exacerbées (le taux d'urbanisation atteint 90 %), d'anciens conflits ont été réactivés (États contre éleveurs nomades ou populations sédentaires marginalisées). Dans ce contexte, le Sahara – dont le quart seulement de la surface est sableux et qui compte de nombreux massifs montagneux –, est devenu un refuge et une base d'expansion pour les groupes armés, en lutte contre les pouvoirs centraux dont les capitales et les clientèles politiques sont souvent extérieures au désert. Longtemps confinés à l'intérieur des États après les indépendances (rébellions des Touaregs au Mali et au Niger, des Toubous au Tchad, lutte armée des Sahraouis au Sahara occidental), les conflits transgressent

aujourd'hui les frontières et les enjeux sécuritaires sont mondialisés par le terrorisme et l'implication croissante des puissances occidentales et de l'ONU.

LE SAHARA, DÉSERT DISPUTÉ



LA GUERRE AU MALI DEPUIS JANVIER 2012



...

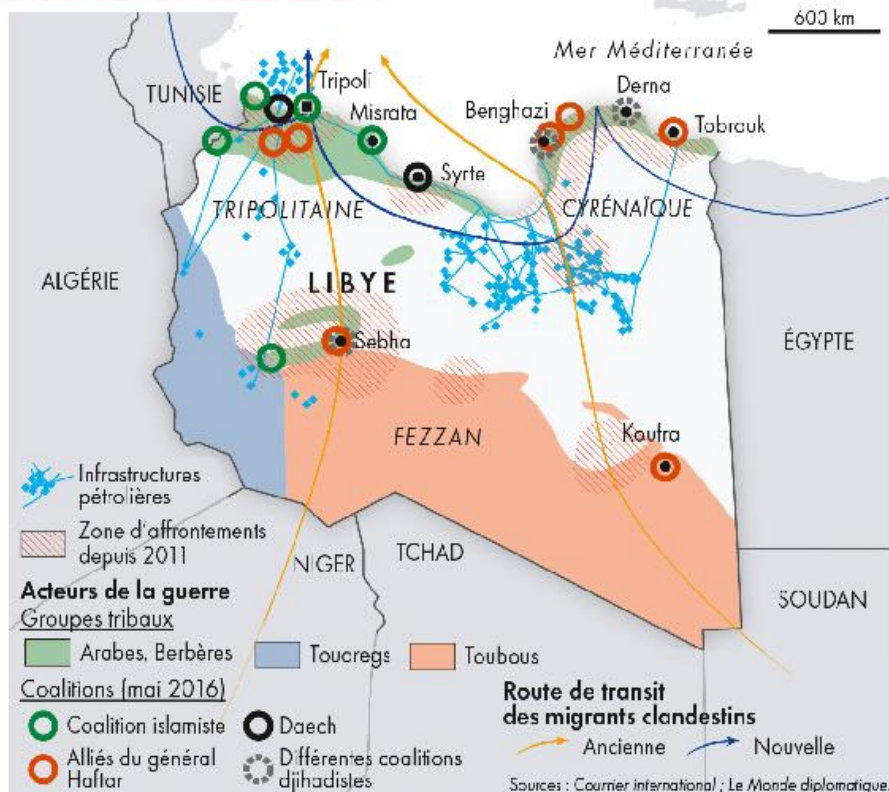
Un espace d'affrontements internationalisés

Si de violents conflits entre acteurs locaux sont observés dans le cadre national (guerre entre Touaregs et Toubous dans le sud libyen pour le contrôle des trafics illégaux au Fezzan), des acteurs extérieurs sont aussi présents : au Niger, Areva (France) et Somina (Chine), qui exploitent l'uranium, doivent affronter les attaques de groupes armés transfrontaliers et parfois l'hostilité de populations locales. L'internationalisation des conflits est désormais généralisée. Au Sahara occidental – dont le Maroc occupe 80 % d'un territoire qu'il considère appartenir au royaume chérifien –, la situation est bloquée : la Minurso, créée en 1991 pour organiser un référendum d'autodétermination, est paralysée et en 2016, les positions de l'Algérie, du front Polisario, du Maroc et de l'ONU semblent irréconciliables.

Surtout, l'implosion de la Libye a produit des conséquences en chaîne. La destruction du régime de Kadhafi lors d'une opération militaire franco-britannique en 2011 dénuée de vision politique a disloqué le pays, livré au chaos et à la violence des milices.

La diffusion des stocks d'armes libyens a facilité la prolifération de groupes terroristes et de coalitions instables, qui font la guerre aux régimes en place. Ces derniers ont reçu le soutien de puissances occidentales, la France conduisant une guerre au Mali depuis janvier 2013 (opérations Serval puis Barkhane) en s'appuyant sur des alliés africains réunis dans le G5 Sahel, créé en 2016 (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Dans ce contexte très instable, le plus puissant des groupes salafistes, Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), a été renforcé. Né pendant la guerre civile algérienne d'une dissidence avec le Groupe islamique armé (GIA), le Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) a fait allégeance à Al-Qaida en 2006 pour devenir AQMI, acteur clé de la scène géopolitique saharienne et plus largement nord et ouest-africaines. En concurrence avec Daech dans la galaxie fondamentaliste sunnite, AQMI concourt aussi à mondialiser le Sahara.

LA LIBYE IMPOSÉE DEPUIS 2011



Des diasporas africaines

La mobilité internationale des Africains donne au continent une place mondiale plus importante que celle de son économie. Selon la Banque mondiale, 32,3 millions d'Africains seraient expatriés en 2013 (environ la moitié en Afrique), soit 2,9 % de la population du continent et 13 % des émigrés dans le monde. Dans l'émigration se construisent des cultures, des formes de citoyenneté et des économies parfois hybrides, qui engagent le devenir du continent.

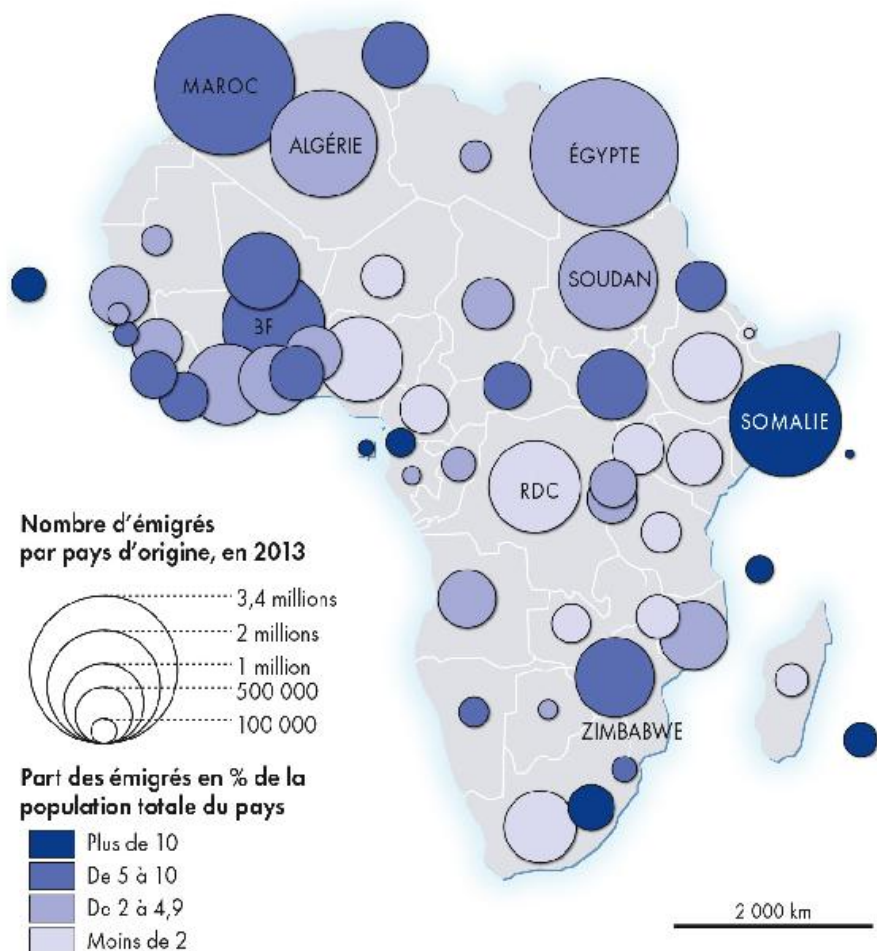
Africains du monde entier...

L'émigration des Africains hors du continent s'inscrit sur le temps long. En Amérique et aux Caraïbes, les Afro-descendants forment une immense diaspora noire entretenant des liens complexes avec ses racines. Les diasporas africaines contemporaines ont commencé à se former durant les Trente Glorieuses en Europe (où la croissance économique encourage l'immigration) et se sont intensifiées après un enchaînement de crises en Afrique amorcées dans les années 1970 et aggravées dans les décennies suivantes. Si les politiques d'accueil se sont progressivement durcies en Europe, les migrations extracontinentales se sont poursuivies, prenant parfois des formes illégales et des tournures dramatiques. Les destinations se sont diversifiées (Europe du Sud, Amérique du Nord, pays arabes, Asie), de même que les motifs et les profils des migrants : femmes, étudiants, travailleurs à haut niveau d'étude, mais aussi demandeurs d'asile s'ajoutent aux jeunes hommes peu qualifiés en recherche d'emplois, toujours nombreux.

Des réseaux migratoires fondés sur des solidarités nationale, régionale, ethnique ou confrérique permettent à la fois de faciliter les départs et les arrivées. À quelques exceptions près (travailleurs subsahariens des huertas espagnoles par exemple), l'émigration est synonyme d'installation dans une grande ville. Les quartiers de Château Rouge à Paris, Matongé à Bruxelles ou Little Sénégal à New York sont les produits et les symboles d'une mondialisation des diasporas et des cultures africaines. Cette inscription urbaine sur deux voire trois générations produit des identités et des citoyennetés partagées entre continents (quand elle est possible, la double nationalité est souvent adoptée) car les liens avec l'Afrique ne se perdent pas

et de nouveaux se créent, par la musique notamment entre communautés noires.

LES ÉMIGRANTS PAR PAYS



OU VONT LES ÉMIGRÉS AFRICAINS ?

Nombre d'émigrés africains par pays de destination, en 2013

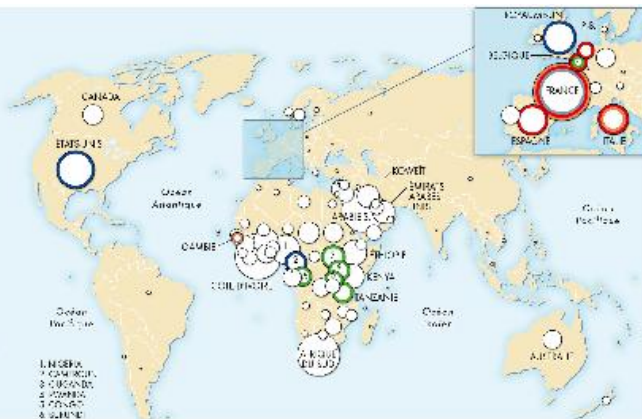


Destinations privilégiées des émigrés originaires de :



Plus de 100 000 émigrés dans le pays

Source : Banque mondiale

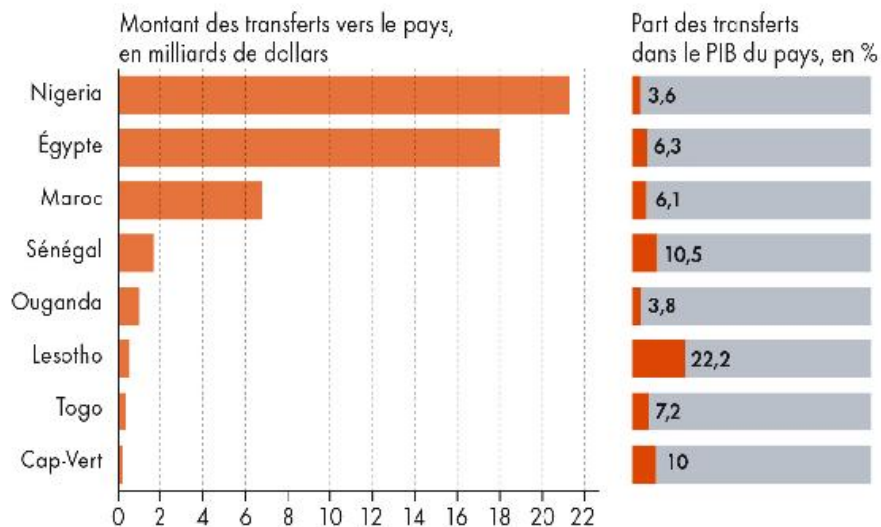


Migration et développement : des relations ambiguës

Les transferts d'argent des émigrés vers leurs pays d'origine ont pris des proportions considérables (première source d'apports financiers extérieurs pour l'Afrique en 2015) : 20,7 milliards de dollars pour le Nigeria (3,6 % du PIB), près de 6,5 milliards pour le Maroc (6,1 %) et 200 millions pour la Gambie (23,5 %). Le poids économique des expatriés se mesure également dans la diffusion des innovations et dans des secteurs comme les transports ou l'importation de fripes, de pièces détachées, etc. Cependant, l'émigration est aussi une perte de compétences et de forces vives : l'absence d'étudiants, d'intellectuels et de travailleurs qualifiés (médecins, informaticiens, etc.) ne peut être compensée par les transferts de fonds. Ces derniers servent d'abord à soutenir la consommation des familles et sont assez peu orientés vers des secteurs productifs : les investissements sont plus élevés dans les secteurs pourvoyeurs de rentes (immobilier, commerce, transport) que dans l'agriculture.

Après des années de méfiance des gouvernants à l'encontre des émigrés, les États s'organisent pour enrayer les départs et canaliser les envois de fonds, ou préparer les retours. Ainsi, le ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine, créé en 2004, travaille avec les associations d'émigrés pour maintenir les liens de la diaspora avec le Mali et coordonner son action. Au Cap-Vert, qui compte 513 000 habitants en 2015 pour 173 000 ressortissants (700 000 personnes s'identifiant comme capverdiens à l'étranger selon Michel Lesourd), c'est la définition de la citoyenneté et la représentation de la diaspora dans la démocratie qui est en jeu.

LES TRANSFERTS D'ARGENT DES ÉMIGRÉS



Source : BAD, OCDE, PNUD, Perspectives économiques en Afrique, 2015.

Annexes

Sélection bibliographique

Généralités sur le continent

Almeida-Topor H., L'Afrique au 20^e siècle, Paris, A. Colin, 2013.
Bart F., Bonvallot J., Pourtier R., (dir.), « Regards sur l'Afrique », Historiens & Géographes, n°379, 2002.

Bayart J.-F., Hibou B., Boris S., « L'Afrique "cent ans après les indépendances" : vers quel gouvernement politique ? » Politique Africaine, n°119, Paris, Karthala, 2010.

Bouziane S., Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation, Paris, A. Colin, 2010.

Brunel S., L'Afrique est-elle si bien partie ?, Auxerre, Sciences Humaines Éditions, 2014.

Cooper F., Le Colonialisme en question, Paris, Payot, 2010.

Courade G., L'Afrique des idées reçues, Paris, Belin, 2015.

Courade G., Les Afriques au défi du XXI^e siècle, Paris, Belin, 2014.

Dubresson A., Marchal J.-Y., Raison J.-P. (dir.), Les Afriques au sud du Sahara, Géographie Universelle, tome 6, Paris, Belin-Reclus, 1994.

Dubresson A., Moreau S., Raison J.-P., Steck J.-F., L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement, Paris, A. Colin, 2011 (3^e édition).

Dumont R., L'Afrique noire est mal partie, Paris, Éditions du Seuil, 1962.

Gourou P., L'Afrique, Paris, Hachette, 1970.

Hugon P., L'économie de l'Afrique, Paris, La Découverte, 2013.

Hugon P., Géopolitique de l'Afrique, Paris, Sedes, 2012.

Jacquemot P., L'économie politique de l'Afrique contemporaine, Paris, A. Colin, 2013.

Magrin G., Voyage en Afrique rentière. Une lecture

géographique des trajectoires de développement, Paris, Presses de la Sorbonne, 2013.

Magrin G. (dir.), « 50 ans d'indépendance. Territoires, frontières, identités et développement », EchoGéo [En ligne], 13 | 2010. URL : <http://echogeo.revues.org/12113>

Mbembe A., Sortir de la grande nuit. Essai sur l'Afrique décolonisée, Paris, La Découverte, 2010.

Monga C., Yifu Lin J. (ed.), The Oxford Handbook of Africa and Economics (2 vol.), Oxford, Oxford University Press, 2015.

ONU, Commission économique pour l'Afrique, BAD, Union Africaine, PNUD, Rapport OMD 2014. Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, Addis-Abeba, CEA, 2014.

Pitte J.-R. (dir.), Atlas de l'Afrique, Les éditions du Jaguar, 2015.

Pourtier R., (coord.), 1960-2010 : 50 ans d'indépendances africaines, Bulletin de l'association de géographes français, (1), 2010.

Pourtier R., Afriques noires. Héritages et mutations, Paris, Hachette, 2014 (2^e édition).

Ray O., Sévérino J.-M., Le Temps de l'Afrique, Paris, Odile Jacob, 2010.

Deux milliards d'Africains en 2050

Ferry B., (éd.), L'Afrique face à ses défis démographiques : un avenir incertain, Paris, Karthala, 2007.

Guengant J.-P., May J.F., « L'Afrique subsaharienne dans la démographie mondiale », Esprit, 2011(10), p 305-316.

Iliffe J., Les Africains. Histoire d'un continent, Paris, Flammarion, 2009.

ONU-Habitat, L'état des villes africaines 2014. Réinventer la transition urbaine, Nairobi, PNUE, CGLU Afrique, 2014.

ONU-Habitat, State of the World's Cities, Nairobi, PNUE, 2011.

OMS, Atlas des statistiques sanitaires africaines 2014, Observatoire africain de la santé Brazzaville, 2014.
Parnell S., Pieterse E. (ed.), Africa's Urban Revolution, London, New York, Zed Books, 2014.
HCR, Le Coût humain de la guerre. Tendances mondiales 2013, Genève, HCR, 2014.

L'environnement sous pression

Aubréville A., Climats, forêts et désertification de l'Afrique tropicale, Paris, Société d'éditions de géographie coloniale et maritime, 1949.

Lavauden L., « Les forêts du Sahara », Revue des Eaux et Forêts, juin-juillet 1927, p 338-339.

European Union, Soil Atlas of Africa, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2013.

Magrin G. (dir.), Lemoalle J., Pourtier R. (dir.), Atlas du lac Tchad, Paris, Passages, 2015.

GIEC, Changements climatiques 2007. Rapport de synthèse, Genève, OMM, PNUE, 2008.

GIEC, Changements climatiques 2013. Les éléments scientifiques, Genève, OMM, PNUE, 2013.

PNUE, Afrique. Atlas d'un environnement en mutation, Nairobi, PNUE, 2008.

PNUE, Afrique. Atlas de l'eau, Nairobi, PNUE.

Raison J.-P., Magrin G. (dir.), Des fleuves entre conflits et compromis. Essais d'hydropolitique africaine, Paris, Karthala, 2009.

UNICEF-OMS, Progrès en matière d'assainissement et d'eau potable, mise à jour 2015, Genève, OMS, 2015.

Williams C.-R., Kniveton D.-R. (ed.), African Climate and Climate Change. Physical, Social and Political Perspectives, Dordrecht, London, New York, Springer, 2011.

Un tournant économique ?

BAD, OCDE, Les chaînes de valeur mondiales et l'industrialisation de l'Afrique, Perspectives économiques en Afrique 2014, Paris, 2014.

Deveze J.-C. (dir.), Défis agricoles africains, Paris, Karthala, 2008.

Gabas J.-J. (dir.), Société numérique et développement en Afrique, Paris, Karthala, 2005.

Gervais-Lambony P., Afrique du Sud. Entre héritages et émergence, Paris, La Documentation française, 2012.

Griffon M., Nourrir la planète. Pour une révolution doublement verte, Paris, Odile Jacob, 2006.

Moghalu K., Emerging Africa. How the Global Economy's "Last Frontier" can Prosper and Matter, London, Penguin, 2nd edition, 2014.

Najar S. (dir.), Le Cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe, Paris, Karthala, 2013.

OCDE, IEA (International Energy Agency), Africa Energy Outlook 2014, Paris, 2014.

ONU, Commission économique pour l'Afrique, Vers une industrialisation verte en Afrique, Addis-Abeba, ONU-CEA, 2016.

Raison J.-P., « Afrique tropicale : de l'échec de la "révolution verte" à la "révolution doublement verte" », Bulletin de l'association de géographes français, 1997(4), p 423-433.

Rubbers B. (dir.), Micropolitique du boom minier en Afrique, Politique africaine n°131, 2013.

The Boston Consulting Group, The African Challengers. Global Competitors Emerge from the Overlooked Continent, Boston, The Boston Consulting Group, 2010.

États, sociétés, territoires : tensions et

recompositions

BAD, Rapport sur le développement en Afrique 2014. L'intégration régionale au service de la croissance inclusive, Abidjan, BAD, 2014.

Bayart J.-F., Ellis S., Hibou B., La Criminalisation de l'État en Afrique, Paris, Complexe, 1997.

Bertrand M., De Bamako à Accra. Mobilités urbaines et ancrages locaux en Afrique de l'Ouest, Paris, Karthala, 2011.

Boesen E., Marfaing L. (dir.), Mobilités dans l'espace ouest-africain. Ressources, développement local et intégration régionale, Paris, Karthala, 2014.

Chaléard J.-L., Dubresson A., « Un pied dedans, un pied dehors. À propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire », in Tropiques, lieux et liens, Paris, ORSTOM, p 277-290, coll. Didactiques, 1989.

Chauvin E., Violences en Centrafrique : pouvoirs de déplacer, manières de migrer. Centrafricains déplacés et réfugiés (Cameroun, Tchad), doctorat, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015.

Cheeseman N., Anderson D. M., Scheibler A. (ed.), Routledge Handbook of African Politics, London, New York, Routledge, 2013.

Darbon D., Toulabor C. (dir.), L'Invention des classes moyennes africaines. Enjeux politiques d'une catégorie incertaine, Paris, Karthala, 2014.

Dia H., (dir). L'Afrique qualifiée dans la mondialisation. Hommes et migrations, n° 1307, 2014.

Foster V., Briceno-Guarmendia C., Infrastructures africaines. Une transformation impérative. AFD, Banque mondiale, 2010.

Foucher M., Frontières d'Afrique. Pour en finir avec un mythe, Paris, CNRS éditions, 2014.

Igué J., Zinsou-Klassou K., Frontières, espaces de développement partagé, Paris, Karthala, 2010.

Lombard J., Ninot O. (dir.), Nouvelles mobilités dans les Suds. Espace, Population, Sociétés, n° 425, 2010.

Losch B., Magrin G., Imbernon J. (dir.), Une nouvelle ruralité émergente : regards croisés sur les transformations rurales africaines, Nepad-Cirad, 2013.

Touoyem P., Dynamiques de l'ethnicité en Afrique. Éléments pour une théorie de l'État multinational, Leiden, 2014.

L'Afrique et le monde

Carmody P., The New Scramble for Africa, Cambridge (UK), Malden MA (USA), Polity Press, 2011.

Cooper F., L'Afrique dans le monde. Capitalisme, empire, État-nation, Paris, Payot, 2015.

Dia H. (dir.), L'Afrique qualifiée dans la mondialisation, Hommes & Migrations, n° 1307, 2014.

Gabas J.-J., Chaponniere J.-R., Le Temps de la Chine en Afrique, Paris, Karthala, 2012.

Lecoquierre B., Le Sahara, un désert mondialisé, Paris, La Documentation française, 2015.

Marfaing L., Giese K., (dir.), Entrepreneurs africains et chinois. Les impacts sociaux d'une rencontre particulière, Paris, Karthala, 2016.

Michailof S., Africanistan, L'Afrique en crise va-t-elle se retrouver dans nos banlieues ? Paris, Fayard, 2015.

OCDE, Club du Sahel et de l'Afrique de l'ouest, Un Atlas du Sahara-Sahel. Géographie, économie et insécurité, Paris, OCDE, 2014.

Pairault T., Talahite F., (dir.), Chine-Algérie : Une relation singulière en Afrique, Riveneuve, 2014.

Santander S., (dir.), L'Afrique, nouveau terrain de jeu des émergents, Paris, Karthala, 2014.

Sitographie

BAD :

www.afdb.org

CNUCED :

www.unctad.org

FMI :

www.imf.org

GaWC :

www.lboro.ac.uk/gawc

Landmatrix :

www.landmatrix.org/en

Nepad :

www.nepad.org

OCDE (perspectives économiques en Afrique) :

www.africaneconomicoutlook.org

Union Africaine :

www.au.int

Sites des Nations unies

Banque mondiale :

<http://donnees.banquemondiale.org/indicateur>

CEA:

www.uneca.org

FAO :

www.fao.org

HCR:

www.unhcr.org/fr

OMS :

www.who.int/fr

ONU-Habitat/UN Habitat :

www.unhabitat.org

PNUE :

www.unep.org

PNUD :

www.undp.org

World Population Prospects :

<https://esa.un.org/unpd/wpp>

World Urbanization Prospects :

<https://esa.un.org/unpd/wup>

Sites des principales organisations régionales

CEDEAO :

www.ecowas.int

CEMAC :

www.cemac.int

CILSS :

www.cills.bf

COMESA :

www.comesa.int

EAC :

www.eac.int

SACU :

www.sacu.int

SADC :

www.sadc.int

UEMOA :

www.uemoa.int

UMA :

www.maghrebarabe.org

Acronymes

AFD :

Agence française de développement

AGOA :

African Growth and Opportunity Act

AQMI :

Al-Qaida au Maghreb islamique

AMP :

Aire marine protégée

BAD :

Banque africaine de développement

BRICS :

Brazil-Russia-India-China-South Africa

CBLT :

Commission du bassin du lac Tchad

CEA :

Commission économique pour l'Afrique

CEDEAO :

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEMAC :

Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale

CFAO :

anciennement Compagnie française de l'Afrique occidentale
(aujourd'hui Groupe CFAO, contrôlé depuis 2012 par Toyota
Tsusho Corporation)

CILSS :

Comité permanent Inter-États de lutte contre la sécheresse
dans le Sahel

CME :

Complexe minéralo-énergétique

CNUCED :

Conférence des Nations unies sur le commerce et le

développement

COMESA :

Common Market for Eastern and Southern Africa

EAC :

East African Community

FAO :

Food and Agriculture Organization of the United Nations

FFEM :

Fonds français pour l'environnement mondial

FMI :

Fonds monétaire international

GaWC :

Globalization and World Cities

GIEC :

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

HCR :

Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

IDE :

Investissements directs étrangers

Itie :

Initiative de transparence dans les industries extractives (norme mondiale dans la gestion des ressources naturelles qui oblige à rendre publiques les sommes versées par les entreprises aux gouvernements)

Ocde :

Organisation de coopération et de développement économique

OMD :

Objectifs du millénaire pour le développement

OMS :

Organisation mondiale de la santé

PNUD :

Programme des Nations unies pour le développement

PNUE :

Programme des Nations unies pour l'environnement

RASD :

République arabe sahraouie démocratique

RCA :

République centrafricaine

RDC :

République démocratique du Congo

REDD+ :

Reducing emissions from deforestation and forest degradation

SACU :

Southern Africa Customs Union

SADC :

Southern African Development Community

SOSAK :

Schéma d'orientation stratégique de l'agglomération kinoise

UA/OUA :

Union africaine / Organisation de l'unité africaine

UEMOA :

Union économique et monétaire ouest-africaine

UICN :

Union internationale pour la conservation de la nature

UMA :

Union du Maghreb arabe

UNESCO :

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNICEF :

The United Nations Children's Emergency Fund

VIH :

virus de l'immunodéficience humaine

Glossaire

Cluster :

grappe d'entreprises, concentration spatiale de PME à une échelle locale.

Coefficient de Gini :

mesure statistique de la dispersion des revenus dans une population donnée (0 = égalité parfaite ; 1 = inégalité totale).

Extraversion :

système politico-économique fondé sur des relations de dépendance asymétrique avec l'extérieur (investissements, échanges).

Ramsar :

Traité intergouvernemental servant de cadre à l'action nationale et internationale pour la conservation des zones humides.

Soft power :

pouvoir d'influence qui ne s'appuie pas sur un rapport de force (militaire, économique) mais sur des éléments culturels ou idéologiques.

Biographie des auteurs

Géraud Magrin est professeur de géographie à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il travaille sur les relations entre ressources naturelles (bassins fluviaux, ressources minérales) et territoires en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Alain Dubresson est géographe, professeur émérite à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense. Il conduit des recherches sur l'urbanisation en Afrique subsaharienne, le développement local et la gouvernance urbaine en Afrique australe.

Olivier Ninot est géographe, ingénieur de recherche au CNRS. Ses recherches portent sur les systèmes de transport et les circulations des personnes et des biens en Afrique de l'Ouest.

Aurélié Boissière est géographe-cartographe indépendante. Elle travaille pour l'édition et la presse et collabore régulièrement à la collection « Atlas » des éditions Autrement.